

ÉPITRE

AUX ÉPHÉSIENS

INTRODUCTION ¹

¹ *Éphèse et son Église.* — Éphèse était, à l'époque de saint Paul, la ville la plus importante et la capitale de la province romaine nommée Asie proconsulaire ². Quoiqu'elle fût située à trois milles de la mer, elle possédait en réalité un port considérable, grâce au fleuve Caystros, sur les bords duquel elle était bâtie, et qui était alors navigable dans la dernière partie de son cours; aussi était-elle le centre d'un commerce très florissant. Il est question au livre des Actes, XIX, 23 et ss., de son magnifique temple de Diane et de son vaste théâtre. Sa population était en partie d'origine grecque, en partie formée d'éléments asiatiques.

Saint Paul y vint pour la première fois vers la fin de son second voyage apostolique, vers l'an 54, lorsqu'il allait de Grèce en Syrie ³; ses amis Aquila et Priscille l'accompagnaient. Il les y laissa, lorsqu'il dut repartir après un séjour très rapide, pendant lequel il s'était contenté d'annoncer l'évangile aux seuls Juifs, dans leur synagogue ⁴. Les deux saints époux continuèrent probablement son œuvre, car ils manifestaient un grand zèle pour la cause du Christ.

La seconde visite que l'apôtre fit aux Éphésiens eut lieu à l'occasion de son troisième voyage, et elle se prolongea durant trois années entières, de 55-57 ⁵. Il obtint des résultats merveilleux, dignes de son activité infatigable; à tel point que le christianisme fit des conquêtes nombreuses, non seulement dans la métropole, mais dans tous les districts d'alentour ⁶. La violence émeute suscitée par l'orfèvre Démétrius l'obligea de partir brusquement ⁷. Il ne revit Éphèse qu'assez longtemps après, entre sa première et sa seconde captivité à Rome ⁸.

On voit par ces détails que la chrétienté d'Éphèse était unie à saint Paul par des liens très intimes; il en était vraiment le fondateur et le père. Ses membres

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez la page 12. Nous n'avons à ajouter que l'ouvrage de F. A. Henle, *der Epheserbrief des heil. Apostels Paulus erklärt*, Augsburg, 1890.

² C'est en 133 avant Jésus-Christ qu'elle tomba au pouvoir des Romains, avec le royaume

de Pergame, dont elle faisait alors partie,

³ Act. XVIII, 18-21.

⁴ Act. XVIII, 19.

⁵ Act. XIX, 1 et ss.

⁶ Act. XIX, 10.

⁷ Act. XIX, 23-40; xx, 1,

⁸ Cf. I Tim. I, 3.

étaient issus soit du judaïsme, soit du paganisme¹; les païens convertis formaient la grande majorité.

2° *Le groupe des épîtres composées pendant le premier emprisonnement de saint Paul à Rome.* — Elles sont au nombre de quatre : à savoir, les lettres aux Éphésiens, aux Colossiens, à Philémon et aux Philippiens². Il est aisé de démontrer qu'elles furent toutes composées à Rome, tandis que l'apôtre des Gentils y était captif pour la première fois.

L'auteur y fait mention de ses chaînes à plusieurs reprises³. En même temps, il manifeste l'espoir d'être bientôt remis en liberté, de sorte qu'il pourra visiter sans délai ceux auxquels il écrit⁴. Or, il ne saurait être question, dans ces passages, ni de la captivité de saint Paul à Césarée, antérieurement à son départ pour Rome⁵, ni de son second emprisonnement dans la capitale de l'empire, immédiatement avant sa mort. En effet, à Césarée, il ne pouvait pas espérer une prompte délivrance, puisqu'il était nécessaire qu'il allât comparaître au tribunal de l'empereur. Pour le même motif, il n'avait pas à redouter la mort lorsqu'il était enfermé dans le palais d'Hérode⁶; et pourtant, dans l'épître aux Philippiens, I, 27 et II, 17, il envisage sa condamnation au moins comme possible. De plus, lorsque l'auteur de cette lettre parle du prétoire dans lequel ses chaînes ont fait du bien⁷, et des gens de la maison de César qui saluent les Philippiens⁸, il montre clairement qu'il est à Rome. La tradition fixe d'ailleurs nettement la composition de nos quatre épîtres dans cette ville⁹.

Durant sa seconde captivité romaine, Paul n'avait pas lieu d'espérer et n'espérait pas sa délivrance; tout au contraire, comme on le voit par II Tim. IV, 6. Ce n'est donc pas de cette époque tardive que datent ces quatre lettres, mais de la période indiquée ci-dessus, c'est-à-dire des années 62-63, plus probablement de l'an 63, puisque la fin de la captivité approchait.

Il existe un lien tout spécial entre les épîtres aux Éphésiens, aux Colossiens et à Philémon, car les deux premières furent portées simultanément par le même disciple, Tychicus, et celui-ci, accompagné d'Onésime, remit aussi à Philémon celle qui lui était destinée. La lettre aux Philippiens fut écrite un peu plus tôt suivant les uns, un peu plus tard suivant les autres; il n'est pas possible de trancher le fait d'une manière certaine.

3° Il existe quelques difficultés au sujet des destinataires de l'épître aux Éphésiens, qui auraient été, d'après un assez grand nombre d'exégètes modernes et contemporains¹⁰, non pas les seuls chrétiens d'Éphèse, mais aussi les membres de plusieurs autres Églises d'Asie. Voici les raisons sur lesquelles s'appuient ces savants, pour faire de notre lettre une sorte de circulaire destinée à diverses chrétientés asiatiques. 1° Dans l'adresse même de l'épître, I, 1, les mots ἐφῆσου (Vulg., « Ephesi ») sont omis par quelques manuscrits très anciens, et saint Basile nous apprend¹¹ que tel était déjà le cas de son temps. 2° Marcion, ainsi que nous le savons par Tertullien¹², regardait cette épître comme adressée aux Laodiciens; d'où il ressort qu'il n'avait pas lu les mots ἐφῆσου.

¹ Comp. I, 13; II, 2-3, 11-22; III, 13; IV, 17-19, etc.

² On peut leur rattacher l'épître aux Hébreux, écrite durant la dernière période de ce même emprisonnement, ou aussitôt après la mise en liberté de l'apôtre. Voyez l'Introd. spéciale à cette épître.

³ Eph. III, 1; IV, 1; VI, 1; Phil. I, 7, 13, 17; Col. IV, 3, 18; Philem. I, 9, 10, 13.

⁴ Cf. Phil. I, 26 et II, 24; Philem. 22.

⁵ Act. XXIII, 23 et ss.

⁶ Act. XXIII, 26.

⁷ Phil. I, 12-13.

⁸ Phil. IV, 22.

⁹ Les Pères et les inscriptions des manuscrits sont d'accord sur ce point.

¹⁰ Parmi eux, on compte plusieurs commentateurs catholiques.

¹¹ C. Eunom., II, 19.

¹² Adv. Marc., V, 11, 17.

3° On ne trouve dans le corps de la lettre aucune allusion aux relations intimes qui existaient entre saint Paul et les Éphésiens, et pas une seule salutation particulière¹; le sujet choisi par l'auteur est traité d'une manière toute générale. L'apôtre semble lui-même supposer, dit-on, que ceux auxquels il écrit n'étaient pas connus de lui personnellement, et qu'ils ne le connaissaient aussi que par oui-dire².

Ces raisons ne sont pas absolument sans valeur. Néanmoins, leur force n'est pas telle, qu'elle puisse nous décider à adopter ce sentiment, car la tradition a toujours cru que notre épître était destinée aux seuls Éphésiens³. D'ailleurs, tous les manuscrits grecs, à part trois, et toutes les versions ont les mots ἐν Ἐφέσῳ, dont l'authenticité ne saurait être douteuse. Assurément, le fait signalé en troisième lieu, c'est-à-dire, le manque d'allusions et de salutations personnelles, a quelque chose de surprenant; mais les données historiques nous font défaut pour l'expliquer d'une manière entièrement satisfaisante. Au reste, l'auteur dit expressément que Tychicus, chargé de porter la lettre à sa destination⁴, devait suppléer à ce qu'il ne faisait pas lui-même sous ce rapport⁵.

4° *L'occasion et le but de l'épître.* — L'absence d'allusions personnelles qui a été signalée plus haut⁶ est cause qu'on ne peut rien dire de bien certain sur ces deux points. Voici du moins des hypothèses très plausibles.

Il résulte du passage i, 15 et ss. que l'apôtre avait reçu naguère, peut-être par Epaphras⁷, des nouvelles de sa chère chrétienté d'Éphèse. Quoique bonnes en général, elles excitèrent cependant de l'anxiété dans l'âme de saint Paul, à plusieurs points de vue. Quelques années plus tôt, en faisant ses adieux au clergé d'Éphèse réuni à Milet, il avait prédit que le christianisme serait exposé, dans l'Asie proconsulaire, à un danger plus terrible que la persécution extérieure, au danger qui provient des fausses doctrines⁸. Ce péril avait réellement éclaté depuis son départ. Pour l'Église d'Éphèse comme pour les chrétientés voisines, les erreurs en question pouvaient surgir de deux côtés distincts: du côté des judaïsants, qui profitaient de toutes les occasions pour maintenir l'autorité de la loi mosaïque⁹, et du côté des théosophes grecs et orientaux, précurseurs des gnostiques, dont les spéculations subtiles trouvaient aisément des admirateurs. Ces divers systèmes ne pouvaient pas manquer d'exercer une influence pernicieuse sur les mœurs. C'est pour prévenir ces dangers de différente nature que l'apôtre, profitant du départ de Tychicus, dut écrire sa lettre aux Éphésiens. Il n'y attaque pas directement les erreurs, parce qu'elles n'avaient pas encore fait de victimes; mais il les écarte pour ainsi dire d'avance, en montrant à ses lecteurs l'immense avantage qu'ils avaient, d'une part, à être

¹ Voyez vi, 23.

² Cf. i, 15 et iii, 2.

³ Les témoignages sont aussi nets que multiples. Voyez le canon de Muratori, saint Irénée, c. *Hér.*, i, 3, 1 et v, 2, 36; Tertullien, *adv. Marc.*, v, 17; Clément d'Alex., *Strom.*, iv, 65; Origène, c. *Cels.*, iii, 20, etc. Cette preuve de tradition est extrêmement forte; comment n'aurait-on pas su dès les temps anciens que l'épître aux Éphésiens était une lettre encyclique?

⁴ Cf. vi, 21-22. Pour les passages, i, 15 et iii, 2, voyez les notes.

⁵ En ce qui concerne l'authenticité, voyez l'Introd. gén., p. 8-9. Elle a été attaquée assez violemment de nos jours par les rationalistes. En réalité, l'épître aux Éphésiens est « celle qui possède le plus de garanties dans la tradi-

tion ecclésiastique, » comme le reconnaissent de nombreux critiques. Nous reviendrons plus loin sur la ressemblance frappante qui existe entre notre lettre et celle aux Colossiens, sous le rapport du sujet traité de part et d'autre. Les particularités du style s'expliquent par celles des circonstances. Il n'y a pas une seule épître de saint Paul qui n'emploie des expressions qu'on ne retrouve pas dans les autres, car l'apôtre avait un génie « assez souple pour adapter sa manière d'écrire à des genres de composition fort différents ».

⁶ Au 3°.

⁷ Cf. Col. iv, 12.

⁸ Cf. Act. xx, 29-30.

⁹ Act. xv, 1 et ss.

devenus membres de l'Église du Christ, de l'autre, à posséder la morale chrétienne, dont il expose la nature idéale. Par cette lettre, il se proposait donc tout ensemble d'augmenter leurs connaissances dogmatiques et leurs vertus pratiques.

Elle semble avoir été composée très rapidement, car le style est encore moins soigné qu'ailleurs. Les constructions brisées, les longues phrases compliquées et embarrasées, y sont fréquentes, surtout dans la première partie. Déjà les anciens commentateurs signalaient la difficulté spéciale que présente son interprétation¹. Partout le ton demeure calme; il n'y a de polémique nulle part, mais une simple exposition pleine de solennité et d'autorité.

5^o *Le sujet et le plan de la lettre.* — Le sujet peut se résumer dans ces quelques mots : « L'apôtre est préoccupé de deux pensées, qu'il désire faire pénétrer dans l'âme de ses lecteurs : la grandeur de la grâce dont ils ont été l'objet, et la hauteur de sainteté à laquelle ils doivent s'élever pour répondre dignement à la vocation divine. » De là, outre un préambule fort court (I, 1-2) et une conclusion presque aussi brève (II, 21-24), deux parties à peu près égales, séparées par une doxologie (III, 20-21).

La première partie est doctrinale; la seconde, morale et pratique. Celle-là, I, 3-III, 21, contient une courte exposition des principales vérités du christianisme et du grand bienfait de notre rédemption par Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais ce qu'elle développe principalement, c'est l'idée de l'Église chrétienne, considérée dans son origine, dans sa diffusion, dans son union avec son divin Chef. Cette sainte institution, telle que Paul la décrit en un magnifique langage, a sa racine au sein même de l'éternité, dans le cœur de Dieu, qui voulait sauver le monde; elle a aussi son sommet dans l'éternité, près du trône divin; sur la terre, elle étend ses branches dans toutes les directions: tout cela en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Trois subdivisions dans cette première partie: 1^o Une action de grâces et une prière pour la chrétienté d'Éphèse, I, 3-23; 2^o Manière dont Dieu a formé l'Église, II, 1-22; 3^o Rôle personnel de saint Paul par rapport à l'Église, III, 1-21.

La deuxième partie, IV, 1-VI, 20, exhorte les chrétiens d'Éphèse à mener une vie digne de leur vocation à la foi, et digne de l'Église dont ils ont l'honneur de faire partie. Quatre subdivisions: 1^o Nécessité de l'union parfaite entre ceux qui appartiennent à l'Église du Christ, IV, 1-16; 2^o La sainteté chrétienne, opposée aux vices des païens, IV, 17-V, 21; 3^o Devoirs qui incombent aux chrétiens dans le cercle de la famille, V, 22-VI, 9; 4^o Comment un chrétien doit combattre pour sa foi, VI, 10-20².

En tout cela, on le voit, règne une parfaite unité.

¹ Voyez saint Jean Chrysostome, *in Eph.*, *Argum.*; saint Jérôme, *in Eph. Prolog.*, etc.

² Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia Sacra*, p. 1290-1295.

ÉPITRE

AUX ÉPHÉSIENS

CHAPITRE I

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints qui sont à Éphèse, et aux fidèles en Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père, et par le Seigneur Jésus-Christ!

1. Paulus, apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, omnibus sanctis qui sunt Ephesi, et fidelibus in Christo Jesu.

2. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

PRÉAMBULE. I, 1-2.

CHAP. I. — 1-2. La salutation. Elle est d'une très grande simplicité. — L'auteur : *Paulus, apostolus... per...* Cf. I Cor. I, 1; II Cor. I, 1, et II Tim. I, 1. — Les destinataires : *omnibus* (cet adjectif manque dans le grec)... *qui...* Au lieu de *sanctis*, pour désigner les chrétiens (cf. Phil. I, 1; Col. I, 2), Paul emploie le mot « Église » au début de la plupart de ses épîtres les plus anciennes (Cor., Gal., Thess.). Sur l'authenticité du trait ἐν Ἐφέσω (*Ephesi*), voyez l'Introd., p. 326. — Le terme *fidelibus, πιστοίς*, représente les « saints » à un autre point de vue, en tant qu'ils ont accepté la foi et qu'ils y adhèrent fermement. — *In Christo Jesu*. C. - à - d. que leur sainteté et leur fidélité ont leur source en ce divin Sauveur, grâce à l'union étroite qu'ils ont avec lui. — *Gratia... et pax...* (vers. 2). La formule accoutumée de salutation. Voyez Rom. I, 7 et le commentaire.

PREMIÈRE PARTIE

La splendeur incomparable de l'Église du Christ. I, 3-III, 21.

L'apôtre va développer cette pensée magnifique : l'Église de Jésus-Christ est une création divine, décidée de toute éternité, destinée à durer pendant l'éternité; création de Dieu le Père, opérée par l'intermédiaire du Fils, dans l'Esprit-Saint, pour le salut de tous les hommes, qu'elle groupe dans l'unité la plus parfaite,

§ I. — Action de grâces et prière pour l'Église d'Éphèse. I, 3-23.

1^o L'action de grâces. I, 3-14.

D'ordinaire, dans les épîtres de saint Paul, cette sainte effusion se rattache plutôt au prologue qu'au corps même de la lettre; c'est le contraire qui a lieu ici et dans l'épître aux Colossiens, l'auteur se jetant immédiatement au cœur de son sujet. Il prend pour thème de son action de grâces la divine institution de l'Église, en vue de la rédemption du genre humain. Cet acte de reconnaissance est plus long, plus ardent, plus solennel que de coutume. Il est aussi plus obscur et plus difficile. Les vers. 3-14 ne forment qu'une seule phrase, composée de nombreuses propositions incidentes, qui sont reliées les unes aux autres par des pronoms relatifs et qui expriment des idées subsidiaires. Plus que partout ailleurs, l'apôtre se laisse entraîner par son saint enthousiasme, et oublie la syntaxe, pour ne s'occuper que des pensées. Toutefois, il a répété par trois fois, comme un refrain, une expression qui peut servir de jalon pour grouper les différentes idées : c'est la formule « in laudem gloriæ... », que nous lisons aux vers. 6, 12 et 14. En les traitant comme une sorte de finale, nous obtenons pour ainsi dire trois strophes, dont chacune présente sous un aspect distinct la louange adressée à Dieu par saint Paul. 1^o Premier motif de louange : la prédestination éternelle, vers. 4-6; 2^o Second motif : la mise à exécution de ce décret divin,

3. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cælestibus, in Christo;

4. sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus, in caritate;

5. qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ,

3. Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis dans le Christ de toute sorte de bénédictions spirituelles, dans les cieux!

4. Il nous a élus en lui avant la création du monde, par amour, pour que nous fussions saints et irréprochables devant lui;

5. nous ayant prédestinés à être ses fils adoptifs, par Jésus-Christ, pour lui-même, selon le bon plaisir de sa volonté,

vers. 7-12; 3^o Troisième motif : l'appropriation individuelle du salut, vers. 13-14. Le regard de l'écrivain sacré est ainsi dirigé tour à tour sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le vers. 3 sert de thème à tout ce passage.

3. Comment les chrétiens ont été bénis par Dieu en Jésus-Christ, de toute éternité. — *Benedictus* (εὐλογητός)... *Christi*. Début identiquement le même que II Cor. I, 3 (voyez les notes). Comp. I Petr. I, 3. Peut-être était-ce une formule liturgique. — *Qui benedixit* (ὁ εὐλογησας)... Le pronom *nos* désigne tous les chrétiens; spécialement, dans le cas actuel, l'auteur et les destinataires de l'épître. Comme le fait remarquer Théodoret, c'est d'une manière bien différente que nous bénissons Dieu et que nous sommes bénis de lui : ses bénédictions consistent en actes, en grâces; les nôtres ne peuvent être que des souhaits et des paroles. — Ses bienfaits sont sans limites, sans nombre : *in omni* (mot accentué)... L'adjectif *spirituali* (πνευματικῇ) détermine le caractère des faveurs divines auxquelles pensait surtout l'apôtre : elles appartiennent au domaine du πνεῦμα, c.-à-d., de la partie supérieure de l'être humain; par conséquent, à la sphère surnaturelle. Nous en aurons bientôt quelques exemples : la filiation divine, la rédemption, la rémission des péchés, l'espérance du ciel, etc. — Les mots *in cælestibus* (ἐν τοῖς ἐπουρανίοις) reviendront quatre fois encore dans cette épître (comp. le vers. 20; II, 6; III, 10 et VI, 12), habituellement avec le sens local. Le ciel est la région d'où nous sommes bénis par Dieu, et où cette bénédiction nous fera entrer à jamais un jour. Cf. Hebr. XI, 16. Il est peu probable que cette locution représente la nature toute céleste et spirituelle des biens promis aux chrétiens, par opposition aux biens terrestres et matériels promis aux Juifs. — *In Christo* : par son aimable et généreuse intervention, et en vertu de l'union du chrétien avec lui. Jésus-Christ est comme le point central de la contemplation de l'apôtre; il y revient à tout instant dans cette page admirable (voyez les vers. 4, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 15, 17, etc.).

4-6. La source première de ces bénédictions, c'est le choix éternel que Dieu a fait des chrétiens pour les justifier, les adopter et les sauver. — La proposition *sicut* (καθώς), en tant que, selon que) rattache cet acte particulier du Seigneur à l'acte général mentionné au vers. 3. Sa

bénédition était conforme au plan qu'il avait formé touchant notre salut. — *Elegit* (ἐξελέξατο) : parmi tous les autres membres du genre humain. De là le nom d'élu (ἐλεκτός), si souvent employé dans le Nouveau Testament. Cf. Matth. xxii, 14 et xxiv, 22; Luc. xviii, 7; Rom. viii, 33; Col. iii, 12; II Tim. ii, 10; I Petr. i, 2; Apoc. xvii, 14, etc. — *In ipso* correspond à « in Christo » du verset précédent. C'est en vue de notre union avec Jésus, le chef de l'humanité régénérée, que nous avons été choisis. — Cette sélection divine a été faite *ante mundi constitutionem* (même locution dans Joan. xvii, 24; I Petr. i, 20, etc.); elle date donc de l'éternité. — Elle avait pour but *ut essemus...* Les adjectifs *sancti* et *immaculati* exposent le côté positif (ἅγιοι, mis à part) et le côté négatif (ἄμωμοι, sans tache) de la sainteté chrétienne. Celle-ci doit être parfaite. — *In conspectu ejus* : en présence de Dieu, et non du Christ. — *In caritate* (scil., « elegit nos »). C'est l'amour de Dieu pour nous qui a été le mobile de son choix éternel. Cf. II, 4-7; Joan. III, 16, etc. On rattache parfois à tort ce trait à « sancti et immaculati », comme s'il était question de l'amour des chrétiens pour Dieu. — *Qui prædestinavit...* (vers. 5). Au participe dans le grec : Nous ayant prédestinés (προορίσας...). Sur cette expression, voyez Rom. viii, 30 et le commentaire. Cet acte est logiquement antérieur au choix divin : nous ne sommes élus que parce que nous avons été prédestinés. — *In adoptionem filiorum* (εἰς υἰοθεσίαν : expression propre à saint Paul; cf. Rom. viii, 15, 23 et ix, 4; Gal. iv, 5). Tel est le but sublime de notre prédestination, qui est opérée *per Jesum...* parce qu'il en est la cause méritoire. Elle crée entre Dieu et nous des relations intimes, faisant de lui notre vrai terme (*in ipsum*). Cf. Gal. iii, 16; Hebr. ii, 10-11, etc. — *Secundum propositum...* Dans le grec : selon le bon plaisir (εὐδοκίαν) de sa volonté. C'est là l'« ultima ratio » de notre élection, sa vraie raison d'être. L'apôtre insistera dans ce passage sur la liberté absolue de Dieu en ce qui concerne notre salut. Comp. les vers. 6, 7, 8, 9, 11. L'homme n'a aucune part à sa propre prédestination, qui est entièrement gratuite du côté du Seigneur, et qui n'est le résultat d'aucun mérite personnel du côté des élus. De là l'effusion de reconnaissance de saint Paul. — *In laudem glorie...* (vers. 6). Si notre sanctification et notre salut

6. à la louange et à la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé.

7. C'est en lui que nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce,

8. qui a surabondé en nous, en toute sagesse et prudence,

9. pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon son bon plaisir, par lequel il s'était proposé en lui-même,

10. dans la dispensation de la pléni-

6. in laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo,

7. in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum, secundum divitias gratiæ ejus,

8. quæ superabundavit in nobis, in omni sapientia et prudentia,

9. ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,

10. in dispensatione plenitudinis tem-

sont la fin prochaine et directe de notre prédestination, la gloire de Dieu en est la fin dernière; car c'est à la procurer que tout doit aboutir. L'apôtre se complait à le redire (comp. les vers. 12 et 14). — La locution *gloriæ gratiæ*... revient à celle-ci : (A la louange) de la glorieuse manifestation de sa grâce. Cette grâce, c.-à-d. ce don tout à fait gratuit (cf. Rom. III, 24), se manifeste précisément dans la justification et la rédemption de l'homme. Voyez II, 8, 7. — *Qua* (ἧς, d'après la leçon des manuscrits les plus anciens; ἐν ᾗ, suivant d'autres témoins très nombreux et la Vulg.) *gratificavit*... Le verbe grec χαριτώω peut signifier aussi : « gratiosum reddere », rendre aimable par la communication de la grâce. Saint Jean Chrysostome, Théodoret, et la plupart des exégètes catholiques adoptent cette interprétation, qui marque non seulement l'effusion de la grâce divine, mais l'effet produit par elle. — *In dilecto*. Le grec n'ajoute pas les mots *Filio suo*, qui sont une glose évidente. Sur ce beau titre de bien-aimé de Dieu attribué à Jésus-Christ, voyez Matth. III, 17 et XVII, 5; Marc. XII, 6, etc.

7-12. Comment Dieu a réalisé son dessein éternel relatif au salut des hommes. C'est par le Christ, qui les a rachetés au prix de son sang et qui leur a révélé la volonté de son Père à cet égard. — *In quo* n'est pas synonyme de « per quem » et exprime davantage : nous ne participons à la grâce divine qu'autant que nous sommes en Jésus-Christ, c.-à-d., unis à lui, comme il a été déjà dit au vers. 4. Comp. le vers. 9b. — *Redemptionem*. Dans le grec : τὴν ἀπολύτρωσιν; la rançon, le prix du rachat d'un esclave. Il en a donc coûté au Christ pour nous sauver; il a dû pour cela donner son sang, sa vie : *per sanguinem*... Cf. Matth. XX, 28, etc. — Les mots *remissionem peccatorum* déignent l'aspect négatif de la rédemption. — *Secundum divitias*... Sur cette locution chère à saint Paul, voyez II, 4, 7; Rom. II, 9, etc. La richesse infinie de la grâce et de la bonté du Sauveur nous est manifestée par la générosité avec laquelle il est mort pour nous. — Paul appelle sur ce détail : *quæ superabundavit*... (vers. 8). D'après le grec : (la grâce) qu'il a fait abonder sur nous. — *In*

omni sapientia et... « Quelques-uns expliquent cette sagesse et cette prudence de la souveraine sagesse de Dieu, qui a su trouver des moyens si relevés... pour sauver le genre humain » (Calmet); mais, comme l'ajoute à bon droit le savant interprète lorrain, il est mieux de dire qu'il s'agit de qualités communiquées par Dieu aux croyants pour les aider à mieux comprendre ses révélations. Le vers. 9 favorise ce sentiment. Les substantifs σοφία et φρόνησις diffèrent l'un de l'autre en ce sens que le premier désigne surtout ici la sagesse spéculative, la connaissance des vérités révélées, et le second la sagesse pratique, l'aptitude à tirer profit de la science sacrée. — *Ut notum*... (vers. 9). Il faut traduire ainsi le grec : Nous ayant fait connaître. L'apôtre n'exprime donc pas, comme on le croirait d'après la Vulgate, le motif pour lequel la grâce du Christ a surabondé en nous, mais le moyen auquel Dieu a eu recours pour mettre en nous la sagesse : ce moyen a consisté dans la révélation de ses desseins mystérieux. — *Sacramentum*... D'après le grec : le mystère de sa volonté; c.-à-d., le mystère relatif à sa volonté, à ses plans éternels en ce qui concernait le salut des hommes. Le substantif mystère désigne ici, comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament, une vérité qui ne peut être connue des hommes que par une révélation surnaturelle. Cf. Rom. XVI, 25. — Les mots *secundum beneplacitum*... (κατὰ τὴν εὐδοκίαν..., comme au vers. 5b) retombent sur « notum faceret » : cette révélation a eu lieu en vertu d'un acte absolument libre et miséricordieux de la part du Seigneur. — *Quod* (scil. « beneplacitum ») *proposuit*... Ce dessein bienveillant, Dieu se l'était proposé en lui-même, d'après la leçon ἐν αὐτῷ; ou dans le Christ, si l'on préfère lire ἐν αὐτῷ (in eo). Le vers. 10 va nous apprendre en quoi il consistait. — *In dispensatione*. Le grec a l'accusatif : εἰς οἰκονομίαν; pour l'organisation de sa maison lors de la plénitude des temps. Le mot « économie » est très expressif pour désigner le nouvel ordre de choses que Dieu voulait établir par son Christ. L'Église est, en effet, la maison du Seigneur (cf. I Tim. III, 5; Hebr. X, 20, etc.), et elle a tout un système d'administration. — Sur l'admirable

porum, instaurare omnia in Christo, quæ in cælis, et quæ in terra sunt, in ipso;

11. in quo etiam et nos sorte vocati sumus, prædestinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ,

12. ut simus in laudem gloriæ ejus nos, qui ante speravimus in Christo;

13. in quo et vos cum audissetis verbum veritatis (evangelium salutis ve-

tude des temps, de réunir toutes choses dans le Christ, soit celles qui sont dans le ciel, soit celles qui sont sur la terre, en lui-même.

11. C'est aussi en lui que nous avons été appelés par le sort, ayant été prédestinés suivant le dessein de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté,

12. pour que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui avons d'avance espéré au Christ.

13. C'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de vérité

formule *plentitudinis temporum* (τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν), voyez Gal. iv, 4 et le commentaire. Ici, le pluriel « temporum » suppose une série de périodes dont la dernière est celle qui introduit le Christ. — *Instaurare omnia...* Autre locution remarquable, pour décrire le grand dessein de Dieu. Le grec ἀνακαταλιπασσάτα signifie : réunir sous un seul chef. Le monde des anges, représenté par les mots *quæ in cælis*, et le monde des hommes, *quæ in terra...*, que le péché avait séparés, devaient être unis à jamais par un chef unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ (*in Christo*), et ne former grâce à lui qu'une seule famille, la grande famille de Dieu. Cf. Col. i, 20. C'est surtout après le second avènement du Christ que cette perspective idéale deviendra un fait réel. — *In ipso* (« Christo »), *in quo...* (vers. 11). Les mots *etiam* et *nos* sont accentués (le grec a simplement καί). Non seulement le mystère nous a été révélé (comp. le vers. 9), mais nous avons participé à ses bénédictions. — *Sorte vocati...* Le grec porte, d'après la meilleure leçon : ἐκκληρώθημεν (et non ἐκλήθημεν, nous avons été appelés); à la lettre : nous avons été choisis par le sort. Toutefois, l'idée du sort est très secondaire ici, l'écrivain sacré voulant surtout dire que nous avons été choisis sans aucun mérite de notre part. — C'est d'ailleurs ce qu'il ajoute aussitôt en termes exprès : *prædestinati secundum...* Voyez le vers. 5. La volonté de Dieu : voilà la vraie cause du choix dont nous avons été l'objet. La formule grecque κατὰ τὴν βούλην τοῦ θελήματος..., qui réunit deux expressions synonymes (Vulg. : *secundum consilium voluntatis...*), a pour but de montrer qu'il en est réellement ainsi. — *Ut simus in laudem...* (vers. 12). Tel est, comme au verset 6, le but final de notre prédestination et de notre élection. Cf. Prov. xvi, 4. — *Qui ante speravimus...* Le mot « ante » paraît indiquer que saint Paul a particulièrement en vue dans ce passage les Juifs devenus chrétiens. En effet, tandis que les païens vivaient sans espérance, sans Christ (cf. ii, 12), le peuple israélite s'élançait de toutes ses forces, par une attente pleine de foi, vers le Messie rédempteur.

13-14. S'adressant directement à ses lecteurs, l'apôtre leur rappelle qu'ils ont été, eux aussi,

appelés à la foi, et qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint, comme gage du salut éternel. — *In quo* : dans le Christ, dont le souvenir remplit tous ces versets. — *Et vos*. Il est inutile de suppléer le verbe ἐκκληρώθητε (voyez le vers. 11 et les notes), dont ce pronom serait le sujet. Le pronom se rapporte à « signati estis » ; seulement, la phrase est un instant suspendue et reprise par le second « In quo ». — *Cum audissetis...* C'est la première



Sacrifice à Diane d'Éphèse.
(Revers d'une monnaie antique.)

condition du salut, puisque « fides ex auditu » (Rom. x, 17). — *Verbum veritatis*. Cf. Col. i, 5. C.-à-d., la parole qui contient la vérité par excellence, l'évangile (*evangelium salutis...*; la bonne nouvelle qui vous annonçait le salut). — *Et credentes* (dans le grec, ayant cru). Il ne suffit pas d'entendre la prédication évangélique; il faut y adhérer par la foi, et s'approprier ainsi le salut d'une manière individuelle. Les Éphésiens avaient cru, et correspondu par là même à la vocation divine. — *Signati estis...* En échange, ils ont été marqués pour ainsi dire au sceau de l'Esprit-Saint, comme appartenant à Dieu en qualité d'enfants. Sur cette image et la suivante, *qui est pignus* (vers. 14; dans le grec : ἀρραβών, arrhes)..., voyez II Cor. i, 22 et le commentaire. — *Spiritu promissionis* : l'Esprit-Saint qui avait été l'objet de fréquentes promesses de la part du Christ. Cf. Luc. xi, 13; Joan. vii, 39; xiv, 16, 26, etc. — *In redemptionem acquisitionis*. Le

(l'évangile de votre salut), et y avoir cru, vous avez été marqués du sceau de l'Esprit-Saint qui avait été promis,

14. et qui est le gage de notre héritage, jusqu'à la délivrance du peuple *que Dieu s'est acquis*, pour la louange de sa gloire.

15. C'est pourquoi, moi aussi, ayant entendu parler de votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre amour envers tous les saints,

16. je ne cesse pas de rendre grâces pour vous, faisant mention de vous dans mes prières,

17. afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne un esprit de sagesse et de révélation, pour le connaître,

18. éclairant les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espé-

stræ), in quo et credentes signati estis Spiritu promissionis sancto,

14. qui est pignus hereditatis nostræ, in redemptionem acquisitionis, in laudem gloriæ ipsius.

15. Propterea et ego audiens fidem vestram quæ est in Domino Jesu, et dilectionem in omnes sanctos,

16. non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis,

17. ut Deus Domini nostri Jesu Christi, Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ et revelationis, in agnitione ejus;

18. illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus,

second substantif est probablement au concret, et désigne ceux qui appartiennent à Dieu par droit de rachat. Il s'agit donc des chrétiens, en tant qu'ils sont la propriété du Seigneur. Cf. I Petr. II, 9; voyez aussi Act. xx, 28.

2^o La prière de l'apôtre. I, 15-23.

Son cantique de louange étant achevé, il demande pour ses lecteurs la parfaite connaissance de ce que Dieu a accompli pour eux dans le Christ. Il n'y a de nouveau qu'une seule phrase dans cette série de versets.

15-16. Sans cesse Paul remercie Dieu pour les vertus des chrétiens d'Éphèse, et sans cesse il le conjure de les bénir davantage encore. — *Propterea* : à cause de toutes les grâces décrites dans les vers. 3-14. — *Et ego*. Moi aussi, comme tant d'autres qui pensent pieusement à vous devant Dieu. — Du trait *audiens fidem vestram* on a quelquefois induit que cette lettre n'a pas été écrite directement pour les Éphésiens, mais pour des chrétiens que l'apôtre des Gentils n'avait pas évangélisés en personne (voyez l'Introd., p. 324). La conclusion n'est pas légitime, car Paul parle ici des progrès que les Éphésiens avaient faits depuis son séjour parmi eux. Comp. Philém. 5, où il tient le même langage à un ami et un compagnon très intime. — *Fidem... quæ... in Domino*... C.-à-d., la foi dont Jésus-Christ est la base, la source perpétuelle. — *Dilectionem*... C'est par suite d'une erreur des copistes que ce mot est omis dans quelques manuscrits. Déjà saint Jean Chrysostome faisait observer que saint Paul aime à mentionner ensemble la foi et la charité. — *In... sanctos* : envers tous les chrétiens. — *Non cesso gratias...* (vers. 16). Formule fréquente dans les écrits pauliniens. Cf. Rom. I, 8; I Cor. I, 4; Phil. I, 3; Col. I, 3; I Thess. I, 2, etc. Il en est de même de la suivante : *memoriam vestri*... Cf. Rom. I, 10; Phil. I, 3; I Thess. I, 2, etc. Tout en louant Dieu de ses grâces passées, Paul le prie d'en accorder d'autres encore aux fidèles d'Éphèse, puisqu'un chrétien ne doit jamais se croire arrivé à la perfection.

17-19. Objet de la prière de l'apôtre pour les Éphésiens : c'est « qu'il leur soit donné de mesurer toute la portée de l'œuvre accomplie en eux par la foi, la grandeur de la force divine qui s'est déployée à leur égard et la beauté de l'espérance à laquelle leur donne droit » le titre de chrétiens. — *Deus Domini nostri*... Comme au vers. 3. Comp. Joan. xx, 17, où Jésus appelle lui-même le Seigneur sur Dieu. — *Pater gloriæ*. C.-à-d., le Père auquel appartient la gloire infinie. Comparez les locutions analogues : le Dieu de gloire, Act. VII, 2; le Seigneur de gloire, Jac. II, 1; le Père des miséricordes, I Cor. I, 3, etc. — *Spiritum*. Sans article dans le grec : un esprit; non pas l'Esprit-Saint directement, quoique les dons que demande saint Paul soient un effet produit par lui. Les passages suivants, Rom. XI, 8 et II Tim. I, 7, contiennent des expressions analogues. — *Sapientiæ et revelationis*. Le premier de ces termes est plus général; le second se rapporte aux mystères manifestés par Dieu aux fidèles. Comp. le vers. 8. Ils désignent ensemble une intelligence aussi complète que possible du plan divin relatif à la rédemption et des vérités évangéliques. — *In agnitione ejus*... Cette pleine connaissance de Dieu (*ἐπίγνωσις*) est comme l'élément, la matière de l'esprit de sagesse et de révélation souhaité par Paul à ses lecteurs. Saint Jean Chrysostome rattache ces mots au vers. 18, et d'assez nombreux interprètes modernes partagent son sentiment : (Que Dieu vous donne) des yeux éclairés dans sa connaissance. Nous préférons la ponctuation ordinaire. — *Illuminatos oculos cordis*... (vers. 18). Ces mots, qui dépendent du verbe « det », contiennent une métaphore hardie, mais significative, qui développe la pensée du vers. 17. Divers manuscrits ont à tort *διανοίας*, « intellectus », au lieu de *καρδιάς*, « cordis ». — *Ut sciatis*... L'apôtre signale trois choses dont il souhaite la connaissance à ses lecteurs. La première est *quæ sit spes*... De magnifiques espérances sont rattachées à la vocation du chrétien. Cf. Col. I, 5; Tit. II, 13;

et quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis,

19. et quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus, secundum operationem potentiae virtutis ejus,

20. quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis, et constituens ad dexteram suam in caelestibus,

21. supra omnem principatum, et potestatem, et virtutem, et dominationem, et omne nomen quod nominatur non solum in hoc saeculo, sed etiam in futuro.

22. Et omnia subiecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput supra omnem ecclesiam,

rance attachée à son appel, quelles sont les richesses et la gloire de son héritage qu'il destine aux saints,

19. et quelle est la suréminente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficacité de sa force et de sa puissance.

20. Il l'a déployée dans le Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les cieux,

21. au-dessus de toute principauté, et de toute puissance, et de toute vertu, et de toute domination, et de tout nom qui peut être nommé, non seulement dans ce siècle, mais encore dans celui qui est à venir.

22. Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Église,

Hebr. vi, 18, etc. — La seconde, *quæ divitiæ... hereditatis...*, précise davantage la première; il s'agit de l'espérance et de l'héritage du ciel. *In sanctis* : parmi les saints; l'héritage réservé aux saints (aux chrétiens), en tant qu'ils sont les fils adoptifs de Dieu. Comp. le vers. 5. Comme souvent ailleurs, Paul accumule les expressions (« la richesse de la gloire de l'héritage ») pour donner plus de relief à la pensée. — La troisième chose est *quæ sit... magnitudo virtutis...* (verset 19) : la puissance infinie que Dieu met en œuvre pour aider les croyants à atteindre l'objet de leurs espérances, à jouir de leur précieux héritage. En réalité, ces trois choses se ramènent donc à une seule : le bonheur du ciel; elles ne diffèrent que par le point de vue où l'on se place pour les envisager. — *Secundum operationem (ἐνέργειαν) potentiae virtutis...* Encore une accumulation vigoureuse de synonymes.

20-23. Fondement inébranlable de la prière de saint Paul. Il consiste dans la preuve vivante et indéniante que Dieu a donnée de sa toute-puissance en ressuscitant son Christ, en le plaçant au-dessus de toutes les créatures et en faisant de lui le chef de l'Église. — *Quam operatus...* : (la force) qu'il a déployée, mise en œuvre (ἐνέργησεν). Quatre détails spéciaux, dont deux sont marqués par des participes (*suscitans...* et *constituens...*, vers. 20), et les deux autres par des verbes au temps défini (*omnia subject...*, *ipsum dedit...*, vers. 22), montrent en quoi surtout, relativement au Christ (*in Christo*), a consisté ce déploiement de l'énergie divine. — *Constituens ad dexteram* est un écho du Ps. cix, 1, pour désigner la glorieuse ascension de Jésus. Dans le grec (d'après la meilleure leçon) : καίθισας, ayant fait asseoir. — *In caelestibus*. Voyez le vers. 3^b et les notes. — *Supra omnem...* Le vers. 21 développe les mots « constituens ad dexteram... ». Les quatre noms *principatum (ἀρχῆς), potestatem (ἐξουσίας), virtutem (δυνάμεις) et dominationem (κυριότητος)* sont, comme il ressort très visiblement du contexte et de Col. I, 16,

ceux de quatre catégories d'esprits célestes. Ce même passage de l'épître aux Colossiens mentionne les trônes (θρόνοι) au lieu des « virtutes »; ce qui fait cinq classes distinctes. En y ajoutant les anges et les archanges au bas de la hiérarchie angélique, puis, au sommet, les chérubins et les séraphins, tous mentionnés ailleurs dans la sainte Écriture, nous avons les neuf chœurs admis par les théologiens, à la suite du pseudo-Dionysius et de saint Grégoire le Grand. Comme dans la lettre aux Colossiens, l'apôtre combat ici, quoique d'une manière indirecte, les théories subversives qui attribuaient aux anges une puissance au moins égale à celle du Christ. Bien loin de l'égaliser, ils lui ont tous été soumis par Dieu, quelque nom qu'ils portent, quelle que soit leur dignité : *et omne nomen...* Ces derniers mots sont une formule d'abréviation, qui s'applique non seulement aux esprits célestes, mais à tous les êtres créés en général. Le Christ les dépasse tous. Cf. Phil. II, 9. — *Non solum in hoc..., sed etiam...* C.-à-d., dans le temps et dans l'éternité. Cf. Luc. xvi, 8 et xx, 34; I Cor. I, 20, etc. — *Et omnia subject...* (vers. 22). Emprunt au Ps. viii, 8. Cf. I Cor. xv, 27; Hebr. II, 2. — *Et ipsum dedit* (pour « posuit ») *caput...* Parole admirable, qui n'apparaît qu'en cet endroit, et Col. I, 18; II, 19. « Elle combine l'idée de l'exaltation avec celle de l'union vitale nécessaire à un organisme. Le Christ est le chef de son Église; bien plus, il est pour elle la cause perpétuelle et la source abondante de la vitalité spirituelle. Parce qu'il vit, elle vit aussi. » — *Supra omnem...* Plus fortement dans le grec : sur toutes choses de l'Église. — *Ecclesiam*. Dans le sens que le Sauveur lui-même a donné à ce mot, Matth. xvi, 18 (voyez le commentaire). L'Église du Christ est mentionnée jusqu'à neuf fois dans cette épître, dont elle est en partie l'idée dominante (Ici, puis III, 10, 21, et V, 23, 24, 25, 27, 29, 30). — *Quæ est...* (vers. 23). Paul la caractérise brièvement. Elle est d'abord le corps du Christ (*corpus ipsius*),

23. qui est son corps, et la plénitude de celui qui accomplit toutes choses en tous.

23. quæ est corpus ipsius, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.

CHAPITRE II

1. Et vous, vous étiez morts par vos transgressions et par vos péchés,

2. dans lesquels vous marchiez autrefois selon l'esprit de ce monde, selon le prince de la puissance de l'air, l'esprit qui agit maintenant dans les fils de l'incredulité.

1. Et vos, cum essetis mortui delictis et peccatis vestris,

2. in quibus aliquando ambulastis secundum sæculum mundi hujus, secundum principem potestatis aeris hujus, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentię,

ainsi qu'il résulte de la métaphore qui précède. Cf. I Cor. vi, 15 et xii, 12; Col. ii, 19. Elle est ensuite sa plénitude, son complément : *plenitudo ejus qui...* Ces derniers mots du chap. i sont assez difficiles, et on les a diversement interprétés. L'explication la plus simple consiste à dire qu'ils complètent le sens de « corpus ipsius ». En tant qu'elle est le corps du Christ, l'Église le complète. En effet, il ne pourrait pas être la tête, s'il n'y avait pas de membres pour former un organisme entier; c'est ainsi que l'Église est « sa plénitude ». On ne peut pas plus concevoir le Christ sans l'Église, que l'Église sans le Christ. — Quant à la proposition incidente *qui omnia... adimpletur*, il serait mieux de traiter le participe grec πληρουμένω comme étant à la forme moyenne plutôt qu'au passif, et de traduire : (La plénitude de celui qui) remplit tout en tout (ou tout en tous, suivant quelques auteurs). Nous voyons ainsi, comme il sera dit ailleurs en termes explicites (cf. iv, 10; Col. ii, 10), que le Christ est le principe vital du monde régénéré. Évidemment, il ne peut remplir toutes choses que parce qu'il est Dieu, et qu'il possède tous les attributs, toutes les perfections de la divinité. Ceux qui préfèrent regarder πληρουμένω comme une forme passive traduisent ainsi : (La plénitude de celui) qui est complété en tous, par rapport à toutes choses. Ce qui signifie, comme l'expliquent saint Jérôme, Théophylacte, Estius, etc., que si le Christ communique à l'Église, par là même qu'il en est le chef, « une gloire et une perfection suréminentes », elle contribue elle aussi, en un sens, à la gloire et à la perfection de son chef (Calmet, *h. l.*). Chacun des membres qui la composent, lorsqu'il pratique les différentes vertus chrétiennes, complète donc le Christ. Cf. Col. i, 24.

§ II. — Comment Dieu a formé l'Église.

II, 1-22.

La page qui précède était une sorte de prologue. L'apôtre entre maintenant dans son sujet d'une manière plus complète, et il indique tout

d'abord comment les Éphésiens sont devenus membres de cet auguste corps mystique dont Jésus-Christ est le chef.

1^o Plongés autrefois dans la mort spirituelle par leurs péchés, les chrétiens d'Éphèse ont été vivifiés et régénérés dans le Christ, par la miséricorde divine. II, 1-10.

Il y a dans ces lignes un contraste saisissant, et aussi un exposé dogmatique très net de la théorie favorite de saint Paul, la gratuité entière du salut.

CHAP. II. — 1-3. Triste état moral des Éphésiens avant leur conversion. — *Et vos*. Il faut sous-entendre, d'après les vers. 5 et 6 : Il a vivifié, ou ressuscité. La phrase n'est pas achevée. — *Mortui delictis et...* C.-à-d., morts (spirituellement) par suite de vos transgressions et de vos péchés. Le datif est instrumental. — *In quibus... ambulastis* (vers. 2). Métaphore souvent employée par saint Paul. Cf. Rom. xiii, 13; Col. iii, 7, etc. — *Secundum... secundum...* La vie des pécheurs apparaît à l'apôtre comme dominée par une influence néfaste, opposée à celle de Dieu. Cette influence est double : il y a celle du monde et celle du démon. — L'expression extraordinaire *sæculum mundi hujus* (τὸν αἰῶνα τοῦ κόσμου τούτου) est formée par la réunion de deux mots synonymes, le siècle et le monde. Cf. I Cor. i, 20; II, 6; III, 19, etc. Elle représente l'esprit et les tendances de ce monde, tout entier plongé dans la corruption. — La suivante, *principem potestatis aeris...* est plus surprenante encore; mais sa signification est nettement déterminée, soit par le contexte, soit par divers passages parallèles du Nouveau Testament. Comp. Joan. xii, 3 et xiv, 30, où Jésus-Christ donne à Satan le titre de « chef de ce monde ». Plus bas, dans cette épître même (vi, 12), Paul appelle les esprits mauvais « mundi rectores tenebrarum ». Voyez aussi Col. i, 13. Ces noms proviennent de la puissance très réelle que les démons exercent dans le monde depuis la chute de l'homme. Ce « prince de la puissance... » est donc celui qui commande à d'autres chefs placés sous ses ordres. Allusion à l'organisation hiérar-

3. in quibus et nos omnes aliquando conversati sumus in desideris carnis nostræ, facientes voluntatem carnis et cogitationum ; et eramus natura filii iræ, sicut et ceteri.

4. Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam caritatem suam qua dilexit nos,

5. et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo (cujus gratia estis salvati),

6. et conresuscitavit, et consedere fecit in cælestibus in Christo Jesu,

3. Nous tous aussi nous étions autrefois dans ces *désordres*, et nous vivions selon les convoitises de notre chair, accomplissant la volonté de la chair et de nos pensées ; et nous étions par nature enfants de colère, comme les autres.

4. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie dans le Christ (par la grâce duquel vous avez été sauvés),

6. et avec lui il nous a ressuscités et nous a fait asseoir dans les cieus, en Jésus-Christ,

chique des démons. Quant au substantif *aeris*, on doit le prendre dans sa signification habituelle ; il désigne les régions aériennes, où la théologie juive et la plupart des anciens Pères



Têtes de démons. (Monuments africains.)

localisent en partie les démons, comme le fait observer saint Jérôme. — *Spiritus* est au génitif (τοῦ πνεύματος) et dépend de « principem » : l'esprit mauvais, l'influence spirituelle tout à fait néfaste qui agit dans un sens entièrement opposé aux tendances mises en nous par l'esprit de Dieu. — *In filios diffidentie*. Mieux, d'après le grec : dans les fils (« in filiis »)... La locution est tout hébraïque. Cf. II Reg. vii, 10 ; Prov. xxxi, 5 ; Col. iii, 6 ; I Thess. v, 5 ; II Thess. ii, 3. Les fils de l'incrédulité ne sont autres que les incrédules. Le grec ἀπισθείας peut se traduire aussi par désobéissance. — *In quibus* (vers. 3). Ce pronom retombe, comme au vers. 2, sur les deux substantifs réunis « delictis et peccatis... » du vers. 1^b. — Les mots *et nos*, par opposition à « et vos » de ce même verset 1, qui désignait les païens convertis, représentent les chrétiens issus du judaïsme. — *Conversati sumus*. À l'imparfait dans le grec, « versabamur, » pour exprimer la durée. Juifs et païens étaient donc plongés dans le péché avant l'application des mérites du Christ, comme Paul l'a longuement démontré au début de l'épître aux Romains. — *In desideris carnis*... Convoitises malsaines, qui entraînent facilement l'homme au mal. La chair, c'est ici non seulement le corps, mais la partie inférieure de notre être, par opposition à l'esprit. Voyez

I Cor. iii, 1, et le commentaire. — *Facientes voluntatem*... Triste résultat des désirs de la chair. *Cogitationum* (ἰασιονῶν) est pris en mauvaise part. — *Erasmus natura filii* (ou, d'après une autre leçon : « filii natura ») *iræ*... Parole célèbre dans l'histoire de la théologie. C.-à-d. : par le fait même de notre naissance, nous étions sous le coup de la colère et de la justice rigoureuse de Dieu. Paul ne pouvait pas exprimer plus clairement l'existence du péché originel. Voyez saint Augustin, *contra Pelag.* : de *Retract.*, i, 10, 3, etc. — *Sicut*... *ceteri*. Comme les païens eux-mêmes. Cf. I Thess. iv, 13.

4-10. De quelle manière est venue la régénération. — *Deus autem*... C'est lui seul qui pouvait la produire, et il a fallu pour cela toute sa miséricorde (*dives... in...*) et tout son amour (*propter nimiam...* διὰ τὴν πολλὴν ἀγάπην), tant nous étions indignes de ses grâces. — *Mortui peccatis*. Comme au vers. 1 : morts par suite de nos transgressions. Tel a été le point de départ des opérations merveilleuses de Dieu à notre égard. — Elles sont décrites au moyen de trois verbes composés, d'une grande énergie, qui mettent la vie nouvelle du chrétien en relation intime avec la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le premier, *convivificavit* (συνεζωοποίησε), exprime la pensée d'une manière plus générale. Au lieu de *in Christo*, il faudrait simplement le datif, sans préposition : il nous a fait revivre avec le Christ. A la base de ce langage aussi exact qu'il est beau, se trouve la théorie, chère à saint Paul, de notre union étroite avec le Sauveur. Cf. i, 22 et 23. Puisque nous ne formons avec lui qu'un seul corps dont il est le chef, lui ressuscitant, nous ressuscitons aussi de notre état de mort, et de même nous montons ensuite au ciel avec lui : *conresuscitavit* (συνήγειρε, vers. 6), *consedere fecit* (συνεκάθισεν)... L'emploi du temps passé est très significatif : la rédemption est déjà comme un

7. afin de montrer dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce, par sa bonté envers nous, en Jésus-Christ.

8. Car c'est par la grâce que vous avez été sauvés, au moyen de la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.

9. Ce n'est point par les œuvres, afin que nul ne se glorifie.

10. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ, en vue des bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchions.

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'autrefois, vous païens dans la chair,

7. ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos, in Christo Jesu.

8. Gratiæ enim estis salvati per fidem; et hoc non ex vobis, Dei enim donum est,

9. non ex operibus, ut ne quis gloriatur.

10. Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu, in operibus bonis quæ præparavit Deus, ut in illis ambulemus.

11. Propter quod memores estote, quod aliquando vos gentes in carne, qui

fait accompli; il ne tient qu'à chacun de nous de se l'approprier en mettant à profit le divin appel. — La parenthèse *cujus gratia... salvati* (sans pronom d'après le grec : c'est par grâce que vous avez été sauvés) est insérée dès le vers. 5 par anticipation; elle est développée dans les vers. 8 et 9. — *Ut ostenderet...* (vers. 7). Indication du but pour lequel Dieu a daigné offrir ainsi le salut à l'humanité. Il a voulu manifester *abundantes divitias* (τὸ ὑπερβάλλον πλοῦτος, la richesse extraordinaire) *gratiæ suæ*. De la sorte, comme il a été dit plus haut (1, 6, 12, 14), la rédemption tournera entièrement à la gloire de son auteur. — La locution *in sæculis supervenientibus* (ἐν τοῖς αἰῶσιν τοῖς ἐπερχομένοις) équivaut à « in (sæculo) futuro » de 1, 21. Cf. Marc. x, 30. Nous ne connaissons entièrement que dans l'autre vie les mystères de l'infinie miséricorde du Seigneur. Le pluriel indique les phases sans fin de l'éternité, comme dans la locution analogue « les siècles des siècles ». Cf. I Tim. 1, 17; Jude, 25, etc. — *In bonitate super nos*. Ces mots marquent de nouveau (comp. le vers. 4) le mobile qui a porté Dieu à avoir pitié du monde coupable. — *In Christo Jesu*. Encore la note dominante de tout ce passage. Voyez les vers. 5, 6 et 10. Nous ne pouvons espérer la grâce divine qu'à la condition d'être unis à Jésus-Christ. — *Gratia enim...* Les vers. 8-10 développent la parenthèse insérée à la fin du vers. 5, indiquant le moyen exclusif par lequel nous est arrivé le salut. Remarquez la force du mot *χάρτι*, placé en avant de la phrase. Notre rédemption a été entièrement gratuite; saint Paul affirme ici avec une clarté et une vigueur particulières cette vérité, qu'il croyait urgent de répéter sans cesse. Cf. Rom. iii; Phil. iii, etc. — *Per fidem...* Si la grâce divine est la cause efficiente de la justification, la foi en est la condition absolue du côté de l'homme, la « causa apprehendens ». — *Et hoc...* L'apôtre s'explique davantage encore sur ce point. Le pronom « cela » porte sur toute la proposition qui précède : C'est par la grâce que vous avez été sauvés, au moyen de la foi. — *Non ex vobis*. Le fait est évident, puisque *Dei* (mot

accentué)... *donum est*. — *Non ex operibus* (vers. 9). C'est évident aussi, puisque le salut est accordé à la foi seule. Cf. Rom. iii, 24, 28, etc. — *Ut ne quis...* Sur cette pensée, voyez Rom. iii, 27; I Cor. 1, 29 et iv, 7; Gal. vi, 14; Phil. iii, 3. — *Ipsius enim...* (vers. 10). Paul continue de démontrer que nous n'avons aucune part directe à notre rédemption, laquelle doit être attribuée à Dieu seul. — *Factura* (ποίημα). Comme chrétiens, non moins que comme hommes naturels, nous sommes l'œuvre de Dieu, et les mots qui suivent, *creati* (κτισθέντες) *in Christo...* prouvent que l'écrivain sacré a uniquement en vue cette création nouvelle (καινή κτίσις; cf. II Cor. v, 17), cette régénération qui a fait de nous les membres du Christ. — *In operibus bonis...* D'après le grec : en vue (ἐπί) de bonnes œuvres que le Seigneur a préparées. Avant d'être ainsi régénérés en Jésus-Christ, nous produisons des œuvres mauvaises; une nouvelle nature nous est donnée pour que nous en produisions de bonnes; d'où il suit que nous étions dans une impossibilité complète de mériter le salut par nos propres œuvres.

2° Comment Dieu a réuni, en Jésus-Christ, les païens et les Juifs dans une seule et même Église. II, 11-22.

C'est un autre aspect, admirable aussi, de la formation de l'Église chrétienne. Saint Paul, s'adressant à ceux de ses lecteurs (c'était la grande majorité) qui avaient été païens avant leur conversion, leur fait voir, au moyen d'un second contraste, non moins frappant que le premier, tout ce qu'ils ont gagné à devenir chrétiens, et de quelle manière le Seigneur a rétabli, en instituant l'Église, l'unité primitive du genre humain.

11-12. La situation antérieure des Éphésiens par rapport à Dieu et au Christ. Ce tableau est douloureusement tragique; il est peint de main de maître en quelques traits vigoureux. — *Propter quod* (διότι). Ces mots se rapportent à tout le contenu des vers. 1-10. — *Memores estote*. Appel à leurs souvenirs et à leur expérience, afin de leur faire mesurer la distance qu'ils ont franchie grâce à Dieu, et d'aviver ainsi leur

dicimini præputium, ab ea quæ dicitur circumcisio in carne manu facta ;

12. quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati a conversatione Israel, et hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, et sine Deo in hoc mundo.

13. Nunc autem in Christo Jesu, vos qui aliquando eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi.

14. Ipse enim est pax nostra ; qui fecit

appelés incircconcis par ceux qu'on appelle circoncis, et qui le sont dans la chair par la main des hommes,

12. vous étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances divines, n'ayant pas l'espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde.

13. Mais maintenant, dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang du Christ.

14. Car c'est lui qui est notre paix,

gratuit. Dieu était allé les chercher beaucoup plus loin que les Juifs. Comp. les vers. 13 et 17. — *Aliquando* (nové) : avant l'heureux jour de leur régénération. — *Gentes* : τὰ ἔθνη avec l'article, *haggoim* de l'hébreu ; toutes les nations à part les Juifs. — Les mots *in carne* ne désignent pas un état charnel et misérable, le contraire d'un état spirituel (« in spiritu »). Ils ont ici, comme il ressort de la proposition suivante, le sens de « physiquement » : les Gentils ne portaient pas sur leur chair, comme les Juifs, le signe d'une alliance contractée avec Dieu. — *Qui dicimini...* Allusion à l'appellation de non-circoncis, qui leur était donnée avec un souverain mépris par les Juifs, fiers de leur circoncision (*ab ea quæ...*). — *Circumcisio...* L'abstrait pour le concret : toute la race des circoncis. Il est très probable que l'épithète *manu facta* signifie, dans la pensée de Paul, que la circoncision purement extérieure n'a aucune valeur par elle-même, ainsi qu'il le dit si bien Rom. II, 25 et ss ; néanmoins cette idée est très secondaire ici. Cf. Col. II, 11. — *Quia eratis...* (verset 12). Description de la condition vraiment misérable des païens sous le rapport religieux et moral. — *Sine Christo* : sans aucune relation avec le Messie ; et pourtant c'est à lui que se rattachaient les promesses relatives à la rédemption. Les Juifs possédaient jusqu'à un certain point le Christ par les prophéties, et ils aspiraient ardemment à sa venue et à ses bienfaits. — *Alienati a conversatione...* La Vulgate a pris le substantif *πολιτεία* dans une acception trop générale. Il vaut mieux lui donner en cet endroit la signification plus restreinte, mais plus exacte, de droit de cité (cf. Act. xxii, 28) et surtout de constitution politique. Israël formait un royaume à part ; il avait le grand honneur de vivre sous le régime théocratique, dont les païens étaient exclus. L'expression « alienati » suppose, et à bon droit, qu'ils avaient autrefois appartenu eux-mêmes d'une certaine manière, indirectement, à ce divin empire. — *Hospites* (ἕξωτ). C.-à-d., étrangers. D'après le grec, il ne faut pas de virgule entre les mots *testamentorum* et *promissionis*, mais seulement après ce dernier : Étrangers aux alliances de la promesse. Ce qui revient à dire : Laisés complètement en dehors des alliances réitérées que Dieu avait conclues avec les patriarches, puis avec toute la nation israélite, alliance dont le point princi-

pal et le terme étaient toujours la grande promesse relative au Messie (τῆς ἐπαγγελίας, avec l'article). — *Spem non habentes*. L'expression est très générale. Sans espérance aucune, puisqu'ils n'attendaient pas de rédempteur. La littérature classique des païens commente tristement cette assertion de l'apôtre : l'incertitude religieuse et morale règne partout, nulle part il n'y a de base pour l'espérance. Aussi, « dans l'Hellade, à l'époque d'Alexandre le Grand, était-ce une phrase proverbiale que la meilleure de toutes les choses était de n'être pas né, puis la meilleure après celle-là, de mourir. » — *Sine Deo* (ἄθεοι). La triste nomenclature s'achève par ce « dégré le plus profond de la misère humaine ». Malgré leurs idoles sans nombre, les païens n'avaient ni l'idée, ni la connaissance du vrai Dieu. Cf. Rom. I, 19 ; Gal. iv, 8 ; I Thess. iv, 5, etc. — *In hoc mundo*. Ce simple trait dit beaucoup : dans ce monde de l'humanité déchue, du péché, de l'angoisse, ils étaient sans Dieu, sans Christ, sans espérance. Rien ne pouvait donc les préserver, les fortifier, les consoler.

13-18. La situation nouvelle des Éphésiens issus du paganisme. — *Nunc autem* : maintenant que la rédemption est un fait accompli. Le contraste commence. Cette autre description est aussi lumineuse que la précédente était sombre. — *In Christo Jesu*. Non plus « sine Christo », mais dans une union vivante avec le Messie rédempteur. — *Vos qui...* *longe*, *facti...* *prope*. Ces mots correspondent à « alienati... et hospites... » du vers. 12. Les deux adverbies marquent, d'une part, l'éloignement où les païens étaient du vrai royaume de Dieu, et de l'autre, leur incorporation dans ce royaume, dans l'Église chrétienne. — *In sanguine...* Le sang précieux du Christ a été comme l'instrument par lequel a été opérée cette merveille, car il est le sang de l'alliance, répandu pour la rémission des péchés. Cf. Matth. xxvi, 28. — *Ipse enim...* (vers. 14). Il appartient, continue l'apôtre, directement au rôle du Christ de rapprocher et de réconcilier, puisqu'il est personnellement la paix. Cette pensée va être exprimée en termes plus précis. — *Qui fecit* (c.-à-d., « quippe qui fecit ») *utraque...* Le grec emploie également le neutre, τὰ ἀμφοτέρω : les deux choses, les deux systèmes religieux qui existaient avant le christianisme : le judaïsme et le paganisme. Ces choses disjointes, ou plutôt opposées formellement l'une à l'autre, Jésus les

qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; il a renversé le mur de séparation, l'inimitié, dans sa chair ;

15. il a aboli la loi des ordonnances avec ses prescriptions, afin de former en lui-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau, en faisant la paix,

16. et de les réconcilier tous deux dans un seul corps, avec Dieu, par la croix, en détruisant en lui-même leur inimitié.

17. Et il est venu annoncer la paix,

utraque unum, et medium parietem maceriat solvens, inimicitias in carne sua ;

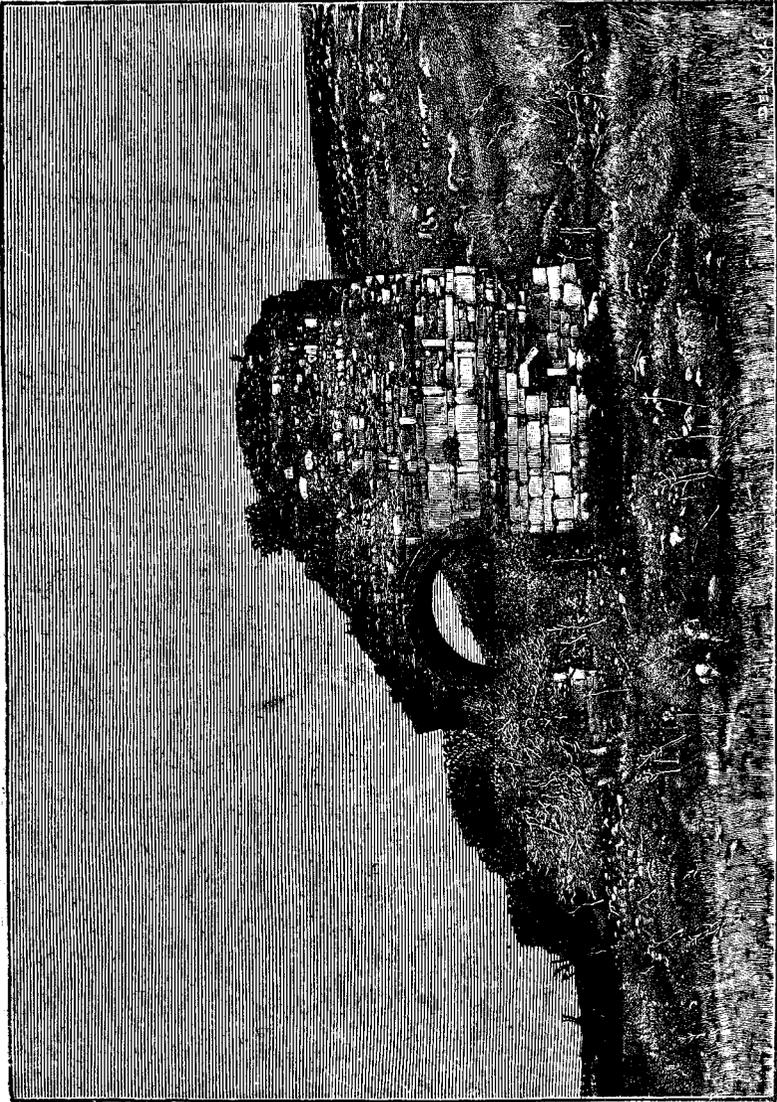
15. legem mandatorum decretis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem,

16. et reconciliat ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso.

17. Et veniens evangelizavit pacem

a réunies ensemble de manière à n'en faire qu'une seule (*unum*), mais d'une beauté singulière, « comme si, dit saint Jean Chrysostome, quelqu'un faisait fondre une statue d'argent (le judaïsme) et une statue de plomb (le paganisme), et qu'il sortit de ce mélange une statue d'or (l'Église). » — Paul va nous faire connaître tout à la fois l'obstacle qui séparait les deux parties de l'humanité en deux camps hostiles, et la manière dont le Christ l'a renversé. L'obstacle est d'abord désigné par une métaphore : *medium parietem maceriat*. Dans le grec : τὸ μεσότοιχον (expression très rare) τοῦ φράγματος, le mur intermédiaire de la haie. C.-à-d. : le mur intermédiaire qui consistait dans la haie ; ou bien : le mur... appartenant à (surajouté à) la haie. Ce mur infranchissable, c'était la loi mosaïque, réellement placée par Dieu tout autour d'Israël comme une haie destinée à l'isoler pour un temps des autres peuples. Cf. Is. v, 2. Jésus l'a renversé (*solvens*) en abrogeant les prescriptions légales. Il est probable que cette image a été suggérée à saint Paul par le petit mur qui séparait, dans l'enceinte du temple de Jérusalem, la cour des païens de la cour d'Israël, où il leur était interdit sous peine de mort de pénétrer. Voyez Act. xxi, 28 et le commentaire (*Att. arch.*, pl. xviii, fig. 2 ; pl. xcix, fig. 1 et 2). — D'après la ponctuation de la Vulgate, le substantif *inimicitias* sert d'apposition à « parietem », et représente la haine séculaire qui existait entre les Juifs et les païens. On peut aussi le rattacher à « legem » du vers. 15 ; ce qui donne un sens tout semblable. Il est moins bien de lui faire désigner l'inimitié soit des Juifs, soit des païens, à l'égard de Dieu ; cette idée ne viendra qu'un peu plus bas (cf. vers. 16*). — La locution *in carne sua* équivaut à « in sanguine Christi » du vers. 15^b. C'est la chair innocente du Christ rédempteur qui a payé le prix de cette réconciliation des deux races ennemies. — Le vers. 15 nous apprend d'une manière plus explicite comment le Christ a renversé le mur qui divisait l'humanité. Ce mur n'était autre que la loi ; Jésus a annulé (κατάργησας, *evacuans*) celle-ci, et le mur est tombé. — La loi mosaïque reçoit un nom significatif : *legem mandatorum*. En effet, par sa nature même, elle consistait en préceptes très nombreux, qui saisissaient à tout instant et dans toutes les directions ceux qui lui étaient sou-

mis. — *Decretis*. Plutôt : « in decretis » (ἐν δόγμασιν). Jésus-Christ a abrogé cette loi dans ses décrets multiples, par conséquent dans sa teneur même, dans sa totalité. Il est moins bien de traduire : (annulant la loi) par ses propres décrets ; comme si l'apôtre eût voulu dire que le Christ a substitué les préceptes évangéliques à ceux de la religion juive. — *Ut duos...* Au vers. 14, le neutre « utraque » marquait les deux systèmes opposés ; le masculin désigne des personnes concrètes. — *Condat* (κρίσθη). C'est d'une création toute nouvelle qu'il s'agissait. Cf. II Cor. v, 17. — *In semetipso* : car Jésus-Christ est personnellement le principe et la base de l'unité qu'il a établie entre les Juifs et les Gentils. — *In unum novum...* L'organisme grandiose de l'Église est de nouveau comparé à une personne unique. Cf. i, 23 ; iv, 24, etc. De même que tous les hommes n'en forment pour ainsi dire qu'un seul en Adam, de même les chrétiens n'en forment qu'un aussi dans le Christ. Cet homme unique est nouveau, car il n'est ni Juif ni Gentil ; il a reçu une nature toute différente de celle qu'il avait auparavant. — *Faciens pacem*. Heureux résultat de l'unité. — *Et reconciliat... Deo* (vers. 16). Le Sauveur ne s'est pas contenté de réconcilier entre eux les païens et les Juifs ; il a aussi réconcilié avec Dieu lui-même ces deux groupes de l'humanité (*ambos*), qui vivaient en guerre avec lui, comme il a été dit ci-dessus (cf. vers. 1 et ss.). — *Per crucem*. L'idée du sacrifice propitiatoire du Christ revient pour la troisième fois à quelques lignes d'intervalle. Comp. les vers. 13 (« in sanguine... ») et 14 (« in carne sua »). — *In uno corpore*. Non pas le corps de Jésus attaché à la croix ; mais le corps de l'unique nouvel homme. — *Interficiens...* L'expression est très bien choisie, puisque c'est par sa propre mort que le Christ a mis fin à l'inimitié en question. — *In semetipso*. « Sur elle », d'après le grec : sur la croix. — *Et veniens...* (vers. 17). Après avoir indiqué la manière dont Jésus-Christ a assuré la paix entre les hommes, saint Paul montre comment il l'a annoncée. Nous sommes ainsi ramenés légèrement en arrière au point de vue chronologique, puisque nous passons de la mort de Notre-Seigneur à sa prédication. Il est vrai que le verbe *evangelizavit* se rapporte aussi à la prédication des apôtres, les délégués du Christ. — *Qui longe... qui prop...* Les païens et



Ruines de la porte dite de Lysimaque, à Ephèse.

à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient près ;

18. car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres dans un même Esprit auprès du Père.

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers et des gens du dehors ; mais vous êtes concitoyens des saints, et membres de la famille de Dieu,

20. puisque vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre angulaire.

21. En lui, tout l'édifice, bien coor-

vobis qui longe fuistis, et pacem iis qui prope ;

18. quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem.

19. Ergo jam non estis hospites et advenæ ; sed estis cives sanctorum et domestici Dei,

20. superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide, Christo Jesu ;

21. in quo omnis ædificatio constructa

les Israélites. Voyez le vers. 13. La répétition de *pacem* est d'un bel effet. — *Quoniam per...* (vers. 18). Preuve de l'assertion qui précède : puisque tous les hommes sans exception sont unis auprès du Père dans un même Esprit, il suit de là qu'ils ont tous reçu par l'intermédiaire de Jésus la même bonne nouvelle de leur réconciliation avec Dieu. — *Ambo* : à un masculin, comme dans les vers. 15 et 16. — *Accessum*. Le substantif grec *προσαγωγή* désigne à proprement parler une introduction ; ce n'est pas de nous-mêmes que nous pouvons arriver jusqu'auprès du Père. — *In uno Spiritu*. Cet esprit unique qui anime désormais les deux portions autrefois séparées de l'humanité n'est autre que l'Esprit-Saint. — *Ad Patrem*. Non pas seulement vers Dieu, mais vers un Dieu qui est notre Père en même temps que celui de notre Rédempteur. Cf. Joan. xx, 17. Révélation d'une douceur incomparable.

19-22. Le nouvel état de choses. — *Ergo* (ἄρα οὖν, formule chère à l'apôtre)... S'adressant directement aux chrétiens issus du paganisme, Paul leur énumère joyeusement les privilèges que leur a procurés leur conversion. — *Jam non...* : comme c'était le cas autrefois. Comp. le vers. 12. — *Hospites et advenæ*, ξένοι καὶ πάροικοι. Un ξένος est un étranger d'une manière générale ; un πάροικος est un étranger qui réside dans une contrée sans y avoir droit de cité. Les deux expressions se complètent l'une l'autre : Vous n'êtes plus étrangers à aucun titre. — *Sed...* cives. Dans le grec : συμπολιταί, « concives », concitoyens. — *Sanctorum*. Les saints dans le sens le plus large de l'expression : « tous les membres du corps mystique du Christ. » Ce nom ne s'applique donc pas directement aux anges, ni aux saints de l'Ancien Testament. — *Et domestici Dei*, οἰκεῖοι τοῦ Θεοῦ : faisant partie de la maison, de la famille de Dieu. Comp. I Tim. iii, 15, où l'Église est appelée « domus Dei ». Voyez aussi Hebr. x, 20 ; I Petr. iv, 17. Quelle distance entre l'état ancien des Éphésiens et leur situation nouvelle ! — *Superædificati...* (vers. 20). La métaphore change tout à coup : les familiers de Dieu deviennent des pierres vivantes, insérées dans le majestueux édifice qui est l'Église. Sur cette image, voyez I Cor. iii, 9-10 ; I Petr. ii,

4-8 ; Judæ, 20. — *Super fundamentum apostolorum...* Deux interprétations sont possibles : Sur le fondement posé par les apôtres... ; sur le fondement qui consiste dans les apôtres. Les exégètes se partagent entre elles. La seconde (saint Jean Chrys., etc.) nous paraît plus conforme au contexte, qui fait du Christ la pierre angulaire de l'édifice mystique. Sans doute, Jésus est appelé lui-même ailleurs le fondement réel et principal de son Église (cf. I Cor. iii, 11) ; mais les apôtres peuvent l'être aussi d'une manière secondaire, comme il a été le premier à l'affirmer dans une circonstance solennelle (Matth. xvi, 18 ; voyez aussi Apoc. xxi, 14). — *Et prophetarum*. Cette mention crée un autre petit problème : saint Paul a-t-il eu en vue les prophètes de l'Ancien Testament, ou seulement ceux du Nouveau, dont il est question au livre des Actes (xiii, 1 ; xv, 22) et ailleurs (I Cor. xii, 10, 29 ; xiii, 2, etc.) ? Il est certain que les anciens prophètes sont souvent cités dans le Nouveau Testament comme formant, par leurs révélations, la base de la foi chrétienne (cf. Luc. xxiv, 25 ; Act. iii, 18 et ss. ; x, 43 ; Rom. xvi, 26, etc.). Néanmoins, il semble que si l'auteur de l'épître avait pensé à eux, il aurait renversé l'ordre des mots, et dit : Sur le fondement des prophètes et des apôtres. D'autre part, comme il parle quelques lignes plus bas, à deux reprises (cf. iii, 5 et iv, 11), des prophètes chrétiens à côté des apôtres, il est difficile qu'il ne les ait pas eus en vue ici également. Il s'agit des principaux d'entre eux, qui, comme Silas (cf. Act. xv, 32), remplissaient des fonctions analogues à celles des apôtres, ou qui recevaient des révélations importantes. — *Summo angulari lapide*. Il n'y a qu'un mot dans le grec : ἀπογωνιαίου. Comp. I Petr. ii, 6, où il est employé dans le même sens, et voyez Matth. xxi, 42, où Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même se compare, d'après le Ps. cxvii, 22, à une pierre angulaire qui soutient tout l'édifice de la nouvelle théocratie. — *In quo* (vers. 21) : « in quo lapide », puisque les mots suivants continuent l'allégorie de l'édifice. — *Omnis... constructio* (c.-à-d. la construction tout entière)... *crescit*. L'édifice n'est donc pas encore achevé ; il ne le sera en réalité qu'à la fin des temps, puisque chaque fidèle est une pierre vivante qui y trouve

crescit in templum sanctum in Domino ;

22. in quo et vos coedificamini in habitaculum Dei in Spiritu.

donné, grandit pour être un temple saint dans le Seigneur.

22. En lui, vous aussi, vous entrez dans sa structure, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit-Saint.

CHAPITRE III

1. Hujus rei gratia, ego Paulus, vinc-tus Christi Jesu, pro vobis gentibus,

2. si tamen audistis dispensationem gratiæ Dei, quæ data est mihi in vobis ;

1. A cause de cela, moi Paul, prisonnier du Christ Jésus pour vous, les Gentils... ;

2. si toutefois vous avez appris quelle est la dispensation de la grâce de Dieu qui m'a été donnée pour vous.

sa place à son heure. — *Constructa*. Le grec συναρμολογουμένη est très expressif. Nous le retrouverons plus bas, IV, 16. Il signifie : bien adaptée ensemble, de manière à former quelque chose de compact et de solide. — *In templum sanctum*. Plutôt : en un sanctuaire saint ; car le grec a *ναός* et non *ἱερόν*. — *In Domino*. C.-à-d. en Jésus-Christ, le lien par lequel tous les matériaux du temple sont unis et comme soudés entre eux. — *In quo* (vers. 22). Comme au verset 21. La pensée, qui était générale dans ce verset, devient très particulière ici : *et vos coedificamini*... Les Éphésiens à leur tour sont insérés comme matériaux dans l'édifice sacré. Honneur immense, dès là qu'il doit servir d'habitation permanente à Dieu lui-même (*in habitaculum*... ; le mot grec κατοικητήριον n'apparaît qu'ici et Apoc. XVIII, 2, dans le Nouveau Testament). — *In Spiritu* : par l'action immédiate de l'Esprit-Saint. En effet, c'est lui qui sanctifie chacune des pierres du temple vivant et qui les rend dignes d'en faire partie.

§ III. — Rôle personnel de saint Paul par rapport à l'Église du Christ. III, 1-21.

Ce qu'il vient de dire du salut offert si généralement par Dieu à tous les hommes, ne pouvait manquer de lui rappeler la grande part qu'il avait prise à la prédication de l'évangile, et il expose cette part avec un saint mélange de fierté et d'humilité.

1^o Paul a une autorité spéciale pour parler de la manière merveilleuse dont l'Église a été fondée. III, 1-13.

CHAP. III. — 1-7. Comment Dieu a daigné lui révéler le mystère de la portion qu'il réservait aux païens dans la dispensation de ses grâces. — *Hujus rei gratia*. La phrase qui commence ici demeure suspendue. A la description grandiose qu'il vient de tracer, l'apôtre voulait joindre une prière pour qu'elle trouvât une parfaite réalisation chez les chrétiens d'Éphèse ; mais, à peine a-t-il pris dans ce premier verset la posture d'un suppliant, qu'il se laisse entraîner par

d'autres idées. Il ne reprendra qu'au vers. 14 la pensée qu'il se proposait d'exprimer ici-même. Toutefois, cette sorte de digression ne nous écarte pas en réalité du thème de l'auteur, car les pensées qu'elle renferme sont du même ordre que celles qui nous ont été présentées depuis le début de l'épître. — *Ego Paulus*. Le pronom est très accentué. Cf. II Cor. X, 1 ; Gal. V, 2 ; Col. I, 23 ; Philém. 19. — *Vinctus Christi*... Ailleurs aussi l'apôtre prend ce beau titre, qui fait allusion, d'un côté, à son emprisonnement, et, de l'autre, au fait que, dans quelque situation qu'il se trouvât, il était la propriété du Christ. Cf. Philém. 1 et 9 ; II Tim. I, 8. — *Pro vobis*... C'est pour avoir hautement affirmé les droits spirituels des païens que Paul avait été, quatre ans plus tôt, arrêté à Jérusalem. Cf. Act. XXI, 28 ; XXII, 22. — *Si tamen audistis*... (vers. 2). C'est ici que s'ouvre la digression. Les premiers mots paraissent « dé-cisifs » aux commentateurs qui croient que cette épître n'a pas été composée directement pour les Éphésiens (Introd., p. 324, 3^o). Cette assertion nous semble fort exagérée. En effet, ce que l'on connaissait à Éphèse au sujet de saint Paul pouvait difficilement être ignoré dans les autres chrétiens de la province d'Asie. Cf. Act. XIX, 10, 26. La difficulté demeurerait donc la même dans l'hypothèse d'une lettre encyclique destinée à ces Églises. La mission spéciale de Paul à l'égard des Gentils était une chose connue de tous, lorsqu'il écrivait ce verset. C'est donc par une simple figure de rhétorique qu'il mentionne, sous une forme hypothétique, un fait au sujet duquel il ne pouvait pas exister le moindre doute. La particule εἴς, « supposé que », est employée dans cette même épître, IV, 21, pour marquer une chose entièrement certaine. — *Dispensationem* : τὴν οἰκονομίαν, l'office d'intendant. Métaphore par laquelle les ministres de Dieu sont comparés à des économes, à des dispensateurs de ses mystères et de ses grâces. Cf. I Cor. IV, 1-2 ; IX, 17 ; Col. I, 25. — *Gratus* est au génitif de l'objet : l'administration qui concerne la grâce de Dieu. — L'incidente *quæ data est*... se rapporte plutôt

3. C'est par révélation que ce mystère m'a été manifesté, comme je l'ai écrit ci-dessus en peu de mots.

4. Par où vous pouvez, en les lisant, comprendre *quelle est* l'intelligence que j'ai du mystère du Christ ;

5. *mystère* qui, dans les autres générations, n'a pas été connu des enfants des hommes, comme il a été révélé maintenant par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes :

6. à *savoir*, que les Gentils sont cohéritiers, et membres du même corps, et qu'ils participent à la même promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'évangile,

3. quoniam secundum revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut supra scripsi in brevi ;

4. prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi,

5. quod aliis generationibus non est agnitus filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis apostolis ejus et prophetis in Spiritu :

6. gentes esse coheredes, et concorporales, et participes promissionis ejus in Christo Jesu per evangelium,

à cette grâce même qu'au rôle de dispensateur. — *In vobis*. D'après le grec : « in vos », pour vous. — *Quoniam secundum*... (vers. 3). Preuve que Paul a reçu de Dieu une grâce particulière en faveur des Gentils. Sur la révélation à laquelle il fait allusion, voyez Act. xxvi, 17-18; Gal. i, 11. — *Sacramentum*. Le mystère, dit le grec (τὸ μυστήριον). Voyez i, 9 et les notes. Le vers. 6 en explique la nature spéciale. — *Supra scripsi*.

L'allusion porte sur les versets 11 et ss. du chap. ii. — *Prout potestis*... (vers. 4). Le grec signifie : D'après quoi (c.-à-d., d'après lesquels passages antérieurs de ma lettre) vous pouvez comprendre... — *Prudentiam meam*. Plutôt : mon intelligence. Le mystère du Christ, c'est encore, d'après le contexte et d'après Col. iv, 3, le fait de l'appel des païens à la foi et au salut. Paul, en vertu même des révélations exceptionnelles qu'il avait reçues sur ce point, en avait une intelligence tout à fait claire. — *La formule aliis generationibus* (vers. 5) revient à celle-ci : en d'autres âges. C.-à-d., durant les siècles antérieurs à l'évangile. — *Filiis hominum* est une expression fréquente dans l'Ancien Testa-

ment, pour désigner simplement les hommes en général. Avant la venue du Christ, son « mystère » était entièrement inconnu des païens ; les Juifs, qui auraient pu le comprendre en partie d'après les prophètes (cf. Act. xiii, 47; Rom. xv, 8-12), en rejetaient jusqu'à la notion même. D'ailleurs, en ajoutant *sicuti nunc*..., l'apôtre suggère qu'un certain genre de révélation avait eu lieu sur ce point. — *Sanctis apostolis*... et... L'épithète retombe sur les deux substantifs simultanément. Elle relève l'autorité du double témoignage. Sur les prophètes, voyez ii, 20 et le commentaire. —

In Spiritu. Dans l'Esprit-Saint, par l'Esprit-Saint. Ces mots doivent être rattachés au verbe *revelatum est*. — *Gentes esse*... (vers. 6). Voici enfin le contenu du mystère. Il est énoncé en termes très solennels. — *Coheredes, concorporales, participes*. Ces épithètes accumulées, dans la composition desquelles entre la préposition « cum » (σύν), appuient avec insistance sur les droits, égaux à ceux des Juifs, que les



ECCLESIA EX CIRCUMCISIONE



ECCLESIA EX GENTIBUS

L'Église issue du judaïsme et l'Église issue du paganisme représentées symboliquement. (Mosaïque de Sainte-Sabine.)

Gentils possédaient par rapport à la rédemption messianique : les païens étaient les cohéritiers d'Israël en ce qui concerne le ciel, ils ne formaient avec eux qu'un seul corps mystique (cf. ii, 15-16), et comme eux ils participaient désormais à la promesse du salut (cf. ii, 12). Le pronom *ejus* manque dans le grec. — *In Christo Jesu*. Ces mots et les suivants, *per evangelium*, se rapportent aux trois adjectifs. Ce n'est qu'en adhérant étroitement au Christ et en croyant à l'évangile, que les païens peuvent jouir de leurs nobles droits. Comp. I Cor. iv, 15, etc. — *Cujus*... *mint*-

7. *cujus factus sum minister, secundum donum gratiæ Dei, quæ data est mihi secundum operationem virtutis ejus.*

8. *Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi,*

9. *et illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo, qui omnia creavit,*

10. *ut innotescat principatibus et po-*

7. *dont je suis devenu le ministre, suivant le don de la grâce de Dieu, qui m'a été accordée par l'efficacité de sa puissance.*

8. *A moi, le plus petit de tous les saints, a été accordée cette grâce d'annoncer parmi les Gentils les richesses incalculables du Christ,*

9. *et de mettre en lumière devant tous quelle est l'économie du mystère caché dès l'origine des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses ;*

10. *afin que les principautés et les*

ster (vers. 7). Paul revient sur son rôle personnel par rapport à l'évangile : il a eu l'insigne honneur d'en devenir le ministre, le serviteur (διάκονος). — Les mots *donum gratiæ Dei* équivalent à « dispensationem gratiæ Dei » du vers. 2, et ce ministère glorieux fut confié à l'apôtre *secundum operationem* (ἐνεργειαν) *virtutis*... Paul reconnaît donc tout ensemble dans sa mission un grand don céleste, et une force divine qui le soutenait et l'excitait sans cesse.

8-13. Non seulement Dieu lui a confié son secret relatif aux païens, mais il l'a chargé de le réaliser et d'accomplir cette œuvre admirable de sagesse et de bonté. — *Mihi omnium*... L'apôtre fait ici une courte pause. La sublimité de sa tâche lui rappelle son indignité personnelle, et il fait un acte de profonde humilité avant de décrire à nouveau les merveilles que le Seigneur avait opérées par lui. Cf. I Cor. xv, 9 ; I Tim. I, 15-16. — *Minimo*. Le mot grec ἐλαχιστοτέρω ne se retrouve nulle part ailleurs. Il a une force particulière, car c'est un superlatif mis au comparatif : plus petit que le plus petit. *Sanctorum* est pris substantivement, et désigne comme d'ordinaire les chrétiens. — *Gratia hæc*. La fin du vers. 8 et le vers. 9 nous disent en quel elle consistait. — Le substantif *gentibus* est mis en avant, comme portant l'idée principale. — *Investigabiles divitias*. Au singulier dans le grec : la richesse... Il faudrait « *investigabiles* » pour traduire exactement l'adjectif ἀνεξιχνίαστον (qui n'est employé que par saint Paul dans le Nouveau Testament, ici et Rom. xi, 33). A la lettre : dont on ne peut trouver les traces ; par conséquent, incompréhensible. L'évangile est admirablement résumé dans cette simple parole : la richesse infinie du Christ. « Tout est centralisé dans le Christ, » et de lui s'échappent des bénédictions sans nombre pour le monde entier. — *Et illuminare*... (verset 9). Quelques anciens manuscrits omettent à tort πάντα ; (*omnes*), qui est suffisamment accrédité. L'évangile a mis en pleine lumière des vérités qui étaient auparavant cachées ; telle est celle de l'appel de tous les hommes au salut, dont il est ici question. — *Quæ sit dispensatio*. Comme plus haut, vers. 2 (voyez les notes) ; avec cette différence que, précédemment, Paul parlait de sa propre charge de dispensateur, tandis qu'il a maintenant en vue, d'une manière tout objec-

tive, le nouvel ordre de choses que Dieu venait d'établir. Cette nouvelle économie consistait dans l'offre du salut faite indistinctement à tous. — *Sacramenti* : c.-à-d., du mystère. La formule *a sæculis* (ἀπὸ τῶν αἰώνων ; cf. Col. I, 26) signifie : depuis le commencement des âges, ou du temps. Dieu avait donc bien gardé son secret durant le cours des siècles, jusqu'à l'avènement du Messie. C'est en lui-même (*in Deo*) qu'il avait caché « ce grand trésor de bénédictions inconnues. » — *Qui omnia creavit*. Quelques manuscrits ajoutent : par Jésus-Christ. Ce n'est probablement qu'une glose. On s'est demandé ce que vient faire ici cette mention de la création. Mais les deux concepts de la création et de la rédemption sont souvent associés dans la Bible. De plus, dans ce passage, l'apôtre veut montrer que Dieu, étant le Créateur et le Maître de toutes choses, avait le droit de cacher et de révéler son secret selon son bon plaisir. — *Ut innotescat* (vers. 10). Dans le grec : Afin que soit connue maintenant. Cet adverbie est très accentué ; il désigne l'époque de l'évangile, par opposition aux siècles antérieurs. La conjonction ἵνα (« ut ») marque comme d'ordinaire une intention ; toutefois, on ne doit pas la rattacher à « data est » du vers. 8, mais seulement aux mots « absconditi a sæculis » du vers. 9. Le mystère avait été caché auparavant, afin que la sagesse de Dieu se manifestât maintenant dans toute sa plénitude. — *Principatibus et potentatibus*. Ces noms représentent de nouveau tout le monde des anges. Voyez I, 21 et le commentaire. La pensée est vraiment sublime. Les esprits célestes contemplant avec un intérêt très vif le plan de la rédemption. Cf. I Petr. I, 12. Chaque détail de son exécution leur révèle quelque chose ; car, quoique de beaucoup supérieure à la nôtre, leur intelligence est bornée. Dieu ne leur manifeste pas à l'avance toutes ses œuvres de bonté à l'égard de l'homme ; ils les apprennent du moins par leur réalisation. C'est ainsi qu'ils ont été singulièrement instruits *per ecclesiam*, par la fondation de cette Église, composée de toutes les races humaines, qui devait être pour nous une arche de salut, et dans laquelle la sagesse des desseins de Dieu éclate avec tant de force. — *Multiformis*. L'adjectif composé πολυμορφικός n'apparaît qu'en cet endroit du Nouveau Testament. Une sagesse « aux

puissances, dans les cieux, connaissent par l'Église la sagesse infiniment variée de Dieu

11. selon le dessein éternel qu'il a formé en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

12. en qui nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance, par la foi en lui.

13. C'est pourquoi je vous demande de ne pas perdre courage, à cause de mes tribulations pour vous, car elles sont votre gloire.

14. A cause de cela je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ,

testatibus in caelestibus per ecclesiam multiformis sapientia Dei,

11. secundum praefinitionem saeculorum, quam fecit in Christo Jesu Domino nostro,

12. in quo habemus fiduciam, et accessum in confidentia per fidem ejus.

13. Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis, quae est gloria vestra.

14. Hujus rei gratia flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi,

faces multiples » et jamais à bout de moyens était nécessaire pour résoudre le problème très complexe de la rédemption, qui mettait pour ainsi dire en lutte la justice, la sainteté et la bonté de Dieu. — *Secundum praefinitionem...* (vers. 11). C.-à-d. : en conformité avec le plan des âges. Ces mots dépendent du verbe « innotescat ». En jetant les yeux sur l'Église du Christ, les anges voient en elle le résultat final du dessein de Dieu en ce qui concernait le salut des hommes. C'était le plan des âges : ce qui signifie, suivant les uns, un projet éternel ; mieux peut-être, suivant les autres, un dessein qui a subsisté à travers les longues périodes de l'histoire (la période patriarcale, celle de Moïse, celle des prophètes, etc.), jusqu'à ce qu'arrivât le jour où il devait être accompli. — *Quam fecit*. Non pas : (Le plan) qu'il a exécuté ; mais : qu'il a formé. — *In Christo...* C'est en lui, comme Verbe éternel, que l'idée de la rédemption a été conçue par le Père ; c'est en lui, devenu le Jésus historique, Jésus notre Seigneur (*Jesu Domino...*), qu'elle a trouvé son accomplissement. — *In quo habemus...* (vers. 12). Le temps présent est à noter : Nous avons ; la rédemption a eu lieu en Jésus-Christ, et les anges peuvent admirer avec quelle sainte hardiesse (*audaciam* ; *παρρησιάν*, le droit de tout dire) et quelle confiance filiale les chrétiens peuvent s'approcher de Dieu (*accessum* ; dans le grec : introduction ; notes de II, 18). — *In confidentia*. Voyez en quel beau langage cette confiance est exprimée dans l'ép. aux Rom., VIII, 38-39. — *Per fidem ejus*. C.-à-d. : par notre foi en lui (Jésus-Christ). Condition essentielle. Cf. II, 8, etc. — *Propter quod* (vers. 13) : par suite des faits signalés dans les vers. 8-12. — *Peto* (αἰτούμαι). Demande adressée aux Éphésiens eux-mêmes, et non pas à Dieu. — *Ne deficiatis*. Le grec est légèrement ambigu (μη ἐγκακείν, à l'infinifit : « non deficere »), et peut recevoir deux interprétations différentes : Je demande que vous ne perdiez pas courage ; ou : Je demande de ne pas perdre courage. Mais la suite du verset montre que la Vulgate (comme le syriaque, Théodore, saint Jérôme et la plupart des commentateurs) a adopté la meilleure tra-

duction. L'apôtre ne craint pas pour lui-même ; mais il redoute, dans sa généreuse tendresse, que ses amis d'Éphèse ne s'affligent outre mesure des souffrances qu'il endurait durant sa longue captivité. — *Pro vobis* : puisqu'il était persécuté en tant qu'apôtre des Gentils. Voyez le vers. 2 et le commentaire. — *Quae... gloria...* Les épreuves des apôtres sont, en effet, une gloire et un puissant encouragement pour les fidèles. La construction *quae est*, pour « quae sunt », a été calquée sur le grec, où le singulier (ἡτις) est employé au lieu du pluriel en vertu de l'attraction.

2° Paul implore le Seigneur de donner aux Éphésiens les grâces qui font le chrétien parfait. III, 14-21.

14-19. Ardent prière de l'apôtre. — *Hujus rei gratia*. Ces mots, qui représentent la pensée du vers. 1, font allusion au contenu de la seconde partie du chap. II. — *Flecto genua...* L'attitude d'une prière particulièrement fervente.



Personne priant à genoux, au milieu d'autres adorateurs qui sont debout. (Peinture antique.)

Cf. III Reg. VIII, 54 ; Dan. VI, 10 ; Luc. XXII, 41 ; Act. VII, 60 ; XX, 36 ; XXI, 5. — *Ad Patrem*. Les mots *Domini...* *Jesu Christi* ne sont probablement pas authentiques, comme le faisait déjà remarquer saint Jérôme. Ils sont omis par les plus anciens manuscrits grecs. C'est à Dieu, en tant qu'il est le Père de toutes les créatures ral-

15. ex quo omnis paternitas in cælis et in terra nominatur :

16. ut det vobis, secundum divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per Spiritum ejus in interiorem hominem ;

17. Christum habitare per fidem in cordibus vestris, in caritate radicati et fundati,

18. ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quæ sit latitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum ;

19. scire etiam supereminentem scientiæ caritatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.

15. duquel toute famille dans les cieux et sur la terre tire son nom,

16. pour qu'il vous donne, selon les richesses de sa gloire, d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur ;

17. qu'il fasse que le Christ habite par la foi dans vos cœurs, afin qu'étant enracinés et fondés dans la charité,

18. vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur, et la longueur, et la hauteur, et la profondeur,

19. et connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance, de sorte que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu.

sonnables, que le suppliant s'adresse. — *Ex quo omnis paternitas* (vers. 15). Le mot grec *πατρία*, qui joue avec *πατέρας*, père, ne désigne jamais la paternité; mais il a la signification de race, tribu, famille. Il faut donc traduire : D'après lequel toute famille est nommée... Les familles du ciel (*in cælis*), ce sont les anges; celles de la terre (*in terra*), ce sont les différentes nations, avec « la division fondamentale » en Juifs et en païens. L'apôtre relève de nouveau par ce trait l'unité parfaite de l'Église, qui ne forme en Dieu qu'une grande famille unique. — *Ut det...* C'est l'objet de la prière de Paul (vers. 16-17) : en premier lieu, l'affermissement de l'homme intérieur; puis la présence perpétuelle et intime du Christ dans le cœur des fidèles. — *Secundum divitias gloriæ...* Cf. I, 18; Rom. IX, 23. C.-à-d., comme peut le faire celui qui possède toutes les ressources de la nature divine et d'une gloire éternelle. — *Virtute corroborari*. Deux expressions qui se complètent l'une l'autre : « ut virtute seu fortitudine ab eo accepta corroboremini » (Estius). — *Per Spiritum ejus*. L'Esprit-Saint joue un grand rôle dans la vie spirituelle du chrétien, et saint Paul le met volontiers en relief, spécialement dans cette épître. Voyez aussi Rom. VIII, 9, etc. — *In (sic)*, de manière à produire) *interiorem hominem*. Sur cette expression, voyez Rom. VII, 22 et les notes; II Cor. IV, 16. Elle désigne en fait l'esprit humain régénéré. — *Christum habitare...* (vers. 17). Le verbe *κατοικῆσαι* marque une habitation permanente. Le Christ habitait déjà depuis longtemps dans le cœur des fidèles d'Éphèse; mais sa présence peut toujours devenir plus complète et plus personnelle. — *Per fidem*. La condition « sine qua non » est répétée sans cesse : par une adhésion ferme, entière, à toutes les vérités révélées. — Mais l'amour, l'apôtre le redit perpétuellement aussi, doit être associé à la foi : *in caritate...* Les participes *radicati* et *fundati* expriment avec une force particulière le rôle important de l'amour pour le chrétien. Celui-ci est comparé, d'une part, à un arbre qui plonge profondément ses racines dans le sol fertile de la cha-

rité; de l'autre, comme ci-dessus (II, 20-22), aux pierres d'un édifice spirituel qui a la charité pour base. Cf. Col. II, 7. — *Ut...* (vers. 18). But pour lequel l'apôtre demande à Dieu la présence intime de Jésus-Christ dans le cœur des Éphésiens. — *Possitis*. Plus fortement dans le grec : (Pour que) vous deveniez capables. — *Comprehendere* (*καταλαβέσθαι*). A la lettre : saisir (par la perception intellectuelle). — *Cum...* *sanctis* : en union avec la grande assemblée des chrétiens. Cf. I, 15; VI, 18; Col. II, 4, etc. — *Quæ sit latitudo, et...* *et...* Ces quatre expressions, qui se ramènent à trois, puisque la hauteur et la profondeur ne forment qu'une seule et même dimension, sont destinées à marquer l'immensité de l'objet dont saint Paul souhaite si ardemment l'intelligence à ses lecteurs. Cet objet n'est pas nommé tout d'abord en termes directs, et l'on a fait diverses hypothèses à son sujet. D'après saint Jean Chrysostome, Théodoret, etc., il s'agirait encore du divin mystère qui a été exposé dans la première moitié de ce chapitre; selon d'autres interprètes, il serait question de l'Église chrétienne figurée sous l'allégorie d'un temple (cf. II, 19 et ss.). Mais il suffit d'aller à la ligne suivante, pour trouver une application beaucoup plus satisfaisante : l'apôtre, comme on le pense communément, a voulu parler de l'amour du Christ, amour dont les dimensions sont infinies. — *Scire etiam...* (vers. 19). D'après quelques auteurs, les mots *supereminentem scientiæ caritatem...* signifieraient : l'excellente charité qui naît de la connaissance que nous avons de Jésus-Christ. Mais tel n'est pas le sens de la locution grecque *τὴν ὑπερέβλουςαν τῆς γνώσεως ἀγάπην*, qui marque un amour dépassant la science humaine. Il y a donc un beau paradoxe dans les termes mêmes dont se sert l'apôtre, puisqu'il désire que ses lecteurs connaissent une chose qui ne peut pas être connue des hommes, à savoir, l'amour sans bornes que Jésus-Christ a pour nous. Du moins les Éphésiens pouvaient, et tout chrétien le peut à leur suite, faire des efforts incessants pour mieux connaître et mieux comprendre cet amour ineffable, l'amour d'un Dieu fait homme. — *Ut*

20. A celui qui, par sa puissance qui opère en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et tout ce que nous pensons,

21. à lui soit la gloire dans l'Église et en Jésus-Christ, dans la succession de tous les âges et de tous les siècles. Amen.

20. Ei autem qui potens est omnia facere superabundanter quam petimus aut intelligimus, secundum virtutem quæ operatur in nobis,

21. ipsi gloria in ecclesia, et in Christo Jesu, in omnes generationes sæculi sæculorum. Amen.

CHAPITRE IV

1. Je vous conjure donc, moi prisonnier dans le Seigneur, de marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés :

2. en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant les uns les autres avec charité,

1. Obsecro itaque vos, ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis :

2. cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in caritate,

impleamini... Le but final, exprimé aussi dans un langage saintement hardi. Paul voudrait que les fidèles d'Éphèse fussent remplis de la plénitude des grâces et des perfections de Dieu, autant que cela est possible à de simples créatures. Comme on l'a dit, l'image est celle d'un vase mis en connexion avec une source abondante, et qui sera rempli jusqu'aux bords, si la connexion est complète.

20-21. Doxologie solennelle, servant de conclusion à la partie dogmatique. Elle découle de la prière qui précède. — *Ei autem qui...* Paul a demandé beaucoup pour ses amis ; mais Dieu est assez puissant pour accorder plus encore qu'on ne lui demande. — *Omnia facere...* La Vulgate n'a pas traduit la préposition ὑπέρ, placée avant πάντα : Dieu peut faire au delà de tout... Locution très forte, surtout associée à *superabundanter* (ὑπερκαπερισσού). — *Petimus aut intelligimus*. Par le second verbe, l'apôtre veut dire que, ne connaissant pas bien tous nos besoins, nous ne savons pas demander assez de grâces à Dieu. — *Secundum virtutem...* Comp. le vers. 7^b ; Col. I, 29. Ces mots dépendent de « potens est... facere », et décrivent la force divine qui agit sans cesse en nous pour nous perfectionner davantage. — *Ipsi gloria*. Dans le grec : ἡ δόξα (avec l'article) ; la gloire qui est due à un Dieu si puissant et si bon. — *In ecclesia, et in...* L'Église, dont les membres reçoivent du Seigneur tant de bienfaits, a le noble rôle de glorifier sans fin « le dispensateur suprême de la grâce », et elle doit le faire en Jésus-Christ, c.-à-d., unie le plus qu'elle le peut à son divin chef. — *In... generationes sæculi...* Formule extraordinaire, qui revient à celle-ci : durant toute l'éternité. Ἐτέρον ou « âge » éternel, se décompose en αἰώνες multiples, dont les portions sont nommées ici générations.

DEUXIÈME PARTIE

Les conséquences pratiques de la doctrine qui précède. IV, 1-VI, 20.

§ I. — *Nécessité de l'unité dans l'Église.*
IV, 1-16.

Après avoir envisagé le mystère de la rédemption sous le rapport dogmatique, l'auteur considère maintenant les résultats moraux qu'il doit produire dans la conduite des chrétiens. Saint Paul a spécialement insisté sur l'unité de l'Église du Christ : il rattache à ce point ses premières exhortations, rappelant aux Éphésiens que cette unité ne doit pas être seulement extérieure, mais intérieure et sincère, basée sur une vraie charité.

1^o Le thème à traiter. IV, 1-3.

CHAP. IV. — 1-3. La vocation des chrétiens les presse de vivre entre eux dans une parfaite unité d'esprit. — *Itaque* : en conséquence de tout ce qui a été dit dans la première partie. — *Ego vinctus*. C'est pour donner plus de poids à ses paroles, que l'apôtre rappelle de nouveau sa triste situation. Il ajoute *in Domino*, pour montrer que ses chaînes sont dues à son union avec le Christ, et qu'elles sont tout à fait honorables pour lui. — *Ut ambuletis*. Sur cette métaphore, voyez II, 2 ; Phil. I, 27 ; Col. I, 10 ; I Thess. II, 12, etc. — *Digne... vocatione qua...* Cette belle formule résume toute l'application morale que saint Paul va développer jusqu'à la fin de cette épître. Il s'agit de l'appel des chrétiens à la foi, grâce immense, qui leur impose des devoirs nombreux. — Parmi ces devoirs, le plus important en ce qui concerne leurs rapports mutuels est celui de l'unité, de la charité, comme il est dit dans les vers. 2-3. Mais il ne va pas seul, car il suppose tout un cortège de vertus : *cum omni...* En premier lieu vient l'hu-

3. solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis.

4. Unum corpus, et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestrae.

5. Unus Dominus, una fides, unum baptisma.

6. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis.

7. Unicuique autem nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi.

8. Propter quod dicit : Ascendens in altum captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus.

3. vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix.

4. Il y a un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation.

5. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême.

6. Il y a un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit par tous, et qui réside en nous tous.

7. Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ.

8. C'est pourquoi l'Écriture dit : Étant monté en haut, il a emmené des captifs, il a donné des dons aux hommes.

milité, base de l'union des cœurs, de même que l'orgueil est une source de haine et de discorde. Comp. Act. xx, 19, où Paul, parlant de sa conduite à Éphèse, affirme qu'il a servi le Seigneur en toute humilité. Ensuite, il y a la douceur, la patience, la charité qui supporte les défauts du prochain. — Le point essentiel est marqué par les mots *solliciti servare...* (vers. 3). L'unité d'esprit suppose l'unité de pensées et de sentiments. Elle doit exister entre tous les chrétiens comme entre les membres d'une même famille. — *In vinculo pacis*. C.-à-d., de manière à produire la paix, ce lien si fort.

2° Motifs qu'ont les chrétiens de garder entre eux l'unité. IV, 4-16.

4-6. Ils ne forment tous ensemble qu'un seul corps ; ils n'ont qu'un seul Seigneur et un seul Dieu. Il y a gradation ascendante dans cette énumération, qui est très éloquente malgré sa simplicité : l'Église au vers. 4, le Christ au vers. 5, Dieu au vers. 6. Par cela seul qu'ils appartiennent à la même Église, à un seul Seigneur, à un Dieu unique, les fidèles doivent vivre dans l'union la plus étroite. — *Unum corpus*. Ce corps n'est autre que l'Église. Cf. I, 23 ; II, 15-16 ; I Cor. XII, 13, etc. — *Unus spiritus*. Là où il n'existe qu'un seul corps, il n'y a aussi qu'un seul esprit pour l'animer (saint Jean Chrys.). Il est peu probable que l'auteur ait voulu parler ici de l'Esprit-Saint, en tant qu'il vivifie l'Église. — *Sicut... in una spe...* La vocation des chrétiens leur donne à tous une même espérance, celle du salut éternel ; ce fait ne peut manquer d'augmenter leur sympathie réciproque. — *Unus Dominus...* (vers. 5). La source de l'unité de l'Église, c'est le Seigneur par excellence, Jésus-Christ, son divin chef. Les instruments de cette unité sont la foi, identique pour tous, dont Jésus est l'objet, et le baptême, conféré à tous au nom du Christ. — *Unus Deus...* (vers. 6). L'auteur et l'organisateur suprême de l'unité. L'arrangement rythmique de ces trois versets est remarquable : chacun d'eux contient une triade spéciale. — L'adjectif *omnium* paraît devoir être limité ici aux

membres de l'Église, dont il est particulièrement question dans tout ce passage. Il en est de même pour *omnes* et *omnibus*. — *Qui est...* L'apôtre signale, au moyen de trois prépositions distinctes, trois manières dont l'action de Dieu s'exerce sur les chrétiens. Il est *super* (ἐπί)..., en tant que Maître souverain ; *per* (διὰ) *omnia* (il faudrait encore « omnes », au masculin), en ce sens que sa influence toute-puissante pénètre à travers tous les membres du corps de l'Église ; *in omnibus* (le pronom *nobis* n'est pas mieux accredité que *quibus*, « vobis », de quelques manuscrits), puisqu'il habite en tous.

7-10. Autre motif de l'unité entre chrétiens : il est tiré de la diversité des dons spirituels conférés à chacun d'eux par le Christ, en vue du bien de toute l'Église. Cette pensée, simplement ébauchée au vers. 7, sera développée plus bas, vers. 11 et ss. Les vers. 8-10 forment une sorte de parenthèse, dans laquelle l'apôtre démontre que Jésus-Christ est vraiment le distributeur des dons célestes. — *Unicuique autem...* Ce n'est pas seulement avec l'Église entière que le Christ est en relations intimes, comme lien d'unité, mais avec chacun de ses membres : personne n'est oublié ; il répand ses faveurs sur tous, dans l'intérêt universel. — *Secundum mensuram donationis...* Cf. Rom. XII, 6. Trait important. La grâce n'a pas été accordée à tous dans les mêmes proportions, ni au hasard, mais suivant les desseins pleins de sagesse du divin chef de l'Église. De plus, elle est un don absolument gratuit. — *Propter quod dicit...* (scilicet « Scriptura »). Le fait qui vient d'être énoncé est prouvé par un texte emprunté au Ps. LXXVII, 19, mais cité librement, d'une manière indépendante soit de l'hébreu, soit des LXX. Dans ce cantique, qui célèbre le triomphe de Jéhovah et son entrée victorieuse dans la terre promise, à la tête de son peuple, le poète, s'adressant à lui comme à un glorieux conquérant, lui dit (d'après l'hébreu, que les LXX suivent de très près) : Tu es monté sur la hauteur, tu as emmené des captifs ; tu as reçu des dons parmi les hommes (voyez le commentaire). Saint Paul a employé la troisième per-

9. Or, que signifie : Il est monté, sinon qu'il était descendu d'abord dans les parties inférieures de la terre ?

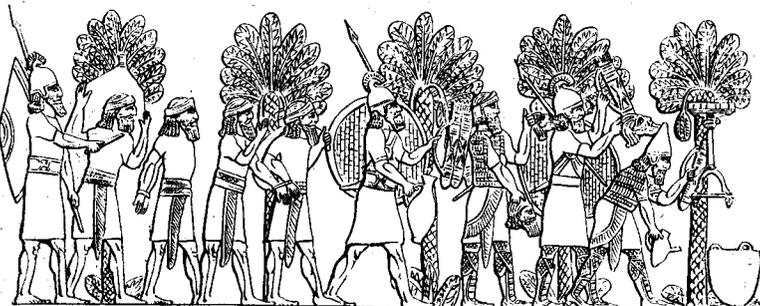
10. Celui qui est descendu est le même que celui qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses.

9. Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ ?

10. Qui descendit, ipse est et qui ascendit super omnes cælos, ut impleret omnia.

sonne au lieu de la seconde; mais c'est là peu de chose. Un changement beaucoup plus grave consiste en ce qu'il dit : Il a donné, au lieu de : Tu as reçu; ce qui semble modifier essentiellement la pensée, car c'est sur ce mot que repose sa démonstration. Mais la manière de faire de l'apôtre peut être justifiée de deux manières : 1^o Le syriaque et le Targum chaldéen traduisent tout à fait comme lui, ce qui supposerait une variante très ancienne dans le texte original; 2^o on peut admettre aussi, avec de nombreux interprètes, que le verbe hébreu *lâhaq*, tout en

inferiores partes... caractérise cette descente. Mais on l'explique de diverses manières. Il désignerait, d'après les uns, simplement la terre, en tant qu'elle est située bien au-dessous du ciel; d'après les autres, les régions souterraines de la terre, et en particulier le tombeau, ou les limbes. Dans cette seconde hypothèse, admise par divers Pères, l'apôtre aurait signalé ici la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou sa descente dans les limbes avant sa résurrection, dogme qui fait partie du symbole catholique (« descendit ad inferos »). Cf. I. Petr.



Assyriens conduisant des captifs. (Ancien bas-relief.)

conservant sa signification primitive de prendre, a plus spécialement en cet endroit celle de prendre pour donner : Tu as pris des dons (pour les partager) entre les hommes. « S'il est de la grandeur d'un prince et d'un conquérant de recevoir des présents et des tributs des nations qu'il a conquises, il est de sa libéralité de faire des dons et des largesses à ses troupes et à ses serviteurs. » (Calmet, *h. l.*). Ce que Jéhovah avait réalisé autrefois, le Messie l'a accompli à son tour d'une autre façon, et l'Esprit-Saint avait aussi en vue l'ascension triomphale et les conquêtes mystiques de Jésus, lorsqu'il inspirait l'auteur du cantique. — Paul fait en détail l'application de ce texte à Jésus-Christ, dans l'intérêt de ses lecteurs : *Quod autem...* (vers. 9 et 10). Dans le grec : Or, le (mot) Il est monté. Ce trait du psaume, *ascendit*, sert de point de départ au raisonnement. — *Quid est. C.-à-d.* : Que signifie ce mot ? qu'implique-t-il ? — *Nisi quia et...* En effet, puisqu'il s'agit d'un Messie-Dieu, le fait de son ascension, de son retour au ciel, suppose un *descendit* antérieur. — Le trait in

III, 18-19. D'après le premier sentiment, que nous croyons le plus probable (car l'autre ne cadre guère avec le contexte), ce passage se rapporte à l'incarnation du Verbe. Dans ce cas, les mots « *captivam duxit captivitatem* », appliqués au Sauveur, devront s'entendre de sa victoire sur ses ennemis (Satan, le péché, la mort, etc.), victoire qui ne fut complète qu'après qu'il fut allé s'asseoir pour toujours à la droite de son Père. Cf. I Cor. xv, 25. — *Qui descendit, ipse...* (vers. 10). Il y a beaucoup d'emphase dans cette double assertion; dans la seconde surtout, qui complète le raisonnement emprunté à la citation du psaume : celui qui était descendu est remonté à sa demeure céleste, et, de son trône, il répand des dons sur nous. — *Super omnes cælos. Le Christ a ainsi réalisé le mot « ascendens in altum »*; il a gravi, non pas seulement l'humble sommet de Sion, comme le divin conquérant de l'ode inspirée, mais les hauteurs les plus sublimes du ciel. Cf. Hebr. iv, 14; vii, 26. Voyez aussi II Cor. xii, 2 et le commentaire. — *Ut impleret...* C.-à-d., pour remplir l'univers entier,

11. Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios vero evangelistas, alios autem pastores, et doctores,

12. ad consummationem sanctorum in opus ministerii, in aedificationem corporis Christi,

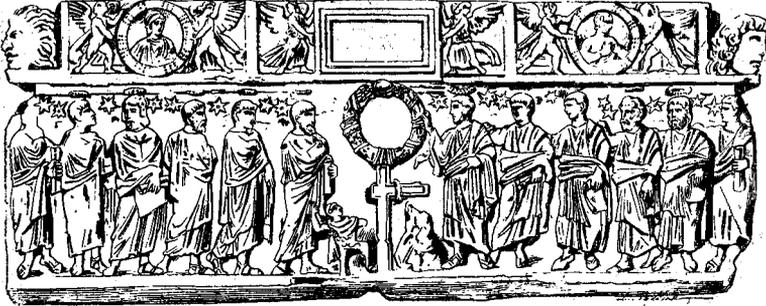
11. Et c'est lui qui a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs,

12. pour le perfectionnement des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ,

et en particulier l'Église, de sa présence intime, de son influence, de ses dons et de ses bienfaits. Comp. I, 23^b et les notes.

11-16. Développement de la même pensée. Saint Paul, d'une part, précise la nature des dons du Christ, et, de l'autre, il en marque le but. Voyez les énumérations plus complètes de Rom. XII, 4-6 et de I Cor. XII, 4 et ss. — *Et ipse*. Ce pronom est de nouveau très accentué. — Le verbe *dedit* a été évidemment employé ici (au lieu de « posuit ») à cause de sa présence dans la citation du vers. 8 : « dedit dona... ». Les divers ministères qui vont être mentionnés sont les dons précieux du Christ à son Église. — *Apostolos, prophetas*. Voyez II, 20 et III, 5 ;

d'allégories, tantôt en termes propres, le but pour lequel Jésus-Christ a institué ces nobles et importantes fonctions. Ce but consiste, dans son ensemble, à amener tous les hommes à l'unité entière de la foi, de sorte que le corps mystique du Sauveur soit un et parfait comme son corps réel. L'équivalent de « consummationem » dans le texte original est *καταρτισμόν*, substantif qui n'est pas employé ailleurs dans le Nouveau Testament, et qui exprime l'idée de perfectionnement, d'agencement idéal. Les « saints » ne diffèrent pas des chrétiens. — *In opus ministerii*. L'enchaînement de ce trait et du suivant, *in aedificationem*..., crée quelque difficulté. Quelques interprètes les font dépendre des mots « ad



Les apôtres. (D'après un ancien sarcophage.)

I Cor. XII, 28 et les notes. — *Evangelistas*. Ce nom n'apparaît qu'en trois endroits du Nouveau Testament : ici, Act. XXI, 8 et II Tim. IV, 5. Il est réservé, d'après un ancien usage, aux auteurs des quatre évangiles ; mais il servait tout d'abord à désigner les missionnaires qui allaient annoncer partout la bonne nouvelle. — *Pastores et doctores*. Ces deux titres sont étroitement associés l'un à l'autre, comme le faisait déjà remarquer saint Jérôme : « Non enim ait : alios autem pastores et alios magistros, sed alios pastores et magistros, ut qui pastor est, esse debet et magister. » Ceux qui les portaient étaient officiellement attachés à une Église particulière, pour la diriger et l'instruire. Sur le nom de pasteur spirituel, voyez Joan. X, 1 et ss. ; XXI, 16 ; Hebr. XIII, 20 ; I Petr. II, 25 et V, 2, 3, etc. Sur le côté doctrinal du ministère des âmes, voyez Rom. XII, 7 ; I Cor. XII, 28-29 ; I Tim. III, 2 ; III Tim. II, 24, etc. — *Ad consummationem*... (vers. 12). A partir d'ici, l'apôtre indique, tantôt au moyen

consummationem... », et d'un côté le changement des prépositions (« in », εἰς, au lieu de « ad », πρὸς), de l'autre la suppression de l'article dans le grec pour la seconde et la troisième formule (εἰς ἔργον..., εἰς οἰκοδομήν), favorisent cette opinion. Le sens serait donc que le Christ a institué des fonctions et des dignités distinctes, afin que tous les membres de son Église soient rendus capables de le bien servir (« in opus... »), et de former un seul et même corps en lui (« in aedificationem... »). Mais les mots « in opus ministerii » ne peuvent guère s'appliquer aux fidèles. Il vaut donc mieux regarder les trois expressions comme parallèles, et traduire : En vue du perfectionnement des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ. Par « opus ministerii », saint Paul entend les œuvres de zèle de tout genre auxquelles doit se livrer un ministre sacré, s'il veut accomplir fidèlement son devoir. En parlant de l'édification du corps de Jésus-Christ, c.-à-d.

13. jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ ;

14. afin que nous ne soyons plus des enfants ballottés, et que nous ne soyons plus emportés à tout vent de doctrine, par la malice des hommes, par les artifices séduisants de l'erreur,

15. mais que, pratiquant la vérité dans la charité, nous croissions à tout égard en celui qui est le chef, le Christ.

16. C'est de lui que le corps entier, bien harmonisé et bien assemblé, par

13. donec occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi ;

14. ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris.

15. Veritatem autem facientes in caritate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus :

16. ex quo totum corpus compactum, et connexum per omnem juncturam

de l'Église, l'apôtre change brusquement de métaphore, et ramène le lecteur aux passages antérieurs I, 22-23 et II, 20-22. — *Donec occurramus...* (vers. 13). Fin sublime qui sera réalisée sous l'influence du zèle courageux des ministres du Christ : la sainte et douce rencontre de tous les chrétiens dans l'unité de la foi, et dans la connaissance aussi complète que possible (*agnitionis* ; ἐπιγνώσεως marque une science parfaite) de Jésus, le Fils de Dieu. Notez l'emploi de ce titre : Jésus, en tant que Fils de Dieu, est l'objet spécifique de la foi et de la connaissance des chrétiens. — *In virum perfectum* (τέλειον). L'homme fait, l'homme mûr, par opposition à l'enfant (comp. le vers. 14). C'est d'erechef la figure du corps humain pour représenter l'Église. — *In mensuram ætatis...* Le substantif ἡλικία est ambigu, il peut désigner aussi bien l'âge que la taille (cf. Luc. XIX, 3 ; Joan. IX, 21, etc.). La seconde signification paraît mieux convenir en cet endroit. — *Plenitudinis Christi*. Ces mots sont diversement interprétés. Suivant les uns : la plénitude selon laquelle le Christ doit être formé en nous. Mieux, d'après d'autres : la plénitude des perfections du Christ. Comp. III, 19^b, où il est question, dans un sens analogue, de la « plénitude de Dieu » qui doit remplir tout chrétien. L'âge parfait ou la taille parfaite, pour l'Église en général et pour chaque fidèle en particulier, c'est le moment où le corps mystique du Christ reproduira, dans les limites du possible, la sainteté de son divin chef. « Comme personne ne peut avoir la prétention de se dire arrivé à cette hauteur, il s'ensuit que le travail de perfectionnement est indéfini. » — *Ut jam non...* (vers. 14). A l'état du plein développement de la vie chrétienne, l'apôtre oppose celui d'une vie demeurée très imparfaite, qu'il nomme, par antithèse avec les mots « in virum perfectum », un état d'enfance, en mauvaise part. — *Parvuli*, νήπιοι. Sur cette comparaison, voyez I Cor. III, 1 ; Hebr. V, 13, etc. Deux défauts surtout caractérisent les petits enfants : la légèreté et l'inconstance, d'une part ; de l'autre, l'ignorance. Ces deux points sont touchés tour à tour. — *Fluctuantes* : flottants comme un objet que les vagues poussent en tous sens, et

qui ne peut leur résister (κλυδωνιζόμενοι). — *Et circumferamur*. Le grec a encore le participe : emportés. — *Omni vento doctrinæ*. Image très bien choisie pour désigner les influences fâcheuses des mauvaises doctrines, semblables à des vents violents qui soufflent dans toutes les directions, et qui entraînent les âmes molles, mal fixées dans la foi. — Les mots *in astutia...*, qui dépendent des verbes « fluctuantes » et « circumferamur », indiquent par quels moyens les enfants dont il est parlé sont détournés de la vérité. Le substantif grec κωδεῖα serait mieux traduit par « fraudulencia » que par *nequitia*. — *Ad circumventionem...* Intention malsaine qu'avaient en vue les faux docteurs en question. — *Veritatem... facientes* (vers. 15). Le grec n'a qu'un seul mot, ἀληθεύοντες, qui signifie : étant dans la vérité. C.-à-d., nous tenant dans la vérité évangélique, dans la foi, lui demeurant fidèles ; par contraste avec les enfants, qui se laissent emporter par l'erreur. — *In caritate*. Au lieu de subir l'influence pernicieuse de la malice humaine, mieux vaut adhérer à la vérité par amour pour Dieu. — *Crescamus*. L'image de l'organisme vivant reparait encore. Comp. les vers. 12 et 13. — *In illo* : en Jésus-Christ, demeurant dans une union vitale avec lui. Mais le grec a l'accusatif : « in illum », jusqu'à lui, de manière à l'atteindre. Comp. le vers. 13. — *Per omnia*. Notre croissance spirituelle doit avoir lieu dans tout notre être. — *Qui est caput*. Comme il a été dit plus haut, I, 22. Le mot *Christus* est renvoyé avec emphase à la fin de la proposition. — *Ex quo...* (vers. 16). Jésus-Christ est, en effet, « la source à laquelle l'organisme complexe qui va être décrit ici-même doit entièrement aussi bien son existence que son activité. » — *Totum* (adjectif accentué) *corpus*. C'est là le sujet de la phrase qui, dépourvue de toute incidente, continuerait aussitôt par les mots « augmentum... facit in... ». — *Compactum*. Solidement adapté, dit le grec (συναρμοσολογούμενον). Cf. II, 21. Cette figure suppose que l'Église, le corps mystique du Christ, vivifiée par son chef, sent à tout moment ses membres s'unir plus harmonieusement les uns aux autres. — *Connexum*. Ce trait (συνεπίθετος) associe l'idée de solidité à celle d'har-

subministratiois, secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in caritate.

17. Hoc igitur dico, et testifcor in Domino, ut jam non ambuletis sicut et gentes ambulans in vanitate sensus sui :

18. tenebris obscuratum habentes intellectum ; alienati a vita Dei, per igno-

toutes les jointures qui s'assistent mutuellement, suivant une opération mesurée pour chaque membre, tire son accroissement et s'édifie lui-même dans la charité.

17. Voici donc ce que je dis et ce que je vous atteste dans le Seigneur : c'est que vous ne marchiez plus comme les païens, qui marchent selon la vanité de leurs pensées,

18. qui ont l'intelligence obscurcie, qui sont étrangers à la vie de Dieu, à

monie, qui vient d'être exprimée. — *Per... juncturam subministratiois*. Ce passage est difficile, car l'on n'est pas absolument sûr de la signification qu'il faut donner ici au mot ἀφῆς (Vulg., « juncturam »), non plus que du genre d'assistance mentionné ensuite. Quelques auteurs traduisent : par tout contact d'assistance. D'autres, comme notre version latine : par toute jointure d'assistance. Dans le premier cas, il s'agirait des contacts spirituels par lesquels l'Esprit-Saint transmet la grâce à l'Église. Dans le second, des secours que Dieu, ou le Christ, ou les ministres du Christ, communiquent à tous les membres de l'Église, unis à Jésus-Christ. Cette dernière interprétation nous semble la meilleure. La pensée principale est celle de l'adhésion étroite des membres au chef mystique, par des jointures spirituelles qui produisent cette union, de même que nos jointures matérielles unissent les divers membres de notre corps à la tête. — *Secundum operationem*... L'assistance en question est réglée d'une manière conforme à l'activité que le Christ a départie à chaque membre (au lieu de *membra*, μέλους, leçon adoptée par d'importants manuscrits, par le syriaque, par saint Jean Chrys., etc., d'autres manuscrits et versions ont μέρος, partie ; c'est le même sens). Les mots *in mensuram* rappellent le vers. 7^b, où il a été dit que Jésus-Christ distribue ses dons « secundum mensuram », et non pas également à tous. — *Augmentum... facit*... Le corps mystique qui est l'Église, constitué ainsi qu'il vient d'être dit incidemment, et rattaché au Christ par des liens solides, effectue lui-même sa propre croissance, comme un organisme plein de vie. — *In ædificationem sui*. De nouveau la métaphore de la construction entremêlée à celle du corps humain. Comp. le vers. 12. — *In caritate*. Comme au vers. 15^a. Toute cette croissance a lieu sous l'action de l'amour, qui est la condition essentielle de l'union des chrétiens avec le Christ. Cf. III, 17.

§ II. — La sainteté chrétienne, opposée aux vices des païens. IV, 17-V, 21.

Au début du paragraphe qui précède, saint Paul avait interrompu ses exhortations à peine commencées (comp. IV, 4 et ss.), pour se lancer dans son admirable description des motifs pour lesquels les fidèles devaient garder entre eux une parfaite unité. Il reprend maintenant ses

avertissements pratiques, qui ont d'abord un aspect plus général, vers. 17 et ss., mais qui ne tardent pas à devenir très spéciaux, vers. 25 et ss.

1^o Principe de la vie nouvelle que doivent mener les chrétiens, par contraste avec les mœurs dissolues du paganisme. IV, 17-21.

Comme au chap. II, à deux reprises (cf. versets 1-3, 11-13), l'apôtre ébauche d'abord le sombre tableau de la vie ordinaire des païens, pour mettre en regard le portrait d'un chrétien fidèle à ses obligations.

17-19. Triste conduite morale des païens. — La formule solennelle *hoc igitur dico, et...* rattache ce passage aux vers. 1-3, dans lesquels Paul avait entrepris d'exposer aux chrétiens d'Éphèse la manière dont ils devaient « marcher » ; il leur dira maintenant comment ils ne doivent pas marcher ; *ut... non ambuletis*... — *Testifcor in Domino*. C.-à-d. : Je vous conjure en tant que je suis uni à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On a calculé que la formule « dans le Seigneur » revient quarante-cinq fois dans les écrits de saint Paul, et la formule « dans le Christ » plus souvent encore. — *Jam* : désormais, maintenant que vous êtes devenus « une nouvelle création » en Jésus-Christ. Cf. II Cor. v, 17. — *Sicut et gentes*. C'est la leçon des meilleurs manuscrits grecs. D'après une variante moins autorisée : comme les autres païens. L'apôtre a démontré ailleurs, Rom. 1, 19 et ss., que, dans le paganisme, l'immoralité est la conséquence inéluctable des erreurs religieuses ; c'est pour cela qu'il touche ici-même à ces deux points connexes, appuyant même davantage sur la cause que sur l'effet. — *In vanitate sensus*... D'après le grec : dans la vanité de leur esprit (τοῦ νοῦς). La raison même des païens était devenue vaine et vide. Cf. Rom. 1, 21. Toute leur activité intellectuelle et morale aboutissait au néant. — *Tenebris obscuratum*... (vers. 18). Les chrétiens, au contraire, sont éclairés par les divines splendeurs. Cf. I, 18. *Intellectum* correspond assez exactement au grec διαβολα. — *Alienati a vita*... Détail plus désolant encore. La vie de Dieu à laquelle les païens sont étrangers n'est pas seulement une vie sainte et approuvée de Dieu, ni une vie qui vient de Dieu en tant qu'il l'accorde à ses amis ; c'est la vie dont il vit lui-même dans les hommes régénérés. — *Per ignorantiam*... Plutôt : « propter ignorantiam... » (δία). Ces



Ruines du théâtre d'Ephèse. (D'après une photographie.)

rantiam quæ est in illis, propter cæcitate cordis ipsorum ;

19. qui desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitia, in operationem immunditiae omnis, in avaritiam.

20. Vos autem non ita didicistis Christum,

21. si tamen illum audistis, et in ipso edocti estis, sicut est veritas in Jesu,

22. deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem, qui corruptitur secundum desideria erroris.

cause de l'ignorance où ils sont, et de l'aveuglement de leur cœur.

19. Ayant perdu tout sentiment, ils se sont livrés à l'impudicité, à la pratique de toute espèce d'impureté et à l'avarice.

20. Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris le Christ,

21. si du moins vous l'avez entendu, si vous avez été instruits à son égard, conformément à ce qui est la vérité en Jésus

22. à vous dépouiller, en ce qui concerne votre conduite antérieure, du vieil homme qui se corrompt en suivant les passions trompeuses,

mots indiquent donc la cause pour laquelle les païens sont séparés de la vie divine. La formule *quæ... in illis* est plus expressive que l'emploi du simple pronom : Leur (ignorance). — *Propter cæcitate...* Mieux : A cause de l'endurcissement de leur cœur. Triste enchaînement : parce qu'ils avaient le cœur enduroi, les païens sont tombés dans l'ignorance, et l'ignorance les a privés de la vie de Dieu. — *Qui desperantes* (verset 19). L'auteur passe au résultat pratique de cet égarement intellectuel. La Vulgate a lu, d'après quelques rares manuscrits, ἀπληγικότες, ayant désespéré; mais la vraie leçon est ἀπληγικότες, ayant perdu tout sentiment (saint Jérôme : « indolentes sive indoloros »); étant devenus insensibles aux remords de leur conscience, aux exemples des bons, etc. — *Semetipsos tradiderunt...* Comp. Rom. I, 24, où ce même fait est attribué directement au Dieu vengeur. C'est un autre point de vue de la question. — *Impudicitia*. Le substantif ἀσελγεια, après avoir désigné l'insolence, a servi à représenter la débauche effrénée. Cf. Rom. XIII, 13; II Cor. XII, 21; Gal. V, 19, etc. — *In operationem* (ἐργασίαν)... L'expression suggère l'idée d'une occupation habituelle. La littérature classique des Grecs et des Romains atteste la stricte vérité de ces assertions de l'apôtre; la licence des mœurs est par excellence un vice du paganisme. — *In avaritiam*. Autre vice des païens, assez souvent associé à l'impureté par les saints Livres. Cf. V, 3, 5; I Cor. V, 11; Col. III, 5; I Thes. IV, 6, etc.

20-24. Le vieil homme à dépouiller, le nouvel homme à revêtir. — Les mots *vos autem* sont fortement accentués : Vous qui n'avez plus rien de commun avec les païens, grâce à votre baptême. — *Non ita* est une litote énergique : Ce n'est pas ainsi, de manière à pouvoir unir la foi en Jésus-Christ et une vie toute païenne. — *Didicistis Christum*. Le Christ, sa personne, ses œuvres, ses mystères : tel a toujours été le thème principal de la prédication évangélique, de sorte qu'« on apprend le Christ » en l'entendant. Cf. I Cor. I, 23; II Cor. I, 19; Gal. I, 16; Phil. I, 15, etc. — *Si tamen* (εἴγε, vers. 21)... Restriction analogue à celle de III, 2 (voyez les notes).

Elle ne suppose pas le moindre doute au sujet du fait qui est mentionné : *illum audistis*. — Les mots *in ipso edocti...* insistent sur la pensée, qu'ils expriment avec une force nouvelle, car être instruit en Jésus (c.-à-d., en se tenant dans une union étroite avec lui) dit plus qu'entendre Jésus. — *Sicut est veritas...* Ce trait forme une proposition incidente, qui signifie : Comme c'est la vérité en Jésus-Christ; c.-à-d., conformément à la vraie doctrine prêchée par lui. Paul oppose tactement cette vérité essentielle aux erreurs multiples du paganisme. Ce n'est pas sans raison qu'il emploie tout à coup le nom personnel du Sauveur; il veut indiquer ainsi que Jésus de Nazareth est réellement le Messie promis et attendu. — *Deponere vos...* L'objet de l'instruction spéciale qu'avaient reçue les Ephésiens est décrit dans les vers. 22-24, qui correspondent, d'après le grec, à autant de propositions, dont chacune commence par un verbe à l'infinitif (« vous dépouiller », « vous renouveler », « vous revêtir »). Ces verbes dépendent de « edocti estis », et prescrivent aux fidèles d'Éphèse la conduite qu'ils doivent tenir, par opposition à celle des païens. Au vers. 22, nous avons d'abord le côté négatif de la vie chrétienne, qui consiste à se dépouiller du vieil homme. Le verbe ἀποθέσθαι, « deponere », fait image, car il marque l'action d'ôter un vêtement; de même, plus bas (comp. le vers. 24), ἐνδύσασθαι, « induite », désigne celle de se revêtir. Cette métaphore est relativement fréquente chez les écrivains grecs. — *Secundum pristinam...* C.-à-d. : en ce qui concerne votre premier genre de vie, votre conduite d'autrefois. Cette expression annonce donc que le dépouillement exigé par le Christ se rapporte à l'état dans lequel vivaient ses lecteurs avant leur régénération par le baptême. — *Veterem hominem*. Locution célèbre dans le langage chrétien, pour représenter l'homme naturel, charnel et coupable, tel qu'il procède d'Adam, par contraste avec le nouvel homme, « créé selon Dieu dans la justice. » Comp. le vers. 24; Rom. VI, 6 et le commentaire; VII, 14; Col. III, 9. — *Qui corruptitur*. L'emploi du temps présent exprime un fait permanent. Le vieil homme, en chacun de nous,

23. à vous renouveler quant à l'esprit de votre intelligence,

24. et à revêtir l'homme nouveau, créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité.

25. C'est pourquoi, renonçant au mensonge, dites chacun la vérité avec son prochain, parce que nous sommes membres les uns des autres.

26. Si vous vous mettez en colère, ne péchez point; que le soleil ne se couche pas sur votre colère.

27. Ne donnez pas prise au diable.

28. Que celui qui dérobaît ne dérobe plus, mais plutôt qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque chose de bon, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin.

23. Renovamini autem spiritu mentis vestræ,

24. et induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia, et sanctitate veritatis.

25. Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.

26. Irascimini, et nolite peccare; sol non occidat super iracundiam vestram.

27. Nolite locum dare diabolo.

28. Qui furabatur, jam non furetur; magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.

s'avance de plus en plus vers la ruine finale, et cela est conforme à sa nature, puisqu'il est constamment entraîné par les convoitises trompeuses du mal (*secundum desideria erroris*). Le péché est fort bien nommé une erreur, une tromperie (*ἀπάτη*), car il promet à l'homme le bonheur, qu'il ne lui procure pas. — *Renovamini...* (vers. 23). C'est le côté positif de la vie chrétienne: celle-ci nous renouvelle totalement. — *Spiritu mentis...* (*τῷ πνεύματι τοῦ νοῦς...*). Ces deux mots, qui ont entre eux une grande affinité, désignent ensemble la partie la plus intime de notre être supérieur, de notre âme. Voyez I Cor. xiv, 14 et le commentaire, pour la nuance exprimée par chacun d'eux. « Spiritu » ne désigne certainement pas ici l'Esprit de Dieu. — *Et induite...* (vers. 24). Il ne suffit pas, en effet, de dépouiller le vieil homme et de se tenir ensuite comme sur un terrain neutre; cette opération spirituelle n'est complète que si l'on revêt en même temps le nouvel homme, et si l'on quitte Adam pour adhérer au Christ. Rom. xiii, 14; Gal. iii, 27. — Le nouvel homme est caractérisé par les mots qui *secundum Deum creatus...* Le caractère intérieur de l'homme régénéré subit des modifications si profondes, qu'il est vraiment le résultat d'une œuvre créatrice de la part de Dieu. En outre, de même que le premier homme avait été formé à l'image du Créateur, l'homme nouveau reçoit aussi cette divine ressemblance (« secundum Deum »), que le péché d'Adam avait fait en partie disparaître. Cf. Gen. i, 27; Col. iii, 10. Enfin, il est dit que cette création a lieu *in justitia, et sanctitate...* C'est entendu au substantif *veritatis* une grande partie de sa force, que de le traduire par un adjectif: dans la vraie justice et sainteté. Il est certainement opposé à « erroris » (*ἀπάτη*) du vers. 25, et désigne la vérité par excellence, la vérité évangélique. La formule entière signifie: dans la justice et la sainteté qui sont le résultat de cette vérité. Par justice, les interprètes entendent généralement ici la perfection des rapports avec le prochain, et, par sainteté, la per-

fection des rapports avec Dieu. Il est possible que ces deux termes concernent l'un et l'autre nos relations avec le Seigneur, et désignent d'une manière abrégée la vertu. Cf. Luc. i, 75.

2° Quelques instructions particulières sur la manière de mener une vie toute chrétienne. IV, 25-V, 21.

Elles sont présentées, comme l'exhortation générale d'où elles découlent, sous la forme d'antithèses, qui les met davantage en relief. Elles se suivent « sans ordre systématique, selon qu'une association naturelle des idées ou quelque autre préoccupation les aura suggérées » à l'auteur.

25. La véracité et non le mensonge. — *Propter quod*: parce qu'un chrétien a été créé dans la sainteté de la vérité, comme il vient d'être dit — *Deponentes* reprend l'image du vers. 22: Cf. Col. iii, 8, etc. — *Quoniam... invicem...* Paul a insisté sur cette pensée en parlant du corps mystique de l'Église; or, ce serait une monstruosité si les membres d'un même corps, animés d'un même esprit, essayaient de se tromper réciproquement.

26-27. La rancune et le pardon. — Les premiers mots, *irascimini* et *nolite...* sont un emprunt fait au Ps. iv, 5, d'après la version des LXX. Ils peuvent signifier: Si vous vous fâchez, que ce soit sans aller jusqu'au péché; ou bien: Fâchez-vous de telle sorte que vous ne péchiez pas. En effet, il peut se rencontrer des occasions où une sainte colère est un devoir. — L'apôtre montre par deux recommandations spéciales comment on doit éviter le péché dans la colère, même légitime. D'abord, *sol non occidat...*: par conséquent, pas de rancune, mais être prompt à la réconciliation. En second lieu, *nolite locum...* (vers. 27): ne pas ouvrir en quelque sorte la porte au démon par des sentiments, des paroles ou des actes de haine, qui lui permettraient de pénétrer complètement dans une âme, pour sa ruine.

28. La bienfaisance au lieu du vol. — *Qui furabatur*. Le grec emploie le temps présent: Celui qui vole. La Vulgate a adouci la pensée.

29. Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat; sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus.

30. Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis in diem redemptionis.

31. Omnis amaritudo, et ira, et indignatio, et clamor, et blasphemia tollatur a vobis, cum omni malitia.

32. Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis.

29. Qu'aucune mauvaise parole ne sorte de votre bouche; mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole propre à nourrir la foi, afin qu'elle fasse du bien à ceux qui l'entendent.

30. Et n'attristez pas l'Esprit-Saint de Dieu, par lequel vous avez été marqués d'un sceau pour le jour de la rédemption.

31. Que toute aigreur, toute colère, tout emportement, toute clameur, toute injure soient bannis de vous, ainsi que toute méchanceté.

32. Soyez bons les uns pour les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné dans le Christ.

— *Magis autem...* Souvent c'est la paresse qui conduit au vol; le travail est donc dans ce cas un excellent remède. — *Operando manibus...* Comme le falsait saint Paul avec tant de courage. Cf. Act. xx, 35; I Thess. II, 9; II Thess. III, 8, etc. — *Quod bonum est*: par opposition à tout gain déshonnéte. — Le trait *ut habeat unde...* allègue un motif excellent, vraiment chrétien, de travailler avec courage.

29-30. Les conversations édifiantes, au lieu des mauvais discours. — *Omnis* (mot accentué) *sermo...* L'adjectif latin *malus* est un peu général pour traduire le grec *κακός*, qui signifie directement: pourri, corrompu. Il est donc probable que l'apôtre a surtout en vue dans cette recommandation les paroles qui blessent la pudeur, et qui excitent au mal. — La proposition *si quis bonus, ad...* est elliptique: Si quelque bonne parole sort de votre bouche, qu'elle soit de nature à édifier. — *Ad ædificationem...* Si les mauvais propos produisent la destruction morale, c'est le résultat contraire qui est opéré par les bonnes paroles: elles édifient et consolident. — Au lieu du mot *fidet*, la plupart des manuscrits grecs et des versions ont *τῆς χρείας*, comme le faisait remarquer saint Jérôme. A la lettre: (pour l'édification) de la nécessité; c.-à-d., de ceux qui en ont besoin. — *Ut det gratiam...* Ce sera une grâce, un bien spirituel pour les auditeurs. — *Nolite contristare...* (vers. 30). La connexion est celle-ci: En proférant de mauvais discours, vous contristeriez et outrageriez l'Esprit de Dieu, qui habite en vous. — Sur les mots *in quo signati estis*, voyez I, 13 et 14. — *In diem redemptionis*: pour le jour où cette rédemption sera complète, dans l'autre vie. Si l'on

attriste et si l'on éloigne l'Esprit-Saint, on perdra par là même tout droit à la rédemption finale.

31-32. Que la méchanceté fasse place à la charité. — *Omnis*. Cet adjectif domine toute la liste qui suit, et s'applique à chacune de ses parties: Que toute amertume, toute colère, etc. — *Amaritudo* et *indignatio* marquent des sentiments intérieurs: une amertume secrète, qui fait que l'on se croit toujours offensé par le prochain et que l'on nourrit contre lui des dispositions haineuses; un mouvement passager de colère (*θυμός*), puis celle-ci à l'état permanent (*ὀργή*). *Clamor* et *blasphemia* nous montrent la colère éclatant au dehors, et se manifestant soit par des cris violents (*κραυγή*), soit par des paroles outrageantes (*βλασφημία* dans le sens large; cf. I Cor. IV, 13; x, 30; Col. III, 8; Tit. III, 2). — *Cum...* *malitia*. Expression générale pour désigner la méchanceté. — *Estote autem...* (vers. 32). D'après le grec: Mais devenez... Contraste avec les mots *tollatur a vobis* du verset précédent. — *Benigni, misericordes*. Ces deux adjectifs résumant tous les devoirs de la charité chrétienne. — *Donantes invicem*. Dans le grec: vous pardonnant mutuellement. Jésus-Christ a signalé plusieurs fois cette stricte obligation. Cf. Matth. VI, 12; xviii, 21; Luc. XI, 4, etc. — *Sicut et Deus...* Le pardon qui nous a été si généreusement accordé par Dieu est cité « comme un suprême exemple et comme un motif sacré ». — *In Christo*. Comp. II Cor. v, 19: Dieu réconciliait dans le Christ le monde avec lui-même. — Au lieu du pronom *vobis*, on lit « nobis » dans un assez grand nombre de témoins grecs.

CHAPITRE V

1. Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés,

2. et marchez dans l'amour, comme le Christ, qui nous a aussi aimés, et qui s'est livré lui-même pour nous à Dieu, comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur.

3. Que la fornication, et toute impureté, ou l'avarice ne soient pas même nommées parmi vous, comme il convient à des saints ;

1. Estote ergo imitatores Dei, sicut filii carissimi ;

2. et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis.

3. Fornicatio autem, et omnis immunditia, aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos ;

CHAP. V. — 1-2. Encore la charité, à l'exemple de Dieu et de Jésus-Christ. — *Estote*. Le grec a de nouveau la nuance : Devenez. Voyez IV, 32 et les notes. C'est en réalité la même pensée qui continue. — *Ergo* : parce que Dieu nous a si aimablement pardonné nos fautes. — *Imitatores Dei*. On a eu raison de dire que cette imitation est « grande et ennoblissante ». Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a pareillement adressée à tous ses disciples, et aussi à propos de l'amour des ennemis. Cf. Matth. VI, 45, 48. — *Sicut Illi...* C'est un second motif d'imiter Dieu : des enfants,

au lieu de *nos et nobis* ; mais ce n'est pas la meilleure leçon. — *Oblationem et hostiam* (προσφορὰν καὶ θυσίαν). Le premier de ces substantifs exprime l'idée du sacrifice d'une façon générale ; le second paraît désigner spécialement, ici et en d'autres passages (cf. Hebr. X, 5), les sacrifices sanglants. — La formule *in odorem suavitatis*, qu'on retrouve Phil. IV, 18, est empruntée au Pentateuque, où il est dit assez souvent qu'un sacrifice est monté vers Jéhovah comme un parfum agréable (*reah nihohah laY'hovah*). Cf. Gen. VIII, 21 ; Lev. I, 9, 13, 17, etc.



Scène de banquet. (Peinture antique.)

et surtout des enfants bien-aimés, doivent se rendre en tout semblables à leur père. Cf. I Joan. III, 10. — *Et ambulate in...* (vers. 2). Sur cette métaphore, voyez II, 2 ; elle revient sept fois dans notre épître. L'amour doit être la règle perpétuelle de notre vie morale. — *Sicut et Christus...* L'exemple du Christ est ajouté à celui de Dieu le Père. Sur le double trait *dilexit... et tradidit...*, voyez le vers. 25 ; Rom. VIII, 32 ; Gal. II, 20, etc. Un certain nombre de manuscrits grecs emploient les pronoms « vos » et « vobis »,

3-7. Avec quel soin un chrétien doit fuir les vices de la chair et l'avarice. Déjà, précédemment (cf. IV, 19), saint Paul s'est attaqué à ces deux tendances, qui faisaient de grands ravages parmi les païens. Voyez aussi Col. III, 5-7. — *Fornicatio... et immunditia*. La première expression est plus spéciale ; la seconde, plus générale. — *Nec nominetur...* A plus forte raison, et telle est la pensée insinuée par l'apôtre, ne faut-il pas commettre ces fautes énormes. — *Sicut decet...* Raison de cette attitude sévère : c'est une

4. aut turpitudō, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet; sed magis gratiarum actio.

5. Hoc enim scitote intelligentes, quod omnis fornicator, aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hereditatem in regno Christi et Dei.

6. Nemo vos seducat inanibus verbis; propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiae.

7. Nolite ergo effici participes eorum.

8. Eratis enim aliquando tenebræ,

4. non plus que ce qui est déshonnéte, les propos insensés, les paroles bouffonnes, toutes choses qui sont malséantes; qu'on entende plutôt des actions de grâces.

5. Car, sachez-le bien, aucun fornicateur, aucun impudique, aucun avare, ce qui est une idolâtrie, n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu.

6. Que personne ne vous séduise par de vains discours; car c'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les hommes rebelles.

7. N'ayez donc aucune part avec eux.

8. Car vous étiez autrefois ténébres;

convenance suprême pour des chrétiens (*santos*) d'être purs et désintéressés. — *Aut... aut...* (vers. 4). La triste énumération continue. Par *turpitudō*, on doit entendre encore le vice impur, envisagé dans sa turpitude morale; par *stultiloquium*, des discours portant sur des sujets délicats et en traitant sans pudeur, à la manière des insensés; par *scurrilitas* (*εὐτραπέλια* en mauvaise part), des plaisanteries grossières sur les mêmes sujets. La littérature ancienne montre combien les païens se gâtaient peu sous ce rapport. — *Quæ ad rem non...* Au pluriel dans le grec, car cette réflexion incidente porte sur les trois substantifs qui précèdent: Lesquelles (choses) ne sont pas convenables. Cette formule équivalait donc à « Sicut deest... » du vers. 3^b. — *Sed magis...* Sous-entendu: « sit », ou « nominetur ». À l'abus que les hommes impudiques ou légers faisaient de la parole, saint Paul oppose le saint usage que les chrétiens en doivent faire par l'action de grâces, qui est une des plus belles formes de la prière. Comp. le vers. 20. — *Hoc enim...* (vers. 5). L'apôtre motive plus complètement son exhortation. — *Scitote intelligentes*. La Vulgate a suivi la meilleure leçon du texte grec: ἵστε γινώσκοντες; (au lieu de ἔστε..., vous êtes connaissant). On peut traduire aussi par le présent de l'indicatif: Vous savez d'une parfaite connaissance. — *Quod omnis...* Nous retrouvons, mais au concret, les trois noms du vers. 3. — *Quod est idolorum...* D'après la variante ὃ ἔστιν εἰδωλολατρεία de quelques rares manuscrits grec. On lit ailleurs: ὃ ἔστιν εἰδωλολάτρης, « quod est idolorum cultor. » Dans ces deux cas, le pronom « quod » se rapporte aux trois substantifs qui précèdent. Si l'on admet la leçon ὃς ἔστιν εἰδωλολάτρης, « qui est idolorum cultor, » le pronom ne retombera que sur le dernier substantif: L'avare, qui est un idolâtre. Cf. Col. III, 5. — *Non habet hereditatem...* Souvent la possession du ciel est présentée au chrétien comme un héritage auquel il a droit (voyez I, 18); mais ce droit cesse évidemment pour ceux qui violent à tout instant ici-bas les lois les plus essentielles du royaume messianique. — *Christi et Dei*. Il n'y a dans le grec qu'un seul

article pour ces deux mots: τοῦ Χριστοῦ καὶ θεοῦ. Plusieurs commentateurs pensent que, pour cette raison, il faut traduire: (Dans le royaume) du Christ, qui est Dieu en même temps; ou: de celui qui est Christ et Dieu tout ensemble. Mais cette opinion n'est pas certaine, car le mot θεός n'exige pas nécessairement un article. Voyez Rom. xv, 8; I Cor. vi, 9, 10 et xv, 50; Gal. v, 21, etc. — *Nemo vos seducat...* (vers. 6). D'après le contexte, l'apôtre fait probablement allusion à des chrétiens corrompus d'Éphèse (comme il y en avait aussi à Corinthe; cf. I Cor. vi, 12), qui avaient affirmé que toutes ces choses n'étaient pas aussi graves, ni aussi offensantes pour Dieu, que le prétendait saint Paul. N'ajoutez pas foi à leurs vaines paroles (*inanibus*, vides), reprend ce dernier, car c'est en réalité de tels vices qui feront éclater la colère de Dieu (*propter hæc... venit...*; ce verbe est au présent) au jour du jugement. — *Nihil diffidentiae*. Voyez II, 2 et le commentaire. — Grave avertissement pour conclure: *Nolite... participes...* (vers. 7). Si l'on prend part à leur désobéissance, on participera aussi à leur terrible châtement.

8-14. Continuation de la même pensée que dans les vers. 3 et ss., comme le montrent, d'un côté, la particule *enim*, qui unit ce passage au précédent, et de l'autre, les mots « nolite communicare... » du vers. 11, qui reprennent l'exhortation du vers. 7. Seulement, l'apôtre va plus loin dans sa recommandation actuelle, puisqu'il ordonne aux Éphésiens de prendre une position ouvertement offensive contre le vice. Voyez le vers. 11^b. — *Eratis aliquando...* Sous une allégorie très expressive, celle des ténébres et de la lumière, saint Paul oppose de nouveau dans leur ensemble la vie païenne de ses lecteurs à leur vie chrétienne, pour tirer de là des conséquences pratiques. Cf. Rom. II, 19 et XIII, 12; I Thess. v, 4 et ss. — *Tenebræ, lux*. Vous étiez ténébres, vous êtes maintenant lumière; ces locutions sont beaucoup plus fortes que: Vous étiez dans les ténébres, vous êtes en pleine lumière. De même qu'autrefois ils avaient été tellement envahis et pénétrés par les ténébres, qu'ils en avaient pour ainsi dire pris la nature, de

mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de lumière ;

9. car le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité.

10. Examinez ce qui est agréable à Dieu,

11. et ne prenez point part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les.

12. Car ce qu'ils pratiquent en secret, on a honte même de le dire *seulement*.

13. Mais tout ce qui est condamné est manifesté par la lumière ; car tout ce qui est manifesté est lumière.

nunc autem lex in Domino. Ut filii lucis ambulate ;

9. fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate :

10. probantes quid sit beneplacitum Deo ;

11. et nolite communicare operibus infructuosius tenebrarum, magis autem redarguite.

12. Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis, turpe est et dicere.

13. Omnia autem quæ arguuntur, a lumine manifestantur ; omne enim quod manifestatur, lumen est.

même en était-il à présent sous le rapport de la lumière. — *In Domino* : par suite de leur union avec celui qui est la lumière essentielle. Cf. Joan. I, 4, 5, 9. — *Ut filii lucis...* Hébraïsme analogue à ceux du vers. 6^b et de II, 3. Ceux qui sont devenus lumière doivent évidemment avoir une conduite toute lumineuse, c.-à-d. toute sainte et parfaite, comme l'apôtre l'ajoute en termes explicites : *fructus enim...* (vers. 9). *Lucis* donne la leçon la plus accréditée (φωτός; πνεύματος, (le fruit) de l'esprit, qu'on lit dans quelques manuscrits, dans le syriaque, etc., est une correction faite d'après Gal. v, 22. — *In omni...*, *et...*, *et...* Cette formule suppose dans le chrétien, cet être essentiellement lumineux, l'absence de toute ombre, de tout péché, et la présence de toutes sortes de qualités morales, que résument les trois mots *bonitate* (ἀγαθωσύνη), *justitia*, *veritate*. La bonté est opposée à la colère (cf. IV, 31^b) ; la justice et la vérité ont été déjà associées plus haut (IV, 24^b). — *Probantes quid...* (vers. 10). Cf. Rom. XII, 2. Règle excellente pour vivre saintement : rechercher en tout et partout ce qui est agréable à Dieu, quelle est sa volonté. Tout environné de lumière, le chrétien réussit sans peine dans ce travail. — *Et nolite communicare...* (vers. 11). La recommandation est d'abord négative, comme au verset 7. — *Operibus infructuosius*. En effet, les vices ne portent pas de fruits, comme dit saint Jérôme : « Vitia in semetipsa finluntur et pereunt ; virtutes frugibus pullulant et redundant. » Cf. Rom. VI, 21. — *Magis autem...* Non contents de n'avoir aucune part aux œuvres des ténèbres, c.-à-d. des païens, les chrétiens doivent positivement les signaler, les blâmer, les flétrir : *redarguite* (ἐλέγχετε à tout à la fois la signification de dénoncer, mettre en lumière, et celle de réprouver, attaquer). — *Quæ enim...* (vers. 12). L'apôtre veut prouver que cette dénonciation énergique produira d'excellents résultats, et il commence par rappeler les turpitudes des misérables qu'il a en vue dans tout ce passage. — *Turpe... et dicere*. A plus forte raison serait-il honteux d'imiter ces tristes débordements. Comp. le vers. 3^b. — Motif de plus pour ne pas se

taire en face de pareils crimes, « pour parler bien haut, afin de confondre les uns et de pré-munir les autres. » En effet, *omnia... quæ arguuntur... manifestantur* (vers. 13). Ce qui est ainsi signalé et blâmé est mis en pleine lumière et ne peut demeurer caché, puisque *omne... quod manifestatur, lumen est*. Souvent, le vice n'a d'attraits qu'autant qu'il reste dans l'ombre ; dès



Le Christ illuminateur. (Presque romaine.)

qu'il est manifesté, il perd de ses charmes et ne fait plus autant de victimes. Tel paraît être le véritable sens de ce verset un peu difficile. — *Propter quod dicit*. Saint Paul se sert parfois de cette formule pour introduire un passage de la sainte Écriture. Voyez IV, 8, etc. Et pourtant la parole citée ne se trouve nulle part dans l'Ancien Testament. De là on a conclu que le texte qui suit, *Surge, qui...* serait extrait d'un livre apocryphe, ou d'un hymne antique en usage dans la liturgie primitive, ou d'un discours iné-

14. Propter quod dicit : Surge, qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus.

15. Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis ; non quasi insipientes,

16. sed ut sapientes ; redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.

17. Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.

18. Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria ; sed implemini Spiritu sancto,

19. loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino ;

14. C'est pourquoi il est dit : Lève-toi, toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera.

15. Prenez donc garde, mes frères, de vous conduire avec circonspection ; non comme des insensés,

16. mais comme des sages ; rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais.

17. C'est pourquoi ne devenez pas inconsidérés ; mais comprenez quelle est la volonté de Dieu.

18. Et ne vous enivrez pas de vin, c'est de la débauche ; mais remplissez-vous du Saint-Esprit,

19. vous entretenant par des psaumes, et des hymnes, et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant dans vos cœurs au Seigneur ;

dit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc. Mais ce sont là des conjectures sans fondement. Il est mieux d'admettre que l'apôtre use ici, comme en d'autres circonstances analogues, d'une certaine liberté relativement aux textes sacrés, et que, sans faire une citation littéraire, il combine ensemble plusieurs passages, de manière à donner un sens très exact. L'idée principale paraît être tirée d'Isaïe, LX, 1 (« Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est ») ; elle a pu être complétée par des emprunts faits à Is. IX, 2 et XXVI, 2. — *Qui dormis* : du sommeil de la mort, d'après les mots qui suivent, *exurge a mortuis*. L'appel s'adresse aux pécheurs, plongés dans les ténèbres de la mort spirituelle ; qu'ils fassent un effort pour sortir de leur triste état, et le Christ, qui est la vraie lumière, les illuminera de ses splendeurs.

15-17. Exhortation générale, qui résume toutes les instructions pratiques qui précèdent : que les Ephésiens régissent sagement toute leur conduite, profitant des moindres occasions pour se sanctifier. — *Videte*. Avec la signification de Prenez bien garde (βλέπετε). — *Quomodo caute*. La Vulgate a suivi la meilleure leçon, πῶς ἀκριβῶς (au lieu de ἀκριβῶς πῶς : Voyez exactement comment vous marchez). Marcher ou se conduire exactement, c'est le faire exemplairement, d'une manière en tout conforme aux données de la sagesse chrétienne, comme l'expliquent les mots *Non quasi...*, *sed ut...* (vers. 16). — *Redimentes tempus*. A la lettre dans le grec : Rachetant l'opportunité (τὸν καιρὸν, le temps opportun, le bon moment) ; c.-à-d., la saisissant avec empressement, au prix d'efforts sérieux. — Raison pour laquelle il ne faut pas laisser échapper les occasions favorables d'accomplir le devoir : *quoniam dies mali...* Mauvais sous le rapport moral, de sorte que les moments opportuns pour faire le bien sont plus rares, et que les dangers, les obstacles sont plus nombreux. — *Propterea* (vers. 17) : parce que les jours sont

mauvais, ou parce qu'il faut avoir les yeux bien ouverts pour vivre saintement. — *Imprudentes* (ἄφρονες) n'est pas entièrement synonyme de « insipientes » (ἄσοφοι). Le manque de sagesse concerne plutôt la théorie ; le manque de prudence se manifeste dans la pratique. — *Intelligentes quæ...* Pensée semblable à celle du vers. 10. Cf. Rom. XII, 2^o.

18-21. La joie spirituelle opposée à l'ivresse grossière. — *Et nolite...* La conjonction signale le passage du général au particulier. — *Inebriari vino*. Vice non moins fréquent chez les païens que l'impudicité. L'apôtre le signale à plusieurs reprises : cf. Rom. XIII, 13 ; I Cor. V, 11 et VI, 10 ; Gal. V, 21 ; I Tim. III, 3, etc. — *In quo...* *luxuria*. Le substantif ἀσώτια désignait chez les Grecs une vie extrêmement dissolue. Cf. Luc. XV, 13 ; Tit. I, 6 ; I Petr. IV, 4. La réflexion de saint Jérôme est bien connue : « Venter mero astutus facile desumpat in libidinem. » — *Sed implemini...* Contraste énergique et hardi. Le mot *sancto* manque dans le grec, où on lit seulement : Soyez remplis de l'Esprit (ἐν πνεύματι). Mais l'addition de la Vulgate donne bien le véritable sens, comme il ressort du contexte. — Lorsque les lecteurs de Paul auront laissé l'Esprit de Dieu envahir ainsi tout leur être, ils ressentiront de saints et joyeux transports, dont l'ivresse produite par le vin n'est qu'une « horrible parodie », et ils manifesteront leur bonheur par des chants et des prières : *loquentes...*, *cantantes...*, *gratias...* (vers. 19 et 20). Sur ces effets, directement et surnaturellement produits par l'Esprit-Saint, voyez I Cor. XIV, 15, 26, etc. — *In psalmis, et hymnis, et canticis* (ψαλμοῖς, καὶ ὕμνοις, καὶ ᾠδαῖς). Cf. Col. III, 14. Le psaume, étymologiquement, était un chant accompagné d'instruments à cordes ; l'hymne, un chant de louanges en l'honneur des dieux et des héros ; l'ode, un poème lyrique. Mais il est possible que saint Paul ait simplement accumulé ces expressions pour appuyer sur la pensée. L'épithète *spiritualibus* retombe sans doute sur

20. rendant grâces sans cesse pour toutes choses à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ;

21. vous soumettant les uns aux autres dans la crainte du Christ.

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur;

23. car le mari est le chef de la femme,

20. gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo et Patri;

21. subjecti invicem in timore Christi.

22. Mulieres viris suis subditæ sint, sicut Domino;

23. quoniam vir caput est mulieris,

les trois substantifs. Nous voyons par ce passage que déjà, dans l'Église primitive, le chant était un élément important du culte sacré. — *In cordibus vestris*. C'est la leçon la plus autorisée. Quelques manuscrits ont τῆ καρδίᾳ ὑμῶν, « corde vestro, » au singulier et sans préposition. En ajoutant ce trait, l'apôtre montre aux fidèles que leur culte ne doit pas être moins intérieur qu'extérieur. — *Domino* : au Seigneur Jésus, le centre du culte chrétien. — *Gratias... semper pro omnibus* (vers. 20). En effet, pour l'âme croyante, tout vient de Dieu, de sa providence toujours aimable, et elle lui dit un merci reconnaissant, même lorsqu'il lui envoie l'épreuve et la souffrance. — *In nomine Domini...* Puisque Jésus-Christ est notre médiateur auprès de Dieu, et que toutes les grâces nous ont été méritées par lui. — *Deo et Patri*. C.-à-d. : Dieu, qui est en même temps Père (notre Père). — *Subjecti...* (vers. 21). De nombreux commentateurs rattachent ce verset au paragraphe qui suit, dont il formerait pour ainsi dire le titre, et dont il résumerait la pensée principale. Ils appuient leur sentiment sur ce fait que les mots « subditæ sint » ne sont probablement pas représentés dans le grec au vers. 22; preuve, disent-ils, que ce verset et le précédent ne doivent pas être séparés. Malgré cette raison, nous préférons regarder le verset 21 comme faisant encore partie du § II, auquel il met en quelque sorte le sceau, en indiquant aux chrétiens un autre principe essentiel de leur conduite. — *Invicem*. S'il y a des classes dont la subordination est le caractère principal, comme il sera dit bientôt, ceux dont elles dépendent ont aussi des devoirs à remplir envers elles. Dans ce sens, pour les chrétiens, il y a toujours soumission réciproque. — *In timore Christi* (c'est la vraie leçon, et non « Dei »). Motif qui doit inspirer et accompagner cette subordination mutuelle : non pas la crainte servile des hommes, mais la crainte d'offenser Jésus-Christ.

§ III. — *Devoirs qui incombent aux chrétiens dans le cercle de la famille*. V, 22-VI, 9.

Ici commence une série d'exhortations importantes, relatives à la vie de famille. Elles signalent successivement les obligations mutuelles des époux, v, 22-33, celles des parents et des enfants, vi, 1-4, enfin celles des maîtres et des esclaves, vi, 5-9. L'apôtre suit régulièrement le même ordre dans chacun de ces aînées : il mentionne en premier lieu les devoirs des inférieurs (la femme, les enfants, les esclaves), puis

ceux des supérieurs (le mari, les parents, les maîtres).

1^o Devoirs mutuels des époux chrétiens. V, 22-33.

Ce passage renferme ce qui a été écrit de plus profond et de plus relevé sur le mariage chrétien, au point de vue dogmatique et pratique. Portant bien haut ses regards et les fixant sur l'idéal divin, saint Paul met cette union en parallèle avec celle de Jésus-Christ et de l'Église; d'où il conclut que, dans leurs rapports réciproques, le mari et la femme doivent imiter le Sauveur et son Épouse mystique.

22-24. Les obligations de l'épouse. Elles sont résumées dans la soumission : *viris... subditæ sint*. Comme il a été dit plus haut, le verbe ὑποτάσσουσιν (ou, d'après une autre leçon, ὑποτάσσεσθε à l'impératif : soyez soumises) a été vraisemblablement ajouté par les copistes, pour rendre la phrase plus complète. Déjà saint Jé-



Scène de fiançailles. (Pierre gravée.)

rôme faisait remarquer qu'il manquait dans les manuscrits grecs de son temps. Dans ce cas, il faut le suppléer en l'empruntant au vers. 21. Tout en proclamant l'égalité de l'homme et de la femme sous le rapport religieux (cf. Gal. III, 28), et en transformant par là même les dures conditions d'existence que le paganisme avait faites à la femme, l'évangile ne méconnaît pas que chacun des deux sexes a « reçu du Créateur sa tâche ou sa sphère spéciale dans la famille, et il n'était pas question de renverser cet ordre de la nature par une espèce d'émancipation révolutionnaire ». Voyez I Cor. XI, 3 et ss.; Col. III, 18; I Petr. III, 1-6, etc. — *Sicut Domino*. C.-à-d., comme à Jésus-Christ lui-même. Ce trait marque dans quel esprit doit avoir lieu la soumission requise, et il la facilite singulièrement. — Motif de cette obéissance : *quoniam vir caput...* (vers. 23). Voyez I Cor.

sicut Christus caput est ecclesiae : ipse salvator corporis ejus.

24. Sed sicut ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus.

25. Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea,

26. ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquae in verbo vitae,

27. ut exhiberet ipse sibi gloriosam ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.

28. Ita et viri debent diligere uxores

comme le Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur.

24. Or, de même que l'Église est soumise au Christ, de même aussi les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses.

25. Vous, maris, aimez vos femmes, comme le Christ aussi a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle,

26. afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême d'eau par la parole de vie,

27. pour se la présenter lui-même comme une Église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée.

28. De même les maris aussi doivent

xi, 3 et le commentaire. — *Christus caput Ecclesiae*. Ainsi qu'il a été dit plus haut, I, 22. — *Ipse* (pronom accentué) *salvator*... Ces mots ne s'appliquent pas au mari terrestre, mais uniquement à Jésus-Christ, en tant qu'il est l'Époux divin de l'Église. Après avoir exprimé la ressemblance qui existe entre le Christ, chef de l'Église, et le mari, chef de sa femme, l'apôtre signale une énorme différence. Aucune relation humaine ne peut représenter ce que Jésus est pour l'Église, car il occupe envers elle une situation unique : il est son Sauveur. — *Corporis ejus*. Le pronom manque dans le grec, comme aussi dans les anciens manuscrits latins. Il faut lire : (Sauveur) du corps. Le corps, c'est l'Église, envisagée comme un organisme vivant. Cf. iv, 12 et ss. La métaphore du mariage pour figurer l'union du Christ et de l'Église apparaît dès l'Ancien Testament, au Cantique des Cantiques, au Ps. xlv, etc. Mais elle est plus nette encore dans le Nouveau : cf. Matth. ix, 15 et xxv, 1-10 ; Joan. iii, 29 ; Gal. iv, 21 et ss. ; Apoc. xxi, 2, 9 et xxii, 17, etc. Les relations de Jéhovah et du peuple hébreu étaient d'ailleurs souvent désignées par cette même image : cf. Is. liv, 5 ; lxi, 2 ; lxii, 4-5 ; Jer. iii, 14 ; xxxi, 32 ; Os. ii, 2-20, etc. — *Sed sicut*... (vers. 24). C'est la conclusion logique du raisonnement qui précède. — *In omnibus* (ἐν παντί, en tout). L'apôtre ne fait aucune restriction, parce qu'il a comparé le mari au Christ : ce qui suppose qu'il ne commandera rien qui ne soit honnête et conforme à la volonté de Dieu.

25-33. Les obligations du mari. — *Diligite uxores*... Aux femmes, saint Paul proposait l'exemple de l'Église, toujours soumise à Jésus-Christ ; aux maris, il offre celui du Sauveur lui-même, qui affectionne si tendrement sa céleste épouse. « Il est impossible de concevoir des règles plus sublimes, plus idéales, pour la vie dans le mariage ; il est facile d'en faire l'application pratique dans tous les cas qui peuvent se présenter. » — *Seipsum tradidit*. Le Christ s'est livré à la mort, comme rançon pour

son Église. Pour l'expression, voyez Rom. iv, 25 et viii, 32 ; Gal. ii, 20. — *Ut illam*... (vers. 26). But prochain pour lequel Jésus-Christ s'est ainsi livré. Le verbe *sanctificaret* en exprime le côté positif ; le participe *mundans* (à l'aoriste dans le grec : ayant purifié), le côté négatif. Cf. I Cor. vi, 11. — Les mots *lavacro aquae* ne peuvent désigner que le bain salulaire du baptême. Cf. Tit. iii, 5. On s'accorde moins sur la signification des suivants : *in verbo* (ἐν ῥήματι ; *vitae* a été ajouté par le traducteur ou par les copistes latins, « la parole qui donne la vie »). Les commentateurs grecs pensent qu'ils représentent la formule « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », qui confère à l'eau une vertu sacramentelle, et c'est là, ce semble, le meilleur sentiment. D'assez nombreux interprètes, à la suite de saint Augustin, prennent le substantif « *verbum* » comme synonyme d'enseignement, d'évangile, et font dire à l'apôtre que le Christ a sanctifié l'Église par la doctrine évangélique. Cela paraît un peu cherché. — *Ut exhiberet*... (vers. 27). C'est le but éloigné du « *seipsum tradidit* ». Les pronom *ipse sibi* sont accentués, et mettent en relief l'action personnelle du Sauveur dans le fait indiqué : lui-même il s'est occupé d'orner sa fiancée mystique, afin qu'elle fût digne de lui. — *Gloriosam ecclesiam*. Avec emphase dans le grec : Glorieuse, l'Église. Cf. Apoc. xix, 7-8. — Les mots *non habentem*... développent cette épithète. Le Christ ne veut aucune ombre à la beauté de son Épouse. — *Sed ut sit* (il y a un changement dans la construction)... L'adjectif *sancta* marque la sainteté positive, et *immaculata* la sainteté négative. Comp. le vers. 26. — *Ita et viri*... (vers. 28). Après avoir cité l'admirable exemple de l'Époux céleste de l'Église, saint Paul en fait l'application détaillée, développant l'exhortation qu'il a rapidement énoncée au vers. 25. — *Ut corpora sua*. Non pas : Comme on aime son propre corps ; mais : En tant que l'épouse ne forme avec son mari qu'un seul et même organisme, dont il est la tête. Comp. le vers. 31. Les mots suivants,

aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même.

29. Car jamais personne n'a haï sa propre chair; mais il la nourrit et la soigne, comme le Christ *fait* pour l'Église,

30. parce que nous sommes les membres de son corps, *formés* de sa chair et de ses os.

31. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair.

32. Ce mystère est grand: je dis cela par rapport au Christ et à l'Église.

33. Ainsi, que chacun de vous individuellement aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari.

suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit.

29. Nemo enim unquam carnem suam odio habuit; sed nutrit, et fovet eam, sicut et Christus ecclesiam,

30. quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus.

31. Propter hoc relinquet homo patrem, et matrem suam, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una.

32. Sacramentum hoc magnum est: ego autem dico in Christo et in ecclesia.

33. Verumtamen et vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligit; uxor autem timeat virum suum.

qui... uxorem diligit, seipsum..., montrent que tel est le véritable sens. — *Nemo enim...* (verset 29). Preuve de l'assertion qui précède. L'écrivain sacré emploie cette fois l'expression *carnem suam*, en vue du texte biblique qu'il va bientôt citer (comp. le vers. 31b): « Et erunt duo in carne... » Il est dans l'ordre de la nature que chacun aime sa propre personne; puisque les époux ne forment qu'un seul être, le mari, en témoignant de l'affection à sa femme, s'en témoigne par conséquent à lui-même. De sa part, l'absence d'amour serait une chose contraire à la nature. — Les mots *nutrit et fovet* résument toutes les marques d'affection qu'un mari dévoué témoigne à sa femme. — *Sicut et Christus...* Encore l'exemple du Christ, qui domine tout ce passage. — Le vers. 30, *quia membra sumus...*, contient le motif pour lequel Jésus-Christ manifeste à l'Église l'amour le plus ardent, le plus sincère: nous tous, qui la composons, nous sommes ses membres et il est notre chef. Cf. I, 22-23; IV, 12 et ss.; I Cor. VI, 15 (passage presque analogue à celui-ci), etc. — Les mots *de carne... et de ossibus...* sont omis par quelques manuscrits de valeur; mais leur présence dans tous les autres et dans la plupart des anciennes versions garantissent suffisamment leur authenticité. Ils indiquent jusqu'à quel point nous appartenons au corps du Christ. Ils sont un écho de Gen. II, 23. — *Propter hoc* (vers. 31): parce que le mari doit chérir sa femme comme le Christ a aimé l'Église. — *Relinquet homo...* Citation du célèbre passage Gen. II, 24, d'après les LXX (voyez le commentaire), pour montrer que l'amour conjugal dépasse tout autre amour. —

Sacramentum hoc... (vers. 32). Ce texte serait plus exact et plus clair, si on en donnait la traduction suivante, calquée littéralement sur le grec: « *Mysterium hoc magnum est; ego autem loquor in Christum et in Ecclesiam.* » C'est là un grand mystère; mais moi je parle relativement au Christ et à l'Église. L'apôtre veut dire que la parole d'Adam qu'il vient de citer contient, indépendamment de son sens naturel et direct, qui concerne l'institution sacrée du mariage, un profond mystère et une signification supérieure, objet de la révélation divine. Ce mystère, continue-t-il, est relatif au Christ et à l'Église, c.-à-d., d'après les détails qui précèdent, à leur union mystique, qui a tant d'analogie avec le mariage humain. On voit par cette interprétation, communément admise de nos jours, qu'on ne trouve pas dans le vers. 32 une preuve proprement dite de la sacramentalité du mariage (laquelle est d'ailleurs bien démontrée par d'autres arguments). Aussi le concile de Trente, Sess. xxiv, de *Matrim.*, citant ce texte à propos du caractère sacramentel de l'union des époux, ne dit pas: « *Quod docet Apostolus Paulus;* » mais: « *Quod innuit...* » Il n'y voit qu'une indication, une insinuation. — *Verumtamen...* (vers. 33). Saint Paul revient à son sujet principal, qu'il résume tout entier dans ce verset. — *Et vos*. Vous aussi, maris chrétiens, à l'exemple du Christ. — Le pronom *unusquisque* individualise le précepte. *Sicut seipsum*: ainsi qu'il a été dit au vers. 28. — *Uxor... timeat...* Cf. vers. 22 et 24. D'une crainte respectueuse, qui n'a rien de servile, et qui est compatible avec le plus entier dévouement. Comp. le vers. 21.

CHAPITRE VI

1. Filii, obedite parentibus vestris in Domino; hoc enim justum est.

2. Honora patrem tuum et matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione,

3. ut bene sit tibi, et sis longævus super terram.

4. Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros, sed educate illos in disciplina et correptione Domini.

5. Servi, obedite dominis carnalibus

1. Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur; car cela est juste.

2. Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement accompagné d'une promesse),

3. afin que tu sois heureux, et que tu vives longtemps sur la terre.

4. Et vous, pères, n'excitez pas vos enfants à la colère; mais élevez-les dans la discipline et l'instruction du Seigneur.

5. Esclaves, obéissez à vos maîtres

2° Devoirs réciproques des parents et des enfants. VI, 1-4.

CHAP. VI. — 1-3. Les enfants. — *Obedite parentibus*. C'est là leur obligation essentielle. — *In Domino* (dans le Seigneur Jésus). Par ce trait l'apôtre anoblit et facilite tout ensemble cette obéissance; elle doit être chrétienne et surnaturelle. Cf. v, 22. — *Hoc enim justum...* La soumission des enfants à leurs parents est basé soit sur le droit divin, soit sur le droit naturel. — *Honora patrem...* (vers. 2). Citation du texte même du Décalogue. Cf. Ex. xx, 12 (voyez les



Débris d'une colonne du temple d'Éphèse.

notes). Saint Paul l'interrompt par la réflexion *quod est... primum in...*; d'après l'opinion la plus probable, elle signifie que le quatrième commandement est le premier qui soit accompagné, dans le Décalogue, d'une promesse spéciale pour

ceux qui l'observent avec fidélité. Il est vrai qu'en fait il est non seulement le premier, mais le seul de cette espèce; aussi a-t-on proposé tantôt de donner à « primum » le sens de « solum »; tantôt, et cela vaut mieux, d'admettre que « primum » ne se rapporte pas uniquement au Décalogue, mais à toute la série des préceptes divins qui fut inaugurée par les dix grands commandements. — *Ut bene sit...* (vers. 3). C'est la promesse en question, alléguée d'après les LXX (cf. Ex. xx, 12; Deut. v, 16), mais abrégée par saint Paul.

4. Les parents. — *Et vos*. La conjonction marque que les devoirs ne sont pas uniquement pour les enfants. — *Patres*. Les pères sont plus directement interpellés, parce qu'ils représentent davantage le principe d'autorité dans la famille. L'apôtre leur rappelle toutefois qu'ils doivent user avec mesure de leur légitime puissance: *nolite ad iracundiam...* Plus brièvement dans le grec: μή παροργίζετε, N'irritez point (par une sévérité outrée). Cf. Col. III, 21. — *Sed educate...* Obligation positive, après le devoir négatif. Ces mots sont gros de choses délicates, difficiles, mais indispensables. — *In disciplina et correptione* (ἐν παιδείᾳ καὶ ὑποταξίᾳ). Le premier de ces substantifs est plus général et le second plus spécial: la discipline et l'admonition; ou bien, l'éducation et l'instruction. — *Domini*. C.-à-d., une discipline conforme à l'esprit de Jésus-Christ.

3° Devoirs des maîtres et des esclaves. VI, 5-9. A cet égard non plus, le christianisme ne voulait pas « provoquer une révolution sociale » (voyez l'Introd. de l'épître à Philémon); du moins, il supprime les abus les plus criants et rend la situation des esclaves facile à supporter, en attendant que l'esclavage lui-même disparaisse sous son heureuse influence.

5-8. Les esclaves. — Ici encore (comp. le vers. 1 et v, 22), et plus que jamais, tout se résume dans *obedite*. — *Domini carnalibus*. D'après le grec: aux maîtres selon la chair, c.-à-d., aux maîtres humains, par opposition au

selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ :

6. ne servant pas *seulement* sous leurs yeux, comme ayant à plaire à des hommes, mais comme serviteurs du Christ, en faisant de bon cœur la volonté de Dieu,

7. servant avec affection, comme s'il s'agissait du Seigneur, et non des hommes;

8. sachant que chacun sera récompensé par le Seigneur du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre.

9. Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard, vous abstenez de menaces, sachant que votre maître à vous et à eux est dans le ciel, et qu'il ne fait point acception de personnes.

10. Au reste, mes frères, fortifiez-

cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo :

6. non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes; sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo;

7. cum bona voluntate servientes, sicut Domino, et non hominibus;

8. scientes quoniam unusquisque, quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet a Domino, sive servus, sive liber.

9. Et vos, domini, eadem facite illis, remittentes minas; scientes quia et illorum et vester Dominus est in caelis, et personarum acceptio non est apud eum.

10. De cetero, fratres, confortamini

Maitre selon l'esprit, le Christ. — *Cum timore et tremore*. Ces deux substantifs sont aussi associés ailleurs par saint Paul. Cf. I Cor. II, 3; II Cor. VII, 15; Phil. II, 12. Le contexte montre qu'on ne doit pas en trop presser le sens; ils marquent un empressement respectueux et consciencieux à obéir. — *In simplicitate cordis...* C.-à-d., loyalement et sincèrement, sans les arrière-pensées citées plus bas (cf. vers. 6^a). — *Sicut Christo*. Comme pour les femmes mariées et pour les enfants. Comp. le vers. 1 et v, 22. Il n'y aurait plus d'amertume à obéir, si, en se pliant aux ordres d'un supérieur, on regardait le Christ dans sa personne. — Le trait « in simplicitate... » est développé en termes tour à tour négatifs et positifs, dans les vers. 6-8. D'abord négativement, vers. 6^a: *non ad oculum...*, *quasi...* Un service qui n'est fait que pour les yeux du maître (*κατ'ὄφθαλμοδοσίαν*); expression qui n'apparaît qu'ici et Col. III, 22), par calcul, afin de gagner ses faveurs, n'est évidemment fidèle et honnête que lorsque l'intérêt de l'esclave est en cause. — *Hominibus placentes*. Le mot composé *ἄνθρωπάρεσκοι* ne se rencontre nulle part chez les auteurs classiques; mais on le trouve dans les LXX. — *Sed ut...* (vers. 6^b). Conditions positives de la soumission des esclaves. En premier lieu, se regardant, en leur qualité de chrétiens, comme les esclaves de Jésus-Christ (*servi Christi*), ils doivent se soumettre pleinement et de bon cœur (*ex animo, ex ψυχῆς*) à la volonté de Dieu, qui a permis qu'ils naussent ou qu'ils tombassent dans l'esclavage. — En second lieu, pour rendre leur soumission plus noble et plus aisée, ils n'ont qu'à se représenter qu'ils servent le Seigneur Jésus et non pas les hommes (*sicut... et non...*; comp. le vers. 5^b); de la sorte, leur condition leur paraît moins rude (*cum bona voluntate...*, vers. 7). — Enfin, un regard plein d'espoir jeté sur la récompense éternelle les encour-

agera puissamment: *scientes...* (vers. 8). Les pronoms *unusquisque, quodcumque et hoc* sont accentués. De même les mots *servus et liber*. Pour la récompense promise aux chrétiens fidèles, voyez Matth. V, 12; VI, 1, 4; XVI, 27; XXV, 34-36; Luc. VI, 35 et XIV, 14; Rom. II, 6-10; II Cor. V, 10, etc.

9. Les maîtres. — *Et vos*. Comme au vers. 4, et dans le même sens. — *Eadem facite...* C.-à-d., agissez dans un esprit semblable à celui que j'ai recommandé à vos esclaves. — *Remittentes minas*. Dans le grec: τὴν ἀπειλήν, avec l'article; la menace qui n'était que trop souvent sur les lèvres des maîtres. — L'exhortation est motivée: *scientes quia...* Il n'y a qu'un seul Dieu pour tous les hommes, quelle que soit leur condition (*et illorum et vester*, ou mieux, « vestri »...), et ce Maître universel est absolument impartial (*et personarum acceptio non...*; sur cette locution hébraïque, voyez Act. X, 34 et les notes; Rom. II, 11; Col. III, 25, etc.).

§ IV. — *Le chrétien doit combattre vaillamment pour la foi*, VI, 10-20.

« La tâche de l'Église ici-bas ne s'accomplit pas sous la forme d'un simple progrès. Elle nécessite une lutte: lutte non seulement avec les mauvais penchants du cœur et avec l'Inimicé du monde, mais avec l'adversaire invisible (Satan), qui attise la violence de ces ennemis naturels. Pour ce combat surhumain, les fidèles doivent se revêtir de l'armure surnaturelle dont Dieu a pourvu l'Église. »

1^o Exhortation à la lutte courageuse. VI, 10-13. 10. Introduction: il faut se fortifier dans le Seigneur, en vue du combat. — La formule *de cetero* (τοῦ λοιποῦ, ou τὸ λοιπόν) sert plusieurs fois de transition à saint Paul pour amener la conclusion de ses épîtres. Cf. II Cor. XIII, 11;

in Domino, et in potentia virtutis ejus.

11. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli.

12. Quoniam non est nobis collectatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae, in caelestibus.

13. Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, et in omnibus perfecti stare.

vous dans le Seigneur, et par sa vertu toute-puissante.

11. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin que vous puissiez tenir ferme contre les embûches du diable.

12. Car ce n'est pas contre la chair et le sang que nous avons à lutter, mais contre les principautés et les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice des régions célestes.

13. C'est pourquoi recevez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister dans le jour mauvais, et rester debout après avoir tout supporté.

Gal. vi, 17; Phil. iv, 8; II Thess. iii, 1. Elle signifie : Quant à ce que j'ai à vous dire encore. — L'apostrophe *fratres* est omise dans plusieurs manuscrits ou versions; son authenticité n'est pas certaine. — *Confortamini*. Mais c'est en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et non pas en eux-mêmes, que les fidèles doivent puiser cette force spirituelle; aussi l'apôtre ajoute-t-il le trait significatif in *Domino*. — Sur l'expression *in potentia virtutis...*, voyez I, 19 et le commentaire.

11-13. Nécessité d'une armure solide, à cause de la force et de l'habileté de nos ennemis spirituels. — *Armaturam*. Dans le grec : τὴν πανοπλίαν, la panoplie. Ce mot est plus expressif qu'armure, car il désigne un équipement complet (voyez les vers. 14-17) : « omnia arma, » dit saint Jérôme; « universatam armorum, » d'après saint Ambroise. Une panoplie de Dieu (*Dei*) : c.-à-d., venant de Dieu, fournie par lui. — *Ut possitis...* Raison pour laquelle il faut que le chrétien soit armé de toutes pièces. — *Stare*, στήναι. Ce verbe résume la pensée dominante de ce passage. En effet, Paul ne décrit pas ici une marche en avant, ni un assaut, mais simplement l'action de demeurer ferme dans la lutte, sans permettre à l'ennemi de gagner le moindre terrain. Comp. les vers. 13 et 14. — *Adversus insidias...* Cet ennemi est habile et puissant, puisque c'est le prince des démons lui-même qui combat contre nous avec toutes ses troupes. — Cette pensée est aussitôt développée : *quoniam non...* (vers. 12). Le mot *collectatio* (ἡ πάλη, la lutte corps à corps) mêle l'image des jeux à celle de la guerre. — La formule *carnem et sanguinem* (le grec renverse ici l'ordre des substantifs : le sang et la chair) désigne des adversaires mortels, par conséquent faibles et peu redoutables (cf. Matth. xvi, 17; I Cor. ix, 25, etc.), par opposition aux puissances surhumaines que représentent les mots suivants. — *Principes et potestates*. D'après le grec : contre les principautés (à l'abstrait) et les puissances. Ces noms, qui ont servi plus haut (voyez I, 21 et le commentaire) à désigner deux catégories supérieures des bons anges, correspondent ici à deux classes analogues d'esprits mauvais (cf. Rom. viii, 38; Col. ii, 15); ce qui

suppose aussi une certaine organisation chez ces derniers. — Le titre *mundi rectores tenebrarum...* n'est pas appliqué ailleurs aux démons dans les écrits bibliques; mais sa première partie, κοσμοκράτορες, dominateurs du monde, ressemble beaucoup aux noms « prince de ce monde » et « Dieu de ce monde », employés ailleurs par le Sauveur lui-même et par saint Paul, pour désigner Satan. Voyez Joan. xiv, 30; II Cor. iv, 4 et les notes. Par *tenebrarum harum* il faut entendre le monde présent, que le péché a rempli de ténèbres intellectuelles et morales. Les mots τοῦ αἰῶνος, « siècle » (ces ténèbres du siècle), ajoutés par quelques manuscrits grecs, sont apocryphes. — *Contra spiritualia...* C.-à-d., contre des forces spirituelles dont la méchanceté forme le caractère essentiel. — *In caelestibus*. Par ce trait, l'apôtre a probablement voulu déterminer le domaine habituel des esprits mauvais qui attaquent les chrétiens. Ils résident dans les régions supérieures de l'air (comp. II, 2), et de là ils descendent perpétuellement pour la lutte. Cette interprétation paraît exigée par les passages I, 3, 20; II, 6; III, 10, où la formule « in caelestibus » a toujours un sens local. C'était déjà celle de saint Jérôme, et elle est très communément admise. Les anciens commentateurs grecs traduisent : pour les choses célestes (les démons nous font la guerre au sujet du royaume des cieux, de nos intérêts célestes). — *Propterea accipite...* (vers. 13). Après la description qui précède, la nécessité d'une divine panoplie est évidente. Comp. le vers. 11. Le combat sera terrible; armez-vous de votre mieux. — *Resistere*, ἀντιστήναι. Voyez la note du verset 11^b, relative à « stare ». — *In die malo*. D'après le contexte, au moment où la formidable lutte sera engagée. Et ce « jour mauvais » peut revenir plus d'une fois. — *Et in omnibus perfecti...* Le grec serait mieux traduit par « omnibus perfectis stare ». Ce qui veut dire : Vous tenir debout après avoir remporté une victoire complète. Le combat est terminé, et nous voyons, sur le champ de bataille, le chrétien demeuré pleinement maître de ses positions. Le verbe κατεργάζεσθαι suppose que la lutte a été chaude et la victoire difficile.

14. Tenez donc ferme, ayant vos reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de la justice,

15. les pieds chaussés de zèle pour l'évangile de la paix,

16. prenant par-dessus tout le bouclier de la foi, au moyen duquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin.

17. Prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu;

18. faisant en tout temps, par l'Es-

14. State ergo succincti lumbos vestros in veritate, et induti lorica[m] justitiæ,

15. et calcetati pedes in præparatione evangelii pacis;

16. in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguer[e].

17. Et galeam salutis assumite, et gladium spiritus quod est verbum Dei;

18. per omnem orationem et obseca-

2° La panoplie mystique du chrétien. VI, 14-20.

14-17. Cette allégorie est fort bien décrite. Chaque partie de l'armure, après avoir été nommée, reçoit une interprétation spirituelle, qu'il ne faut pas vouloir trop presser, puisqu'elle n'est pas la même dans le passage parallèle I Thess. v, 8. Voyez aussi Is. LIX, 16-17, et Sap. v, 17 et ss., où l'on trouve des descriptions analogues, que saint Paul a probablement voulu imiter. Entouré alors de soldats romains, il nous présente le portrait extérieur de l'un d'eux. Il mentionne d'abord les armes défensives; parmi les armes offensives, il ne signale que l'épée, puisque, nous l'avons vu plus haut, il est surtout question ici pour le chrétien de défendre ses positions. — *Succincti*. Il s'agit du large ceinturon militaire, qui protège les reins et qui donne au corps de la souplesse et de la vigueur (*Att. arch.*, pl. LXXXV, fig. 6, etc.). Il symbolise la vérité (*in veritate*; c.-à-d., ceints de vérité); non pas les vérités objectives de la foi, mais la fidélité, la droiture morale. Comp. Is. xi, 5, où il est dit



Guerrier grec. (D'après une ancienne peinture.)

du Messie que la vérité sera la ceinture de ses reins. — *Lorica[m] justitiæ*. C.-à-d. la cuirasse qui figure la justice. De même que la cuirasse protège la poitrine, le cœur et le dos, de même la vertu de justice maintient la conscience pure; or, rien ne défend autant notre âme qu'une bonne conscience. — *Calcetati*... (vers. 15°). Allusion aux fortes chaussures (« caligæ ») des soldats romains. La chaussure mystique des chrétiens consiste, d'après la traduction exacte du grec, dans un joyeux empressement (έτοιμασίον) pour l'évangile, dans un grand zèle à le défendre et à le propager. La Vulgate a lu εἰς; au lieu de ἐν; c'est pourquoi elle a traduit par *in præparationem*, tandis qu'il faudrait « in præpa-

ratione ». L'évangile est appelé une bonne nouvelle de paix (*pacis*), parce que son message se résume vraiment dans la paix. Cf. II, 17; Is. LII, 7, etc. Comme on l'a fait remarquer, il y a un touchant paradoxe à parler de paix au milieu de la description d'une armure de guerre. — *In omnibus* (vers. 16). Le grec flotte entre les leçons ἐν παντί (celle de la Vulgate) et ἐπι παντί. La première signifie : dans toutes les circonstances de la lutte; la seconde : en outre de toutes ces armes, prenez... — *Scutum fidei* : le bouclier qui figure la foi. Le substantif grec θυρίδιον montre que saint Paul avait à la pensée le grand et large bouclier oblong, qui recouvrait tout le corps (*Att. arch.*, pl. LXXXIV, fig. 13, 21), et non pas le petit ἀσπίς rond, « clypeus », qui ne protégeait que la poitrine et la tête (*Att. arch.*, pl. LXXXIV, fig. 14, 16). Il n'est pas de meilleur bouclier que la foi pour le chrétien. — Les mots *tela*... *ignea* font allusion à la coutume ancienne d'entourer parfois d'étoffe la pointe des flèches, qu'on trempait ensuite dans la poix, et à laquelle on mettait le feu. C'est une figure des tentations violentes que suscite le démon (*nequissimi*, le méchant par excellence). — *Galeam salutis* (vers. 17) : le casque qui symbolise le salut, ou l'espérance du salut, comme il est dit au passage parallèle, I Thess. v, 8. Le casque garantit la tête du guerrier; l'espérance du ciel défend aussi très puissamment le chrétien contre l'attaque désordonnée aux choses d'ici-bas. — *Gladium spiritus*. C.-à-d., le glaive qui est donné par l'Esprit-Saint et qui consiste (*quod est*) dans la parole de Dieu. Comp. Hebr. iv, 12, où il est dit que la divine parole est plus affilée qu'un glaive à deux tranchants. Par *verbum Dei* il ne faut pas seulement entendre la sainte Écriture, mais toute parole divinement inspirée.

18-20. A ces armes mystiques, le guerrier chrétien doit ajouter la prière perpétuelle. — Grammaticalement, les mots *per omnem*... etc. dépendent encore du verbe « state », placé en tête du vers. 14. Quoique parfaitement armé et équipé pour le combat, le chrétien est invité à ne pas trop se confier dans ses propres forces, et à attirer sur lui le secours du ciel par de ferventes et continues prières. — *Orationem* (προσευχῆς) et *obsecrationem* (δεήσεως). Deux expressions synonymes; la première est plus gé-

tionem orantes omni tempore in spiritu, et in ipso vigilantes in tempore instantia et obsecratione pro omnibus sanctis,

19. et pro me, ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium evangelii,

20. pro quo legatione fungor in catena; ita ut in ipso audeam, prout oportet me, loqui.

21. Ut autem et vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam, omnia vobis nota faciet Tychicus, carissimus frater, et fidelis minister in Domino;

22. quem misi ad vos in hoc ipsum, ut cognoscatis quæ circa nos sunt, et consoletur corda vestra.

prît, toutes sortes de prières et de supplications, veillant à cela avec une entière persévérance, et priant pour tous les saints,

19. et pour moi aussi, afin qu'il me soit donné, quand j'ouvrirai la bouche, des paroles pour annoncer avec assurance le mystère de l'évangile,

20. pour lequel je suis ambassadeur dans les chaînes, et que j'en parle courageusement, comme je le dois.

21. Pour que vous sachiez, vous aussi, ce qui me concerne et ce que je fais, Tychicus, le bien-aimé frère et fidèle ministre dans le Seigneur, vous fera tout connaître.

22. Je l'ai envoyé tout exprès vers vous, afin que vous connaissiez ce qui nous concerne, et qu'il console vos cœurs.

nérale. Voyez I Tim. II, 1 et le commentaire. « Omnem » : toutes sortes de supplications (la prière privée, la prière publique; la prière prolongée, la simple oraison jaculatoire; la demande proprement dite, l'action de grâces, etc.). — *Omni tempore*. D'après le grec, avec une nuance: en toute occasion. Cf. I Thess. v, 18, etc. — *In Spiritu*. C.-à-d., en union avec l'Esprit de Dieu, par son mouvement. Quelques interprètes traduisent: en esprit, avec recueillement et piété. — *Et in ipso vigilantes*. Le grec porte: « in ipso ». Veillant à cela; c.-à-d., à faire en tout temps par l'Esprit-Saint de ferventes prières. — *In omni instantia*. Dans le grec: dans une entière persévérance. Sur cette qualité de la prière, voyez Luc. XVIII, 1; Rom. XII, 12, etc. — *Pro omnibus*... Le chrétien ne prie pas seulement pour lui-même, mais aussi pour tous ses frères dans la foi (*sanctis*; cf. I, 1), avec lesquels il sait qu'il forme un seul et même organisme, comme l'a si éloquemment démontré toute cette épître. — *Et pro me* (vers. 19). Humble demande de l'apôtre, qui sentait tout le besoin qu'il avait du concours divin, par conséquent, des prières des fidèles. Comp. Rom. xv, 30; II Cor. I, 11; Phil. I, 19; Col. IV, 3; II Thess. III, 1; Philém. 22; Hebr. XIII, 18. — *Ut detur mihi*... Paul a soin de déterminer la grâce spéciale qu'il désiret obtenir par l'intercession des Ephésiens. Il voudrait, toutes les fois qu'il ouvrirait la bouche pour annoncer l'évangile (*in apertione oris*... cf. Matth. v, 2 et XIII, 35; Act. x, 34, etc.), que Dieu lui inspire le langage convenable, et en même temps un courage à toute épreuve, digne d'un apôtre (*cum fiducia*; le grec *παρρησία* désigne à la lettre une vaillante assurance, qui fait que l'on dit sans crainte tout ce que l'on doit dire). — *Mysterium evangelii*. C.-à-d. le mystère de la rédemption par le Christ. Cf. I, 9 et ss., etc. — *Pro quo*... (vers. 20): dans l'intérêt duquel (mystère). L'évangile est pour ainsi dire une puissance souveraine, dont Paul est le délégué,

l'ambassadeur. Voyez II Cor. v, 20, pour cette métaphore. — *Legatione... in catena*. L'expression est paradoxale: un ambassadeur chargé de chaînes et remplissant quand même sa mission. — *Ita ut*... Ces mots sont parallèles à « ut detur mihi... » du vers. 19, et continuent d'indiquer l'objet de la prière que Paul demande à ses lecteurs. — *In ipso*: dans le mystère de l'évangile; c.-à-d. dans sa promulgation. — *Audeam... loqui*. Il n'y a qu'un seul mot dans le grec: *παρρησιάζομαι*, que je parle avec assurance.

CONCLUSION. VI, 21-24.

Elle est très brève, parce que le porteur de la lettre était chargé de transmettre aux Ephésiens les communications personnelles de saint Paul.

1° La mission de Tychicus. VI, 21-22.

21-22. L'apôtre recommande son envoyé aux chrétiens d'Éphèse. — *Ut autem et vos*... Vous aussi, comme mes autres amis. Cf. Col. IV, 7. Paul savait qu'on était inquiet à son sujet, et il profitait de toutes les occasions pour rassurer les Églises qu'il aimait. — *Quæ circa me*... Ces mots sont précisés par *quid agam*: ce qui me concerne, ce que je fais. — *Tychicus* (Τύχιχος), dont l'apôtre fait un si bel éloge en le nommant son frère bien-aimé et son fidèle ministre (δίακονος), était sans doute un des membres les plus influents de l'Église d'Éphèse. Il est encore mentionné Act. XX, 4 et ss.; Col. IV, 7; II Tim. IV, 12 et Tit. III, 12. D'après le premier de ces passages, il était *Ἀραβός*, c.-à-d. originaire de l'Asie proconsulaire. — Les mots *in Domino* retombent tout à la fois sur *frater* et sur *minister*. — *Quem misi* (vers. 22). Le verbe est au « prétérit épistolaire », puisque c'est Tychicus qui porta cette lettre à Éphèse, comme on le croit généralement. L'écrivain se place par la pensée au moment où les Ephésiens devaient lire ce passage. — *Quæ circa nos*... Comme au vers. 21^a, avec une petite nuance. En employant

23. Que la paix et la charité avec la foi soient *données* aux frères par Dieu le Père et le Seigneur Jésus-Christ!

24. Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ d'une manière inaltérable! Amen.

23. Pax fratribus, et caritas cum fide, a Deo Patre, et Domino Jesu Christo.

24. Gratia cum omnibus qui diligunt Dominum nostrum Jesum Christum in incorruptione. Amen.

cette fois le pluriel, Paul songeait aussi aux chrétiens qui l'entouraient à Rome. — *Et consoletur...* L'apôtre savait combien ses chers enfants d'Éphèse étaient affligés de ses propres épreuves.

2° La salutation finale. VI, 23-24.

23-24. Elle se compose de deux formules de bénédiction, qui sont, contrairement à l'usage habituel de saint Paul, exprimées à la troisième personne (*fratribus, cum omnibus qui...*), et non pas adressées directement aux fidèles. Cf. Rom. xvi, 24 et ss.; I Cor. xvi, 19 et ss.; II Cor. xiii, 11-13; Gal. vi, 18; Col. iv, 10 et ss., etc. — *Pax...*

Déjà, au début de l'épître, I, 2, nous avons trouvé ce même souhait : la paix et la grâce. — *Caritas cum fide*. Deux vertus essentielles du chrétien, inséparables l'une de l'autre, et souvent nommées ensemble par l'apôtre. — *Cum omnibus qui diligunt...* (vers. 24). C.-à-d. : Que la grâce soit avec tous les chrétiens. Les mots *in incorruptione* sont un qualificatif du verbe « diligunt », et signifient, non pas « pure et sancte » (Estius), mais : d'une manière inaltérable, d'un amour qui ne périra jamais. La lettre ne pouvait pas recevoir une plus belle conclusion.

